LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 48— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 23 FEVRIER 1962 PRIX: 10c



Le R. P. Simon, seul prêtre de la tribu Waaruska du diocèse de Moshi au Tanganyika, Afrique, bénit deux femmes de sa tribu debout près de leur hutte d'herbes. Le diocèse de Moshi est situé au pied du fameux Mont Kilimanjaro. (Photo NC)

Lettre pastorale sur la Presse catholique

Winnipeg, Man.
Fête de la Chaire de St-Pierre,
le 22 février 1962

Mes chers frères,

Le dimanche 25 février a été proclamé officiellement le Dimanche de la Presse catholique, dans l'archidiocèse de Winnipeg. Ce sera le sommet du mois de la Presse catholique que nos journaux **Sunday Herald** et **La Liberté et le Patriote** ont porté à l'attention de leurs lecteurs, au cours de février, par des articles et commentaires éditoriaux.

Dans la désignation d'un dimanche en particulier et d'un mois comme dédiés à la Presse catholique, j'ai un double but. En premier lieu, je désire attirer votre attention et alerter votre pensée sur le rôle que les journaux et les revues catholiques jouent dans votre vie. En deuxième lieu, je voudrais vous rappeler l'obligation qui est vôtre de vous servir de la Presse catholique, non seulement comme d'une source d'informations, mais aussi et plus particulièrement, comme d'un moyen pour atteindre des jugements éclairés et renseignés sur les événements qui se passent dans l'Eglise et dans le monde moderne.

En général, la presse doit renseigner. La Presse catholique a un devoir plus vaste. Elle doit informer d'une façon plus compréhensive avec une attention spéciale à l'égard des nouvelles qui intéressent davantage les fidèles. Mais la Presse catholique cherche à former autant qu'à renseigner. Cette formation par la Presse catholique n'est pas cependant celle de la presse totalitaire, entachée de partialité. Elle est plutôt le résultat d'un récit intègre et réaliste de la nouvelle, qui exprime des événements vraiment significatifs dans la vie de l'Eglise. Elle aide ses lecteurs à méditer ce qu'ils lisent, à la lumière de l'enseignement évangélique, de la présence persistante du Christ dans le monde, par rapport à la destinée éternelle de l'homme et non pas à un moment transitoire.

Plan local et mondial

Le rôle de la Presse catholique est indispensable pour faire apprécier l'existence corporative de l'Eglise. Par ce moyen des rapports sur les activités locales, elle offre à tous une occasion d'y communier. Mais, fidèle à son titre de "catholique", elle enrichit et stimule ses lecteurs en les faisant participer à l'organisation et à l'activité des Catholiques du monde entier. En plus de cette fonction, elle doit aussi faire saisir à ses lecteurs la diversité de la pensée catholique du côté purement humain. Avec quelle éloquence elle témoigne ainsi de la richesse et de la vitalité qui se trouvent à l'intérieur de cette unité essentielle.

L'espace qu'occupent les bavardages, les manifestations sentimentales du christianisme, les faits piquants, superficiels et provocateurs d'émotions sans suite se retrécit. Il faut en effet de plus en plus consacrer les colonnes du journal catholique aux activités de l'apostolat, à la liturgie, au mouvement oecuménique, au Concile du Vatican II, et à faire le point entre l'enseignement de l'Eglise et les transformations rapides de la société contemporaine.

La Presse catholique évite le sensationnalisme qui cherche à exciter le lecteur, au lieu de le faire réfléchir. C'est pourquoi il se peut que d'aucuns Catholiques trouvent notre presse un peu "fade" et donnent leur préférence à des publications plus amusantes. Raison de plus, en face de ce déluge qui noie l'esprit et affaiblit le bon goût, pour une lecture plus sérieuse et pour une réflexion approfondie à la lumière de vérités supérieures.

Dans une lettre qu'il a publiée le jour de Noël 1961, le Pape Jean XXIII a rendu hommage en termes étincelants au progrès matériel extraordinaire du monde moderne, fruit de conquêtes techniques et scientifiques, mais il a ajouté avec regret le manque de progrès moral correspondant. "Aussi, poursuit-il, voyons-nous que l'humanité d'aujourd'hui n'a pas progressé en valeur spirituelle comme elle progressait en biens extérieurs. Dès lors, les hommes négligent la recherche de ce qui est éternel et se portent au contraire vers les satisfactions instables du monde que le progrès technique met si facilement à leur portée . . . Ces motifs de douleurs et d'angoisses proposés à notre réflexion entraînent l'obligation pour tous d'être plus vigilants et plus conscients de leurs devoirs".

Un examen de conscience

Se mieux servir de la Presse catholique qui, d'ailleurs, existe dans ce but serait un moyen très évident de susciter et de maintenir ce sentiment de responsabilité. Si, en plus de se renseigner sur ce qui se passe, l'on veut y penser et en porter un jugement, la lecture de la Presse catholique s'impose gravement, car ces journaux et périodiques s'appliquent justement avec courage et avec de plus en plus de succès à satisfaire ce besoin.

Le dimanche de la Presse catholique est une occasion propice pour un examen de conscience sur l'attitude que vous entretenez à l'égard de la Presse catholique et le profit que vous en retirez. Que votre conclusion soit de recevoir sous votre toit et dans vos mains les journaux et les périodiques catholiques qui apporteront un supplément aux autres publications qui entrent chez vous, en corrigeront au besoin le point de vue et vous inculqueront peu à peu en même temps une perspective catholique positive sur les événements de notre temps.

En conclusion, je n'hésite pas à recommander chaleureusement nos propres journaux catholiques **Sunday Herald** et **La Liberté et le Patriote**. Le **Sunday Herald** a été fondé tout simplement pour répondre à vos besoins. Au cours des quelques semaines depuis sa création, il s'est amélioré remarquablement et constamment. Son choix de nouvelles, soit locales soit universelles, ses "features", ses commentaires et sa présentation lui ont valu des louanges bien méritées. Quant à **La Liberté et le Patriote**, ses états de service depuis longtemps nous dispensent d'en signaler le mérite. Les deux journaux ont droit à votre appui et à votre loyauté. Vous serez les premiers à en tirer avantage et votre soutien, par voie d'achat ou d'abonnement réguliers, aidera nos journaux **Sunday Herald** et **La Liberté et le Patriote** à remplir leur rôle dans la Presse catholique de plus en plus efficacement.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance pour l'appui généreux que l'archevêque de St-Boniface a accordé si vigoureusement au **Sunday Herald**, lors de l'apparition de ce journal, récemment.

Assuré de votre coopération dans cette entreprise importante, je supplie le Seigneur de verser sur vous et les vôtres ses plus abondantes bénédictions, maintenant et à jamais.

† George Bernard Flahiff, C.S.B.,
archevêque de Winnipeg.

Radio-Canada cherche à améliorer la puissance des postes CBWT-CBWFT

(Communiqué spécial)

La Société Radio-Canada a fait connaître mercredi son intention d'améliorer la puissance effective de rayonnement de ses deux postes de télévision de Winnipeg.

M. James R. Finlay, directeur de la Société pour la Région des Prairies, a déclaré que les détails techniques d'augmentation de puissance et d'échange de canaux ont été soumis déjà au Ministère fédéral du Transport à Ottawa pour approbation.

Le projet consiste à interchanger les canaux pour donner le Canal 6 au poste CBWT, et le canal 3 au poste CBWFT. Les deux postes émetteurs seraient situés à distance de la ville. En plus d'une puissance accrue, les postes CBWT et CBWFT disposeraient d'une antenne plus élevée.

Le poste CBWT (de langue anglaise) diffuse présentement avec une puissance-image de 57.8 kilowatts et une puissance-son de 33.7 kilowatts. La requête adressée au Ministère du Transport comprend une demande d'augmentation de puissance à 100 kilowatts video et 50 kilowatts audio.

Le poste CBWFT (de langue française) occuperait le canal 3. Sa puissance de rayonnement actuelle est de 2.9 kilowatts pour l'image et de 1.7 kilowatts pour le son. La requête prévoit une augmentation à 59 kilowatts pour l'image et à 35. 2 kilowatts pour le son.

Selon M. Finlay, les études effectuées par les ingénieurs de la Société indiquent que le déménagement envisagé des deux postes émetteurs augmenterait considérablement la puissance effective de rayonnement de CBWT, actuellement en butte à de l'interférence incontrôlable dans les régions en dehors de Winnipeg, en même temps que celle de CBWFT qui atteindrait ainsi un plus grand nombre de Canadiens de langue française.

Avant de pouvoir soumettre sa demande au Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion, la Société Radio-Canada devra d'abord recevoir une approbation de principe du Ministère des Transports, côté technique.

Le Bureau des Gouverneurs tiendra sa prochaine audience publique à Winnipeg, du 3 au 7 avril prochains.

Essais nucléaires des Etats-Unis

WASHINGTON. — Le président Kennedy a déclaré qu'il ferait connaître d'ici un mois s'il est nécessaire que les Etats-Unis reprennent leurs essais atomiques dans l'atmosphère. Il a précisé qu'il donnerait les raisons de sa décision lorsqu'il la rendra publique.

De son côté, la Grande-Bretagne a annoncé qu'un accord entre les gouvernements britannique et américain au sujet du choix des emplacements pour procéder à l'explosion de bombes atomiques a été conclu.

Projet d'un plébiscite sur le choix d'un drapeau renvoyé à plus tard

Le bill privé au sujet d'un plébiscite en vue de l'adoption d'un drapeau canadien, tel que proposé par Me Laurier Régnier, député de St-Boniface, aux Communes, a été débattu en Chambre le 14 février, sans résultat. Me Régnier a présenté son projet assez brièvement et a ainsi déclenché la kyrielle habituelle de commentaires qui ont épuisé le temps alloué aux bills privés.

Parmi les orateurs, M. O. W. Weichel (Waterloo-Nord) s'est dit content de l'Union Jack, mais favorable à un drapeau distinctif, M. H. C. McQuillan (Comox-Alberni) a opté pour l'Union Jack tout bonnement, MM. Robert Lafrenière (Québec-Montmorency), Jean-Paul Deschâtelets (Maisonneuve-Rosemont), Maurice Allard (Sherbrooke), Samuel Boulanger (Drummond - Arthabaska) et d'autres ont posé la question de la position des partis dans le passé et réclamé l'initiative du gouvernement.

L'hon. L. B. Pearson, chef de l'Opposition, s'est opposé à un référendum et s'est exprimé assez chaleureusement comme amateur de l'Union Jack, concluant le débat en ces termes: "Que moins de deux ans après avoir assumé le pouvoir, un nouveau gouvernement libéral soumettrait à l'approbation du Parlement un drapeau canadien distinctif qui ne saurait être confondu avec l'emblème d'un autre pays".

Voici le texte de l'allocution de Me Régnier:

(Suite à la cinquième page)

Les séparatistes de Bretagne luttent depuis 450 ans

QUIMPER, Bretagne — Gérard Toublanc est devenu le dernier héros d'une dispute qui dure depuis 450 ans au sujet de la souveraineté de cette ancienne province du nord-ouest de la France qu'est la Bretagne.

M. Toublanc a déclaré à une Cour devant laquelle il comparaissait pour une petite infraction à un règlement de circulation qu'une Cour française n'avait aucun droit d'entendre le procès d'un Breton.

L'accusé, un homme d'affaires de 26 ans qui descend d'une fière famille bretonne, avait été arrêté par la police pour avoir dépassé une voiture par la droite.

"La Bretagne n'est pas une partie de la France", a-t-il prétendu en Cour. "La Bretagne a été annexée illégalement, en 1532, et le Parlement de Bretagne n'a jamais ratifié l'illégalité. En tant que Breton loyal, je refuse d'être jugé par un tribunal d'une puissance d'occupation."

Un contrat de mariage

La Cour, cependant, a jugé que le loyal Breton devait être confié aux soins d'un psychiatre.

M. Toublanc n'est pourtant pas le seul des habitants des cinq départements qui forment la Bretagne à partager son opinion.

La Bretagne, qui a été longtemps un duché, faisait partie d'une dot que la duchesse Anne a apportée à Charles VIII lorsque ce dernier l'a épousée en 1491. En vertu du contrat de mariage, la Bretagne devait demeurer indépendante. A la mort de Charles VIII, Anne de Bretagne épousa en secondes noces son successeur, Louis XII.

En 1532, François I, héritier de Louis et d'Anne, annexa la province, un geste que certains Bretons ne lui ont jamais pardonné. C'est pourquoi ils publient leur propre journal séparatiste qui réclame pour la Bretagne une plus grande autonomie.

Lettre du Pape au clergé: Priez pour le Concile

ROME — Dans une lettre adressée au clergé du monde entier — "Epistula ad clerum universum" — qui a été publiée le vendredi 9 février, le pape Jean XXIII invite tous les prêtres à "célébrer, dans toutes les régions de la terre, selon la législation et les rites propres à chacun, le Fils Divin, en union avec le Pontife romain, pour invoquer les bénédictions divines sur les travaux du Concile oecuménique".

"Etant donné, écrit le Pape, que, en plus du saint sacrifice de la messe, qui dépasse toute forme de supplication liturgique, rien n'est aussi précieux pour un prêtre que la récitation du bréviaire, nous estimons opportun de signaler à tous les oints du Seigneur, qui sont astreints à la récitation de cette prière, qu'ils doivent la faire en tant que forme particulière de dévotion en préparation du Concile; ils doivent mettre un soin très intense à la célébration de l'office divin quotidien, soit sous les voûtes lumineuses ou modestes de chaque sanctuaire ou chapelle, soit rassemblés au choeur — ce qui est la forme de supplication la plus parfaite — soit chacun dans son recueillement personnel, mais toujours "in sacrificium laudis" (en sacrifice de louange) au nom de l'Eglise universelle."

Le Souverain Pontife insiste sur le fait que tous les ecclésiastiques, des plus jeunes aux plus âgés, doivent s'unir à cette prière pour le Concile.

Le document rappelle également que l'Eglise est demeurée, au cours des siècles, "une, sainte, catholique et apostolique". Le Pape ajoute qu'elle est toujours aussi vibrante et vigoureuse, et ardemment désireuse que se réunissent, pour jouir des mêmes bienfaits qu'elle, les différentes confessions chrétiennes qui, au cours de l'histoire, se sont séparées d'elle.

Insistant sur la récitation du bréviaire, Jean XXIII dit que "c'est à cette source que le deuxième Concile oecuménique du Vatican puise des éléments substantiels de doctrine très pure et de sages mesures de discipline ecclésiastique, en tenant compte de façon éclairée des exigences modernes des temps et des lieux".

C'est pourquoi, souligne-t-il, nous pouvons dire que nous touchons au but d'une époque nouvelle, fondée sur la fidélité à l'antique patrimoine, qui s'ouvre aux merveilles d'un véritable progrès spirituel.

Deux anciens délégués apostoliques au nombre des nouveaux cardinaux

ROME — Au nombre des dix nouveaux cardinaux dont la nomination a été annoncée par S. S. Jean XXIII, le samedi 17 février, on remarque deux anciens délégués apostoliques au Canada, LL. EE. NN. SS. Ildebrando Antoniutti, nonce apostolique en Espagne, et Giovanni Panico, nonce apostolique au Portugal. Le premier a été délégué apostolique au Canada de 1938 à 1953 et le second, de 1953 à 1959.

Le Pape a annoncé que le Consistoire pour la création de ces nouveaux princes de l'Eglise aura lieu le 19 mars prochain. On sait que le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, le Pape célébrera sa fête patronale.

Le Sacré Collège comptera maintenant 87 membres. C'est la première fois, dans toute l'histoire de l'Eglise catholique, que le Sacré Collège compte un aussi grand nombre de cardinaux.

Les nouveaux cardinaux sont, outre Mgr Antoniutti et Mgr Panico: Son Exc. Mgr Juan Landazuri, archevêque de Lima, au Pérou; Son Exc. Mgr Paul Silva Henriques, archevêque de Santiago, au Chili; Son Exc. Mgr Suenens, archevêque de Malines et de Bruxelles et primat de Belgique; le T. R. P. Michael Brown, supérieur général des Dominicains; Mgr Jose de la Costa Nunes, du Portugal, vice-chambellan de l'Eglise catholique; Son Exc. Mgr E. Forni, nonce apostolique en Belgique; Son Exc. Mgr G. A. Coussa, pro-secrétaire de la Congrégation orientale du Vatican; Mgr Anselmo Ambarada, Bénédictin espagnol, préfet de la bibliothèque du Vatican.

Ce consistoire est le cinquième que le pape Jean XXIII convoque depuis son accession au Souverain Pontificat.



Mercredi soir dernier, M. le Dr P.-E. LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil de la Vie française, a présenté un chèque de $500 à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, au nom de la Fraternité Française. La Fraternité est l'organe conjoint du Conseil et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec dans l'oeuvre de la souscription patriotique annuelle. En plus d'un don direct à l'AECFM, la Fraternité charge cette organisation de la distribution d'autres octrois, dans la province. Par exemple, l'an dernier, les écoles paroissiales de langue française ont bénéficié d'un don de $3,000 qui fut distribué selon le nombre de classes dans chaque école. Sur la photo, M. Léo Rémillard, président général de l'AECFM, reçoit le chèque de $500.

Un changement radical dans la forme du concours de français au Manitoba

La forme du concours de français de l'AECFM sera changée cette année. Et en premier lieu il n'y aura plus de concours, ce sera un "examen". Le Comité du Fonctionnement Scolaire y a mis plusieurs sessions d'études, tenant compte des plaintes traditionnelles et des tendances pédagogiques modernes. La publication habituelle des résultats dans le journal reflétera ce nouveau régime.

La décision, après approbation par l'exécutif, a été signifiée aux responsables dans une lettre de M. Marcel Lancelot, président du comité. M. Lancelot y explique les motifs du changement. (A l'occasion de la discussion à l'exécutif, on a fait remarquer que le nouveau système coûterait à peu près autant à l'Association pour les prix.)

Voici le texte de cette lettre qui fait époque:

Voici, je crois, une nouvelle qui aura l'heur de vous plaire, et dont il me tarde de vous révéler la teneur: la formule traditionnelle du Concours annuel de Français vient d'être substantiellement modifiée.

En êtes-vous surpris? Dans cet effort de renouvellement sont entrés en ligne de compte tous les espoirs, les plaintes, les demandes qui nous sont parvenus d'année en année après le Concours, de même que certaines exigences nouvelles contre lesquelles nous ne pouvions plus rien.

Notre intention était d'encourager tous les titulaires de classes et tous les élèves, de quelque région qu'ils fussent, tout en nous accommodant des changements radicaux survenus avec les consolidations et l'organisation des Divisions secondaires. Le secrétariat de l'A.E.C.F.M. nous demandait d'autre part de changer la formule de publication.

Tous comptes faits, détaillons les multiples articles et dispositifs de cette nouvelle ordonnance:

1 — Le Concours s'appellera désormais l'examen de français.

2 — Un diplôme sera accordé aux élèves qui auront obtenu 50 pour cent des points.

3 — Les classes A, B, C sont éliminées.

4 — Prix provinciaux, paroissiaux, de rédaction, de dictée, de même que tous prix spéciaux, disparaissent.

5 — On décernera par contre un prix à l'élève gagnant de chaque classe (de français) même si les élèves, séparés pour toutes autres matières, se rejoignent pour la classe de français. Il va donc sans dire que chaque école rurale ne pourra recevoir qu'un seul prix.

6 — L'élève gagnant de chaque classe ne se méritera le prix que s'il a obtenu 75 pour cent des points.

8 — Les examens seront écrits le matin, et non plus le samedi.

Suivent les dates de l'Examen de Français 1962: pour les 4e, 5e et 6e années, le 23 mai; pour les 7e, 8e, 9e et 10e années, la rédaction le 22 mai et le reste de l'examen le 23 mai; pour les 11e et 12e années, l'examen de rédaction le 9 mai.

N.B. — On détachera les compositions de l'ensemble de l'examen afin qu'elles soient corrigées par un comité spécial pour chaque année.

Quant aux directives spéciales, on vous les enverra en temps et lieu.

Nous vous prions de croire à notre entier dévouement.

Marcel LANCELOT,

De Gaulle et Adenauer discutent l'unité politique

PARIS — Le général de Gaulle, délaissant pour quelques jours les graves problèmes intérieurs qui déchirent la France, s'est rendu à Baden-Baden pour y rencontrer le chancelier Adenauer. Il s'agit d'une entrevue considérée comme capitale par les observateurs politiques, car les deux chefs d'état ont discuté cette fois l'unité politique de l'Europe.

On sait que la communauté économique européenne devait dans l'esprit de ses créateurs servir de premier pas à la fédération politique des pays du vieux continent. Mais à ce sujet les avis des différents membres du Marché Commun diffèrent considérablement. Le général de Gaulle est assez opposé à la solution fédéraliste qui placerait tous les pays sous l'autorité d'un superparlement européen. Par contre, en Allemagne, on verrait cette assemblée d'assez bon oeil. Le général de Gaulle a une idée personnelle sur la manière d'intégrer politiquement l'Europe.

Mais l'on estime généralement que toute manoeuvre prématurée ralentirait l'union économique que les Européens sont en train de réaliser. En outre, on craint que la Grande-Bretagne ne retarde son adhésion, car on pense que Londres n'est pas prêt à se soumettre à quelque autorité supra-nationale que ce soit. Le général de Gaulle a effectué le voyage par avion. Le chancelier Adenauer est arrivé de Bonn en voiture.

Les deux hommes d'état ont d'ailleurs depuis quelque temps l'habitude de se réunir périodiquement pour discuter des problèmes communs.

En Algérie, attentats, meurtres, grèves et désordres se sont poursuivis alors que se déroulaient en Suisse les pourparlers entre les représentants du gouvernement français et ceux des rebelles algériens. Ces pourparlers que l'on avait cru rompus, semblent destinés à régler les derniers problèmes assurant l'indépendance algérienne.

On danse la "Tripettes" dans l'église de Barjois

PARIS — Ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir un alerte sexagénaire, membre de l'Académie Française, danser dans une église catholique.

Pourtant, cela s'est réalisé à l'occasion de la saint Marcel: le célèbre écrivain Marcel Achard, auteur de nombreuses pièces de théâtre et de scénarios de films, a pris part à la farandole qui se déroule chaque année dans une église de Provence, en l'honneur du saint patron du vieux bourg de Barjols, surnommé "Tivoli de la Provence" et situé dans le département du Var.

La danse qui se nomme "Tripettes" y perpétue depuis 600 ans le souvenir d'un vénérable évêque dont les reliques furent transportées en 1360 en l'église de Barjols, dans des circonstances qui marquèrent l'histoire locale.

L'évêque, saint Marcel, avait vécu au 5e siècle, à Die, ancienne ville de la région des Voconces, qui reçut sous la domination romaine le nom de "Dea Augusta Vocontiorum". La Porte St-Marcel, à Die, a été construite sur un ancien arc de triomphe romain.

Le monastère où reposait la dépouille du bienheureux prélat se trouvait à distance presque égale de Barjols et d'une autre localité provençale, Aups. D'où la dispute qui opposait à l'époque les deux villages voulant chacun s'approprier les ossements de saint Marcel.

Décidés à frapper un grand coup, les hardis Barjolais lancèrent, le 16 janvier 1360, un commando sur le monastère. Au moment où les porteurs du cercueil revenaient triomphants de leur mission, les autres habitants de Barjols sacrifiaient un boeuf en l'honneur de leur saint patron.

Au comble de l'enthousiasme, les deux cortèges se mélangèrent et pénétrèrent dans l'église où se déploya une ronde joyeuse: la fameuse danse des "Tripettes" était née.

Depuis lors, l'église de Barjols sert de cadre, chaque année, à une farandole qui, pour la première fois, en 1962, comprenait un Immortel appartenant à l'Institut de France.

On a appris que Marcel Achard, venu en Provence chez une amie, Simone Berriau, directrice de théâtre à Paris, avait profité de son passage dans la région pour fêter la saint Marcel d'une façon originale et fantaisiste, comme le sont beaucoup de ses pièces, délaissant pour un jour le "twist" qu'il affectionne.

Les danses sacrées

Les danses sacrées sont de plus en plus rares dans les églises de France où de hauts dignitaires ecclésiastiques y prenaient part dans le temps.

En Espagne, dans la cathédrale de Séville, au cours des cérémonies de la Semaine sainte et du Santisimo Corpus, des enfants de choeur, en costume Louis XIII, dansent encore le "baile de los seises" devant le maître-autel, en chantant et en s'accompagnant de castagnettes. On sait qu'il s'agit là d'une réminiscence de la danse des Juifs devant l'Arche sainte.

Mais sauf de telles exceptions, les danses dans les églises catholiques tendent à disparaître, les autorités religieuses y étant désormais opposées.

NOTES DE LA SEMAINE

L'Amérique dans l'espace

Filant à 17,530 milles à l'heure, autour du globe, trois fois, à une altitude au-dessus de 100 milles, le colonel Glenn a apporté aux Etats-Unis une triple gloire.

Le succès de l'envolée a démontré la capacité scientifique et technique de son pays, car la construction et le vol orbital d'un navire d'espace sont des entreprises compliquées à l'extrême.

Le colonel Glenn a aussi manifesté l'importance de l'élément humain dans ces expériences, car sa confiance, sa compétence et son sang-froid lui ont permis de surmonter les défectuosités mécaniques qui ont eu raison au mois de décembre d'Enos, le chimpanzé, dont le vol avait été raccourci.

Enfin, l'exploit de Glenn, réalisé au plus grand jour, a non seulement fait participer des multitudes à son expérience, pour la première fois dans l'histoire, mais a investi son pays d'une certaine grandeur, celle d'une nation qui n'a pas peur d'avouer au besoin ses faillites. Du coup l'envolée a perdu son sens strictement national, car elle fut entreprise comme une expérience qui intéresse la race humaine entière.

Ces triomphes de l'intelligence humaine font ressortir davantage la supériorité de l'homme sur toute autre créature et la nécessité d'une intervention divine pour en expliquer l'origine.

• • •

Algérie indépendante

Tout laisse prévoir que le cessez-le-feu en Algérie deviendra permanent et que cette ancienne colonie se lancera bientôt sur le chemin de l'indépendance. L'armée commence déjà à quitter ces lieux ensanglantés, et beaucoup de colons la suivront. Ainsi la France, délivrée de ce fardeau, pourra se consacrer davantage aux tâches qui s'imposent en Europe, face au communisme.

Elle n'aura pas à avoir honte de la civilisation économique et culturelle dont elle a doté cette terre autrefois arriérée, et peut-être l'histoire lui rendra hommage d'avoir obligé les fauteurs de la séparation à faire face à leurs responsabilités. Malheureusement, pour le moment, il faut se résigner à l'ingratitude qui se couvre du manteau de l'anti-colonialisme.

L'exemple de plusieurs autres anciens territoires français indiquerait qu'après une période de "liberté sans souci" l'Algérie nouvelle se tournera encore vers la France, pour bénéficier de ces apports culturels et financiers dont Paris est si prodigue.

• • •

La démission de M. Argue

La démission de M. Hazen Argue (député d'Assiniboia) comme membre du NPD et comme chef parlementaire de ce groupe porte un dur coup au mouvement syndicaliste. M. Argue proclame en effet que le NPD est sous la tutelle des chefs travaillistes et que les agriculteurs y chercheront en vain un appui particulier. Les commentaires acerbes de ses anciens collègues font ressortir le mal politique qu'il leur inflige.

Reste à savoir où la population rurale peut se tourner dans l'espoir de trouver des oreilles sympathiques. Tous les partis savent que l'urbanisation progresse à pas de géant au Canada et que la redistribution des sièges ne favorise pas l'influence des fermiers. Les cultivateurs doivent alors, ou bien se confier à un parti qui ne s'occupe pas directement des distinctions de classes, ou bien appuyer le parti des syndicats dont le but est d'extraire de l'industrie moyennant le pouvoir public autant que possible de bénéfices matériels à être distribués par ce même pouvoir parmi le peuple.

Selon M. Argue, le fermier n'est pas à l'aise dans le NPD. Mais il n'est pas à l'aise ailleurs, non plus. Il lui faut tirer le meilleur parti possible d'une situation peu idéale.

• • •

La session à Winnipeg

Le discours du trône qui a été lu à l'ouverture de l'assemblée à Winnipeg, jeudi dernier, était dépourvu de surprises, mais en même temps plein de sujets d'actualité.

Le gouvernement, après les grandes "réformes" dans le domaine scolaire, social et hospitalier, se voit maintenant pris avec le problème des ajustements pratiques qui assurent une plus grande efficacité aux programmes en vigueur, mais qui ne font pas de manchettes. Ainsi MM. Molgat et Paulley, dans leurs commentaires, ont été aussi contraints à des remarques assez disparates.

Il serait dangereux cependant de croire qu'il s'agit d'une session de "ménage" seulement, car les questions de rapatriement de la constitution et d'autres de ce genre touchent au fond même de la vie du pays et de la province. Il faut que le débat sur ces points soit de la plus haute envergure.

ROME — On confirme, de source autorisée, que le deuxième Concile oecuménique du Vatican créera les instruments aptes à favoriser d'éventuelles réformes et à résoudre les plus importants problèmes de l'Eglise, sans aborder les questions de détail. De ce fait, la clôture des travaux du Concile est prévue pour la fin de l'année, peut-être même juste avant Noël.

La Liberté et le Patriote

Membre de la Canadian Weekly Newspaper Association et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur Raymond DUROCHER O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES - Rédaction SP 5-8443, Administration SP 4-3414

ABONNEMENTS - 1 an $3.00; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Au Sacré-Coeur

Dans le langage communiste

Un état fasciste: Tout pays qui prend des mesures énergiques pour combattre l'infiltration communiste, l'espionnage et la subversion.

Retraite fermée des hommes

Cet événement de première importance mérite d'être annoncé longtemps d'avance et à coups répétés. C'est l'occasion par excellence où tous les hommes de la paroisse pourront balancer leurs comptes avec Dieu. C'est là qu'ils apprendront si leur Grand Livre Spirituel accuse des profits ou des pertes. Cette retraite aura lieu du 15 au 18 mars à St-Norbert. MM. N. Pelland (SP 4-2393) et Léon Alarie (SP 5-5544) sont à la disposition des intéressés en tout temps, surtout à l'entrée et à la sortie des messes, le dimanche.

Les Jeannettes

La réunion des mamans des Jeannettes qui devait avoir lieu lundi dernier a été remise au lundi 26 février. Encore une fois, toutes les mamans sont invitées à assister à cette réunion. Ce mouvement, comme tout mouvement qui en vaut la peine, est appelé à se développer, c'est pourquoi les dames en charge étudient la possibilité de former une troupe de Guides. Les mamans de fillettes de 12 ans et plus sont aussi invitées à la réunion du 26 février pour discuter de la formation d'une telle troupe. On cherche à rencontrer des dames qui pourraient assumer la direction d'un tel groupe de Guides.

La Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse a eu lieu le lundi soir 19 février. Les rapports ont été des plus intéressants et les personnes présentes étaient très satisfaites des résultats; c'est dommage tout de même, que l'assistance n'a pas été plus nombreuse.

Au cours de l'assemblée, on a appris que depuis trois ans la Caisse a fait pour plus de $87,000 d'affaires; elle a prêté pour plus de $40,000 pendant cette période. En 1961 seul, les prêts s'élevaient à plus de $24,000. Les sociétaires ont accepté la recommandation des directeurs de payer un boni de 4 pour cent sur les actions sociales, détenues par les membres.

Le résultat des élections a été le suivant: J.-R. Doiron, président; Léon Alarie, vice-président; Emmanuel Girard, Donald Davignon et Léopold Gareau, directeurs. Le Comité de surveillance est composé de Mme Claire Gauthier, Mme Aurore St-Laurent et Roland Gauthier. Au Comité de crédit, on trouve Norbert Pelland, William St-Laurent et Léo Fontaine. Les directeurs ont décidé de réserver les services de R.-A.-L. Mercier à la gérance.

En visite

Le sergent V. Courchaine, de l'Aviation canadienne, accompagnée de son épouse et de leur fils, est revenu au Canada après un stage de service de 4 ans en Europe. Il est actuellement en congé chez ses parents, M. et Mme C. Courchaine, de la rue McGee. Pendant ce congé, les visiteurs se sont rendus chez les parents de Mme V. Courchaine, à Kamsack, Sask. Le sergent Courchaine retournera probablement à son nouveau poste à Bagotville, Qué., au début de mars.

Notre sympathique co-paroissien, M. Auguste Côté, est actuellement à se chauffer au soleil éblouissant de Floride. Il est allé rejoindre Mme Côté qui s'y était rendue plus tôt. Nous attendons son retour au début de mars et nous attendons avec anxiété le récit de ses exploits . . . peut-être a-t-il accompagné le lieutenant-colonel John Glenn dans sa tournée spatiale?

O. ZECOUTES.



Jacques Bilodeau

Jacques Bilodeau ne prend pas facilement **le Mors aux dents**! A l'émission du même nom, le vendredi à 8 heures du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada, il interprète au contraire le rôle calme et paisible de Robert Galipeau. Galipeau est un personnage sans instruction qui, sorti d'un milieu pauvre, à 16 ans était camionneur, à 23 ans, il l'est toujours et il s'attend à mourir dans l'exercice de ces mêmes fonctions. Marié à Nicole (Andrée Lafleur), Robert Galipeau souffre un peu du fait que son épouse touche un salaire plus élevé que lui à la manufacture où elle travaille.

Au poste CBWFT

SAMEDI 24 FEVRIER

- 2.00—Fon Fon
- 3.00—Coucou
- 3.30—Domino
- 4.30—Le golf et ses étoiles
- 5.30—Les uns les autres
- 6.00—Orientation
- 6.30—Tribune libre
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Les apprentis
- 8.00—Le Monde du sport
- 8.30—Illusions
- 8.45—Long Métrage: "Goha"
- 10.15—Le Club des autographes
- 10.45—Long Métrage: "La p . . . respectueuse"

DIMANCHE 25 FEVRIER

- 2.00—Les travaux et les jours
- 2.30—Opinions
- 3.00—Pierres vivantes
- 3.30—Long Métrage: "Les Truands"
- 5.00—La Parole vivante
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Dictionnaire-magazine
- 7.00—Robin des bois
- 7.30—Papa a raison
- 8.00—Kanawin
- 8.30—Music-Hall
- 9.30—Théâtre du dimanche
- 10.30—Actualités politiques
- 11.00—Vous, familles
- 11.30—Présence de l'art

LUNDI 26 FEVRIER

- 4.00—Revue de la maison
- 4.30—Vedettes d'aujourd'hui
- 5.00—CF-RCK
- 5.30—La boite à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—A la pointe de l'exploration
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Comment dites-vous?
- 7.45—Télé '62
- 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
- 8.30—La Poule aux oeufs d'or
- 9.00—Leclerc enquête
- 9.30—Le choix de
- 10.00—Un, deux, trois, . . rideau
- 10.30—Long Métrage: "Dernier atout"

MARDI 27 FEVRIER

- 4.00—Mademoiselle de Paris
- 4.30—La marguerite
- 5.00—La vie qui bat
- 5.30—La Boite à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—Ouragan
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Caméra '62
- 8.00—Joie de vivre
- 8.30—Edition spéciale
- 9.00—Votre courrier
- 9.30—Insolences d'une caméra
- 10.00—Premier Plan
- 10.30—L'Homme devant la science
- 11.00—Temps présent
- 11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 28 FEVRIER

- 4.00—Votre cuisine madame
- 5.00—Roquet belles oreilles
- 5.30—La Boite à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—Au bout du monde
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Filles et garçons
- 8.00—La Côte de sable
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Destination danger
- 9.30—Droit de cité
- 10.00—Récital
- 10.30—Long Métrage: "Rayé des vivants"

JEUDI 1er MARS

- 4.00—Casse-tête
- 4.30—Réflexion faite
- 5.00—Le Grand Duc
- 5.30—La Boite à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—Champion
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—Clé de sol
- 8.00—Les Filles d'Eve
- 8.30—Rendez-vous avec Michelle
- 9.00—L'Heure du Concert
- 10.30—Long Métrage: "Rose"

VENDREDI 2 MARS

- 4.00—L'Eternel féminin
- 4.30—Actualités féminines
- 5.00—L'Ecran des jeunes
- 5.30—La Boite à Surprises
- 6.00—Bobino
- 6.30—L'Epée de Florence
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Une semaine avec
- 7.30—L'Art et son secret
- 8.00—Le Mors aux dents
- 8.30—Sur deux notes
- 9.00—Cinéma International: "Mémoires d'un flic"
- 10.30—Inspecteur Blaise
- 11.00—Cinéma: "Mam'zelle Cricri"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Changements à l'horaire

Les habitués des émissions "Sur deux notes", "Filles et garçons" et "Insolences d'une caméra" ont dû négliger leurs vieilles habitudes cette semaine, à cause de quelques changements majeurs à leur horaire d'écoute.

Depuis le 20 février, les "Insolences d'une caméra", présentées par Doris Lussier, sont télévisées le mardi soir à 9 h. 30. Quant à l'émission "Sur deux notes", elle est présentée chaque semaine le mercredi à 7 h. 30. Enfin, "Filles et garçons" ont rendez-vous le vendredi soir à 8 h. 30.

S'il en est qui n'étaient pas au courant de ces nombreux changements, ils sont priés de ne pas détruire ce petit billet doux avant de l'avoir appris par coeur!

L'heure des aventures

Aventures, découvertes, explorations, exploits sont autant de choses qui ont, de tout temps, passionné les jeunes. Ceux-ci savent qu'ils peuvent retrouver tout cela à la télévision qui devient leur lieu de rendez-vous, tous les jours de la semaine à 6 h. 30 du soir. Un choix d'épisodes et d'histoires où l'action ne manque pas, des films et des documentaires où se déroulent de grandes expéditions leur sont, en effet, présentés sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

Nos Longs Métrages

A la demande de plusieurs téléspectateurs, nous ferons paraître chaque semaine, dans **La Liberté et le Patriote**, un court résumé des principaux films à l'affiche au cours de la semaine à venir.

Ainsi, à compter de demain, jusqu'à vendredi prochain, vous pourrez voir au Canal 6 les Longs Métrages suivants:

Le samedi 24 février, à 8 h. 45: "Goha" (reprise). Conte de Jacques Baratier avec Omarcherif, Zina Bouzaiane et Gabriel Zabour. Histoire des amours d'un jeune homme simple et candide et d'une toute jeune épouse d'un vénérable et savant maître qui la comble de présents, mais ne peut ensoleiller sa vie.

Le même jour à 10 h. 15: "La P . . . respectueuse". Réalisation de Charles Brabant et de Marcel Pagliero, avec Barabara Laage, Yves Deny, Walter Bryant et Nicole Vogel. Un Noir est tué par un Blanc dans un wagon réservé aux Noirs. Une femme est témoin du meurtre, et tout est mis en oeuvre pour la faire témoigner en faveur du coupable, qui se trouve être le neveu d'un sénateur.

Le dimanche 25 février, à 3 h. 30: "Les Truands". Comédie avec Eddie Constantine, Noël Noël et Lucien Baroux. Sur ses derniers jours, un vieux truand, entouré de sa parenté et de quelques amis, reçoit leurs confidences.

Le lundi 26 février, à 10 h. 30: "Dernier atout". Réalisation de Jacques Becker ("Le Trou"), avec Raymond Rouleau, Pierre Renoir, Noël Roquevert et Jean Debucourt. Deux aspirants policiers qui finissent ex-aequo doivent éclaircir le mystère entourant un crime. Le premier qui aura trouvé l'énigme aura la promotion.

Le mercredi 28 février, à 10 h. 30: "Rayé des vivants". Drame social réalisé par Maurice Cloche, avec Daniel Ivernel, Marthe Mercadier et Christiane Lenier. Après une enfance malheureuse, Pierre Beaupré trouve du travail dans une usine, mais commet un vol. Emprisonné, puis libéré sous condition, le jeune homme tente de se réhabiliter. Il obtient la compréhension d'une amie, d'une auxiliaire sociale et d'un patron généreux.

Le jeudi 1er mars, à 10 h. 30: "Rose". Comédie sentimentale de Raymond Rouleau avec Jean Servais, Lisette Lanvin et Henri Guisol. Aventure d'été d'un chauffeur d'autocar qui fait la navette entre Saint-Tropez et le Lavandou, et d'une jeune fille peu sérieuse qui finit par s'assagir.

Le vendredi 2 mars, à 9 h.: "Mémoires d'un flic". Drame policier et social de Pierre Foucaud, avec Michel Simon, Suzy Prim, Michel Jourdan et Lucienne Lemarchand. Le commissaire Dominique, de la brigade criminelle de Marseille, est un "flic" humain et sympathique qui partage son temps entre la vie familiale et la poursuite des gangsters.

Le même jour à 11 h.: "Mam'zelle Cricri". Comédie interprétée par Romy Schneider, Paul Harbiger et Hans Moser. Au cours d'une fête de village, une jeune campagnarde achète à un charlatan un horoscope par lequel elle apprend qu'une brillante destinée l'attend. La prédiction n'annonce pas que la richesse. La jeune fille connaîtra aussi une merveilleuse histoire d'amour avec un beau militaire, ou un grand artiste qu'elle doit rencontrer à Vienne.

Notes agricoles

L'enclos d'engraissement, une source de revenus?

OTTAWA — "L'exploitation d'un enclos d'engraissement contribuerait-elle à arrondir mes revenus?" C'est là une question que se posent de nombreux agriculteurs des Prairies.

Pour sa part, M. Gordon Harris, agriculteur d'Yorkton, en Saskatchewan, répond dans l'affirmative. A l'agronome R. N. McIver, du ministère de l'Agriculture du Canada, il a déclaré que le bénéfice est mince et que l'entreprise demande d'être conduite avec beaucoup d'efficacité. Afin de comprimer les dépenses, il est absolument nécessaire de pouvoir se procurer les bovins à engraisser dans le proche voisinage, d'avoir un abri peu coûteux et muni de dispositifs d'affourragement et d'abreuvement mécanisés.

Ce M. Harris a tenu une comptabilité soignée de son entreprise. Ses chiffres accusent un profit de $13.16 par tête pour un lot de 201 bovins engraissés en 1959 et de $20.61 par tête pour un autre lot de 271, en 1960. Ces bénéfices représentent le revenu du travail, déduction faite de tous les frais, y compris l'alimentation, la dépréciation et l'intérêt sur le capital engagé.

Ces deux lots de bovins ont consommé quotidiennement à peu près la même quantité de grain par tête: 16.8 en 1959, contre 16.6 livres en 1960. En 1959, la consommation journalière de fourrage a été de 3½ livres, au regard de 6⅓ livres par tête en 1960. Les périodes d'engraissement ont duré respectivement 114 et 87 jours et l'accroissement de poids a été de 2.23 et 2.65 livres par jour dans l'un et l'autre cas.

L'augmentation de bénéfices en 1960 est attribuée en grande partie à plus d'efficacité dans les techniques d'affourragement et aux secrets de gestion, appris l'année précédente, même si en 1959 l'engraisseur avait cru bien conduire son entreprise.

La main-d'oeuvre chez les engraisseurs de bovins pourrait poser un problème, surtout dans les périodes de pointe, si les moyens mécanisés d'affourragement et d'abreuvement faisaient défaut. Ces travaux s'effectuent mécaniquement sur la ferme Harris et, dans ces conditions, en comptant le camionnage des animaux, la préparation des pâtées, l'alimentation et le pesage, le temps consacré à l'engraissement a dépassé à peine une minute par jour et par tête, à la fois en 1959 et en 1960. Les travaux ordinaires de la ferme n'ont donc pas eu à souffrir de cette spéculation.

Marché Commun

Le premier ministre de la Grande-Bretagne n'a pas consenti à une conférence des chefs du Commonwealth pour discuter l'entrée de son pays au Marché Commun. M. Macmillan a déclaré aux Communes de Londres qu'il prendra lui-même l'initiative de convoquer une telle réunion des premiers ministres, mais que le temps n'en est pas venu.

Le monde du sport

Grâce à la politique internationale, certains pays gagneront le tournoi de hockey sans y participer

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Quelle arme puissante que la propagande. L'équipe de hockey de Russie a encaissé, au cours des dernières années, des échecs passablement difficiles à avaler. On annonçait, pour cette année, une nouvelle équipe russe et on en disait beaucoup de bien. Seulement, cette équipe, elle ne participera pas aux tournois pour le championnat amateur du monde. Elle restera bien sagement à Moscou et on ne saura jamais si les Canadiens font bien de ne pas participer à ce tournoi. La Tchécoslovaquie, qui a déjà battu l'équipe canadienne, devait participer elle aussi au tournoi. La Tchécoslovaquie restera bien paisiblement à la maison et proclamera à qui veut l'entendre que si elle avait participé au tournoi, les choses auraient certainement tourné à l'avantage de ce pays.

Durant ce temps, le Canada sera représenté à ce qui restera du tournoi par les Terriers de Galt. On aimerait dire beaucoup de bien des Terriers, mais il faudrait les connaître un peu mieux. Dans leur tournée de joutes amicales, les Terriers "ont pris leur trou" pour employer une expression populaire qui fait image et qui nous démontre que les Terriers ne sont pas exactement ce que nous avons de meilleur sous la main dans le moment. Il est peut-être heureux pour notre pays que le tournoi ne soit qu'un demi-tournoi. Si les Terriers allaient se faire battre à Colorado Springs, s'imagine-t-on le tollé général contre la CAHA et tous les organismes de sport amateur? La propagande politique a peut-être joué en notre faveur. Peut-être, disons-nous, car, une fois dans le jeu, qui sait ce que Galt aurait fait?

Renaissance!

Il se passe des phénomènes assez extraordinaires dans le monde du hockey, et ici nous ne voulons pas parler d'ingérence politique. Il s'agit de l'intérêt nouveau manifesté à travers tout le pays pour le hockey de calibre junior. Il y a deux ans, à Montréal par exemple, si on attirait 1,500 personnes à une joute de calibre junior, on organisait une petite fête en signe de réjouissance. Cette année on a vu des foules de 6 et de 8,000 personnes suivre les activités de la ligue junior "A", tandis que les arenas plus petits comme celui du Centre Sauvé et l'arena Maurice Richard étaient remplis à craquer. A Winnipeg, les amateurs de hockey privés d'un club professionnel qui n'intéressait plus grand monde se rendent nombreux aux joutes de calibre junior. Le hockey amateur est-il en voie de reprendre ses droits dans un pays où il n'aurait jamais dû les perdre? Souhaitons-le, car plus il y aura de jeunes qui joueront au hockey, plus le problème de la délinquence sera facile à régler.

Le président de la Fédération Internationale de Hockey sur Glace, Robert LeBel, de Chambly dans le Québec, a déclaré à des journalistes qu'alors que son terme d'office achevait, sa plus grande satisfaction aura été de voir la renaissance du hockey junior et amateur au Canada. M. LeBel, un peu à cause de ses fonctions et surtout par goût naturel, a toujours favorisé le hockey amateur. Il a vu le nombre de ligues décliner rapidement pour assister à un regain de popularité, causé justement par le fait que la télévision a rendu le hockey professionnel plus facile d'accès pour le public. Or, quand le public parle ou entend parler de hockey professionnel, il pense immédiatement au calibre de la ligue Nationale, d'où son manque d'intérêt pour le hockey professionnel mineur. Quand il parle de hockey amateur, le public pense à une compétition au niveau de sa ville ou de son village et il s'y intéresse pour des raisons bien différentes, et il va aux joutes plutôt dans un esprit de carnaval qu'avec l'appréhension de la majorité de ceux qui vont voir jouer les professionnels.

Ils n'apprennent pas!

On aurait pu croire qu'un athlète du calibre de Sugar Ray Robinson aurait compris qu'il n'avait plus rien à faire dans l'arène. On aurait pu le croire, mais là s'arrête la logique. Robinson vient d'absorber une raclée aux mains de Denys Moyer et alors que tout le monde voyait dans ce combat le chant du cygne de celui qui fut, livre pour livre, le meilleur boxeur au monde. Mais il y a un autre signe qu'on a oublié, c'est celui du puissant dollar! Robinson a encaissé une raclée, mais il a obtenu un chèque de $25,000 pour ce combat. En se battant une fois tous les deux mois pour ce prix, Sugar Ray est certain de faire une bonne année, et il espère pouvoir retirer de la boxe le maximum de bénéfices. Mais toute chose a une fin, surtout la carrière d'un boxeur. Robinson va devenir une sorte de "punching bag" ambulant. Les promoteurs vont le payer pour permettre à de jeunes aspirants de prouver qu'ils ont des chances de réussir. Ceux qui battront Robinson iront un peu de l'avant, les autres seront mis de côté.

Robinson est avant tout un homme d'affaires. Il a perdu de l'argent dans des mauvais placements, mais on dit par contre qu'il possède des salles de quille, des appartements et de petites compagnies qui feraient le bonheur de bien des gens. Mais Sugar Ray est habitué à vivre de façon extravagante. Il a déjà possédé trois Cadillac à une époque où ces voitures étaient les plus recherchées. Il a son tailleur attitré, même son coiffeur! Il lui faut donc beaucoup d'argent pour vivre de cette royale façon. Et cet argent il le trouve "facilement", croit-il en se battant contre des gars comme Wilf Greaves et Denis Moyer. Espérons qu'on ne le retrouvera pas un jour dans la même institution que Johnny Saxton, ancien champion du monde mis sous arrêt pour un vol à l'étalage de $6.10, lui qui avait fait des milliers de dollars "facilement" dans l'arène. Aujourd'hui, il est complètement fou, incapable de subir son procès.

Survivance et perfectionnement du français dans un Canada bilingue

La question de l'enseignement de la langue seconde est de plus en plus à l'ordre du jour. En vue de la prochaine conférence canadienne sur l'éducation, à Montréal, M. Séraphin Marion vient de publier une brochure intitulée "Innovations dans l'Enseignement de la Langue Seconde au Canada". Cette brochure est le fruit d'une enquête menée par un comité spécial de la Conférence, avec un octroi de la Fondation Ford, sous la présidence de M. Robert Gauthier. Elle fera l'objet d'une étude profonde à la réunion de Montréal. Pour le moment, il suffit de retenir que l'enquête ne favorise pas l'enseignement hâtif d'une seconde langue. Elle préconise comme solution du problème de l'unité nationale le bilinguisme de l'élite.

La publication de cette brochure a précédé, sinon déclenché une intervention majeure de M. Jean-Marc Léger, dans **Le Devoir**. Le nouveau directeur de l'Office de la langue française de Québec dit tout bonnement que "le pseudo-bilinguisme généralisé serait mortel pour le Canada français". M. Léger ne veut pas discuter la question dans l'abstrait. Pour lui, au Canada français, il s'agit d'intensifier l'étude du français et de retarder l'enseignement de l'anglais jusqu'au secondaire. Car cette langue seconde est une langue majoritaire qui s'impose sans effort. L'apprendre trop tôt nuirait à la qualité du français et, pour citer le professeur Dulong: "Vouloir rendre le peuple entier bilingue, c'est risquer de lui faire perdre son âme, de le désaxer, de le désorienter". M. Léger n'hésite pas à dire qu'à l'heure actuelle l'enseignement plus hâtif de l'anglais dans le Québec "équivaudrait à un suicide collectif". Cette opinion est d'autant plus frappante que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec vient de décider d'imposer l'anglais à partir de la cinquième année primaire. Cela conduira, au dire de M. Edmond Cinq-Mars, dans l'**Action Nationale**, à un "bilinguisme affreux que le futur milieu de travail exagérera et qui donne ce résultat innommable: le joual". C'est là, dit-il, une "profonde injustice".

C'est dans cette perspective que s'est placé M. Roger St-Denis, qui vient de démissionner comme président de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, en guise de protestation contre le bilinguisme scolaire qui, selon lui, détruira le groupe franco-ontarien d'ici deux générations. Au sujet de la création d'une race "biculturelle", M. St-Denis dit que "cette race ne produira jamais que des bâtards intellectuels".

La "bombe" de M. St-Denis a provoqué des commentaires défavorables. M. Jean-Raymond St-Cyr les résume dans un article du **Droit**. Selon M. Benjamin Michaud, surintendant adjoint de l'enseignement primaire au Ministère ontarien de l'Education, le français fait du progrès dans cette province, le bilinguisme ouvre des postes intéressants aux Franco-Ontariens même dans le monde économique et il est d'ailleurs nécessaire, à cause de l'isolement et comme seule solution à un nationalisme impraticable de serre-chaude. M. Roland Bériault, administrateur de l'Association des commissions scolaires bilingues de l'Ontario, a été plus brutal: "Avant de faire un testament, il faudrait bien commencer par accomplir des oeuvres". M. Bériault parle de progrès et de progrès constant. Un autre éducateur signale que le système de l'Ontario permet de former des "Franco-Ontariens riches de leur patrimoine français, mais aussi des Franco-Ontariens qui prendront place avec honneur par tout le Canada . . . comme citoyens supérieurs". Une voix minoritaire, celle des Maritimes, s'exprime dans l'**Evangéline**, par la plume de Jean Hubert: elle prend pour acquit que le bilinguisme en vaut la peine et elle cherche comment le promouvoir plus efficacement chez les Anglophones.

Ces opinions reflètent évidemment une différence de buts et de circonstances, mais elles dénotent aussi combien cette question est complexe au Canada et combien il importe d'y apporter des solutions scientifiques, en tenant compte des cadres historiques et politiques.

Au Manitoba, le français est maintenant autorisé à partir de la quatrième année de l'école primaire. La population française a obtenu cette concession en alléguant les recherches et les **expériences favorables à l'enseignement hâtif d'une langue seconde**. Mais l'honnêteté demande que, pour améliorer cette situation, l'on se place carrément au point de vue de la langue maternelle, une langue officielle du pays.

L'an dernier, le professeur H. L. Bratnober, dans une conférence sur "The Language Laboratory in the High School" à l'assemblée annuelle de la Manitoba Education Association, a fait les remarques suivantes qui éclairent ce problème.

En premier lieu, dit-il, la langue maternelle est le fruit de milliers d'heures d'efforts et d'expériences de la part d'un enfant, tandis que la langue seconde, même dans les conditions les plus avantageuses, ne représente qu'environ 200 ou 300 heures de travail annuel.

En deuxième lieu, il rapporte une expérience (la première qu'il connait) américaine, qui démontre clairement que le degré du progrès d'un étudiant dans la maitrise d'une langue seconde dépend du degré de son intelligence, et non pas des moyens plus ou moins perfectionnés dont il dispose.

Ces notes, qui rejoignent d'autres études du genre, imposent aux Franco-Manitobains une nouvelle ligne de conduite dans leurs revendications. Honnêtement, ils ne peuvent plus demander l'enseignement du français à partir de la première année scolaire que comme langue première, langue maternelle. Car à cette étape on ne peut justifier l'enseignement d'une langue comme langue seconde que pour les enfants plus brillants, dont la nouvelle langue n'est qu'une petite partie de leur expérience vitale.

Ajoutons que le professeur Bratnober croit fermement que la condition fondamentale de l'étude d'une seconde langue est la maîtrise de la première langue. C'est plus pratique et plus conforme à l'évolution naturelle de la culture individuelle.

Le bilinguisme est nécessaire au Canada, et il serait nécessaire même dans un Québec séparé. Mais que ce soit un bilinguisme hiérarchisé, dans lequel chaque partenaire gardera, comme base, la langue et l'esprit propres à sa race.

"Sommes fabuleuses"

Dans le rapport du "Comité de perception" de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui parait dans les procès-verbaux de cette Association, en page 184, on lit le paragraphe suivant:

☆ ☆ ☆

Refus de collaboration

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, a signifié oralement son refus d'aller parler dans les paroisses cette année, au bénéfice de la perception, en raison d'un récent article paru dans le journal **La Liberté et le Patriote**, et qui faisait état des "salaires fabuleux payés aux visiteurs". En raison de cet article, M. l'abbé Raymond croit inopportun pour lui d'aller présentement plaider la cause financière de l'Association, s'en déclare peiné, et espère que les circonstances seront plus favorables l'an prochain.

☆ ☆ ☆

Le rapport dont le paragraphe précédent fait partie a été soumis à la réunion régulière de l'exécutif de l'Association, le mercredi 14 février, le protestataire y étant présent, et il entre ainsi dans les registres de l'Association comme un récit exact de ce qui a été dit à la réunion du comité en question.

Il semble que l'article du journal dont il s'agit est celui qui a été publié en page éditoriale le 17 novembre 1961, en guise de commentaire d'une lettre de M. l'abbé Raymond. On y trouve en effet un paragraphe qui ressemble en partie à celui cité plus haut, à savoir:

"Si nous disposions de la moitié des sommes fabuleuses que notre correspondant arrache à l'Association, pour un travail bien délimité, nous ferions encore mieux."

A propos de cette phrase et d'autres qui ont été publiées au cours de l'année 1961, nous avons inséré une section, "Réparations", dans notre éditorial de première page à la fin de l'année et, dans cette section, plus précisément le paragraphe suivant:

"Nous craignons aussi avoir été un peu trop dur à l'égard de M. l'abbé Pierre Raymond dans un commentaire d'une de ses lettres au journal. Il faut bien se mettre à la place de ces visiteurs qui, de temps en temps, en visitant un centre ou l'autre, touchent du doigt l'affaiblissement du français et qui sont tenus par leur travail à la recherche de la perfection. Ils peuvent trouver parfois que les autres instruments de la survivance ne sont pas à la hauteur de la tâche. Un rédacteur, habitué à peser les caprices de quelque 40,000 lecteurs de tous les âges et de toutes les classes, devrait avoir la peau un peu plus épaisse, et la plume un peu plus légère. Tout cela, d'ailleurs, sans renoncer au devoir de rétablir la vérité et au plaisir d'une discussion mouvementée."

Cette mise au point n'ayant pas suffi pour régler cette question, semble-t-il, nous nous empressons de retirer spécifiquement la phrase dont on se plaint, faisant foi ainsi à ceux qui doivent s'occuper des intérêts de l'Association et de la population dans les questions financières.

Nous posons ce geste surtout dans le but de promouvoir l'esprit d'entente dont notre petit groupe a absolument besoin et dans l'espoir d'atteindre de plus en plus parfaitement l'idéal que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a proposé dans sa magistrale lettre sur la Presse Catholique, au début de l'année. Citons à ce sujet le paragraphe suivant (au sujet du **Sunday Herald** et de **La Liberté et le Patriote**):

"Avant de conclure je veux rendre hommage à la compétence, à la bonne volonté et surtout au souffle d'apostolat qui animent les directeurs de nos deux hebdomadaires et leurs dévoués collaborateurs. Que Dieu leur accorde de pouvoir grouper autour d'eux toutes les bonnes et efficaces énergies de telle sorte que tous leurs lecteurs soient de plus en plus gagnés avec eux à l'influence de l'Evangile du Christ, à l'enseignement de l'Eglise, aux éternelles valeurs de vérité divine, d'amour, de pureté et d'apostolat sur lesquelles a fleuri la civilisation chrétienne."

La France, grande exportatrice de livres

La France est, avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le plus grand exportateur de livres du monde. Voici en milliers de dollars une estimation de ses principaux marchés:

Belgique-Luxembourg	4,500
Algérie	1,800
Canada	1,400
Grande-Bretagne	1,000
Etats-Unis	800
Allemagne Fédérale	400
Suisse	2,000
Brésil	1,700
Italie	1,000
Maroc	800
Argentine	400

La France, de son côté, importe pour 2,500,000 dollars de livres de Belgique et du Luxembourg et 1,800,000 dollars de la Suisse.

C'est trop tard, et trop peu . . .

Nous avons les chèques bilingues. Bon C'est fort aimable au gouvernement. C'est sans doute aussi fort habile à la veille des élections générales. Il n'en reste pas moins que c'est trop tard et trop peu.

Nous avions proposé la tenue d'une enquête royale sur le bilinguisme. Nous suggérions même au gouvernement de décréter, pour les années qui viennent, un "moratoire des miettes": il cesserait de nous accorder, au hasard des élections, du bilinguisme parcellaire, et il attendrait la définition d'un vrai régime du bilinguisme.

M. Diefenbaker dit NON au régime, et OUI aux miettes électorales. Peut-être s'attend-il que nous fassions "la belle" devant toutes les miettes qui s'annoncent? Car on nous en promet de succulentes: papeterie, en-têtes, publications, et autres révolutions du genre. Que nos coeurs s'exaltent et qu'ils chantent la gloire de l'Etat central.

Mais la participation des Canadiens français à la fonction publique? La langue qu'ils y parleront? Le rôle qu'ils y joueront et autres broutilles? Il faudra attendre le bon plaisir de la majorité.

L'Etat central, une fois de plus, est professeur de séparatisme. Malgré les chèques bilingues.

André LAURENDEAU.
(Le Devoir)

Si quelqu'un ne commet pas d'écart de paroles, c'est un homme parfait, il est capable de refréner tout son corps. (Jac. 3, 2)



Pour la première fois dans l'histoire militaire canadienne, des hélicoptères serviront sur les champs de bataille comme éclaireurs ou observateurs. Neuf d'entre eux seront expédiés en Europe au début de mars après des exercices prolongés pour l'entrainement des pilotes et pour l'adaptation des délicates machines à la température canadienne. Ces exercices ont lieu au centre militaire de Rivers qui se spécialise dans la coordination des opérations des trois corps militaires, l'armée, l'aviation et la marine. A gauche on voit le chargement des pièces des hélicoptères dans un avion Hercules. A droite on voit le capitaine L. Glendinning, commandant de l'escadre d'hélicoptères. Un hélicoptère ne pèse qu'environ 1,500 livres, mais coûte $75,000; une heure de vol coûte $100 et l'entretien demande dix fois plus de dépenses et de temps qu'un petit avion.

Convocation du Concile

De Sa Sainteté Jean XXIII
Pape par la Providence divine

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

portant indiction du IIe Concile Oecuménique du Vatican
Ioannes episcopus, servus servorum dei ad perpetuam rei memoriam

(Les sous-titres ne sont pas dans le texte latin.)

(Suite)

Nous avons annoncé, le 25 janvier 1959 pour la première fois, qu'un Concile se tiendrait. En le faisant, il Nous semblait lancer, d'une âme et d'une main frémissantes, une petite semence. Soutenu par le secours divin, Nous avons alors affronté le travail si divers et si lourd qu'une telle entreprise demandait. Il y a bientôt trois ans de cela, trois ans pendant lesquels Nous avons vu cette minuscule semence, au souffle de la grâce céleste, se développer en un arbre élancé. En regardant en arrière le long et laborieux chemin qui a été parcouru, Nous rendons grâces à Dieu immensément, de ce qu'il Nous a donné largement son aide pour que tout se déroulât convenablement, avec précision et dans la concorde.

Avant de fixer les thèmes à traiter au Concile, Nous avons commencé par demander l'avis prudent et sage des Cardinaux, des Evêques, des Supérieurs généraux des Ordres religieux et des Congrégations religieuses, des Universités catholiques et des Instituts ecclésiastiques. Pendant toute une année, on s'est employé à cette consultation vraiment considérable. Il en est ressorti clairement quels devaient être les sujets qui devaient principalement être mis à l'étude.

Et voici que la joie Nous est donnée de vous annoncer que les études menées avec entrain, auxquelles les Cardinaux, Evêques, Prélat, théologiens, canonistes, savants et spécialistes du monde entier ont consacré une activité vraiment unie et très sérieuse, que ces études touchent à leur fin.

Aussi confiant dans le secours du Divin Rédempteur qui est le commencement et la fin de toutes choses, dans l'intercession de l'auguste Mère et très sainte Vierge Marie et dans celle de saint Joseph au patronage de qui Nous avons confié, dès le début, cette entreprise si grave, Nous pensons que le moment est venu de convoquer le deuxième Concile Oecuménique du Vatican.

A cette fin, après avoir entendu l'avis des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des Saints Apôtres Pierre et Paul et par Notre autorité Nous annonçons, notifions, convoquons pour la prochaine année, mille neuf cent soixante-deux, le deuxième Saint, Oecuménique et universel Concile du Vatican qui sera célébré dans la Basilique Patriarcale du Vatican aux jours que Dieu qui est toute Providence Nous donnera de fixer.

En conséquence Nous voulons et ordonnons qu'à ce Concile par Nous prescrit, assistent venant de toutes les parties du monde Nos chers Fils les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, les Vénérables Frères Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques résidentiels ou titulaires et tous les ecclésiastiques qui sont tenus de par le droit à assister à un Concile Oecuménique.

Invitation à la prière

Et maintenant Nous demandons à chaque fidèle et à tout le peuple chrétien de porter tout son zèle vers le Concile et de vouloir prier ardemment Dieu Tout-Puissant afin qu'il accompagne dans sa bonté cette entreprise si grave et désormais toute proche, qu'en l'affermissant de sa force il lui donne de se réaliser avec toute la dignité requise. Que toutes ces prières jaillissent, incessantes, de la foi comme d'une source vive et qu'elles soient appuyées de la mortification corporelle volontaire. Ainsi seront-elles mieux acceptées par Dieu et seront-elles souverainement efficaces. Qu'elles soient encore valorisées par un effort généreux de vie chrétienne, effort d'où l'on puisse déduire que tous sont disposés à suivre les ordres et les résolutions qui seront formulés un jour par le Concile lui-même.

Nous adressons ces exhortations à Nos fils très aimants de l'un et l'autre clergé, où qu'ils soient, et aux fidèles de toutes catégories. Nous faisons appel particulièrement aux enfants dont l'innocence et les prières, nul ne l'ignore, sont si puissantes auprès de Dieu; aux malades, à ceux qui souffrent, dans la conviction que leurs douleurs, leur vie si marquée du sacrifice, par la vertu de la Croix du Christ, se transformeront en une prière instante, en salut et en source de vie plus sainte pour toute l'Eglise.

Enfin Nous demandons instamment à tous les chrétiens séparés de l'Eglise catholique de supplier Dieu. Car le Concile leur sera profitable à eux aussi. Il ne Nous échappe pas que beaucoup d'entre eux sont animés du désir d'atteindre l'unité et la paix selon l'enseignement du Christ et selon la prière qu'il adressa au Père céleste. Nous ne voulons pas oublier que non seulement l'annonce du Concile fut entendue et accueillie par eux avec grande satisfaction, mais que beaucoup d'entre eux s'engagèrent à prier Dieu pour l'heureuse issue du projet, et qu'ils se réjouissent dans l'espoir de pouvoir envoyer des représentants de leurs Communautés qui suivront les travaux du Concile. C'est aussi pour Nous un grand espoir et un réconfort. Et afin de rendre plus faciles de telles relations, Nous avons institué à cet effet un Secrétariat spécial.

Que puisse se produire pour la famille chrétienne de ce temps ce que nous savons avoir existé à Jérusalem après l'Ascension du Christ au ciel, lorsque l'Eglise, à peine née, dans la concorde parfaite des esprits, s'attacha à Pierre, Pasteur des agneaux et des brebis, et pria avec lui et pour lui. Daigne l'adorable Esprit de Dieu, accédant aux voeux les plus ardents de tous, accepter cette prière qui monte chaque jour de tous les points du monde:

"Renouvelez de nos jours vos prodiges, comme en une autre Pentecôte, et faites de la Sainte Eglise, toute rassemblée pour une prière plus fervente autour de Marie, Mère de Jésus, et guidée par Pierre, le règne du Divin Sauveur, règne de vérité, de justice, d'amour et de paix. Amen" (A. A.S. a. 1959, vol. II, pag. 832).

Finale

Cette Constitution, Nous voulons qu'elle ait plein effet maintenant et toujours. Ainsi, que tout ce qui est décrété par elle soit religieusement observé par ceux qu'elle concerne et garde toute sa force. A l'effet de cette Constitution ne pourra faire obstacle aucune prescription d'aucune sorte, attendu que par cette constitution Nous abrogeons toutes les prescriptions qui lui seraient contraires. C'est pourquoi, si quelqu'un, doté de quelque autorité que ce soit, agit sciemment ou non, contre ce que Nous avons notifié, Nous ordonnons que ce soit tenu pour nul et sans valeur. Que personne ne s'arroge le droit de retrancher ou d'altérer quoi que ce soit des copies de Notre décision ou de cette Constitution. De plus, aux exemplaires et extraits de cette constitution, reproduits à la main ou imprimés, qui porteraient le sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité et en même temps la contre-signature d'un notaire public, il faut ajouter foi comme on le ferait au document original s'il était présenté. Et si quelqu'un méprise ou déprécie de quelque façon que ce soit Nos décrets, qu'il sache qu'il encourra les peines établies par le droit à l'encontre de ceux qui n'obtempèrent pas aux ordres des Souverains Pontifes.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 25 décembre 1961 en la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ, quatrième année de Notre Pontificat.

Ego IOANNES
Catholicae Ecclesiae Episcopus

FIN

Présence et avenir de la langue française, (3) De "France-Islande" à "L'Echo-Papou"

Une enquête de Jean-François Ménard

Exclusif à La Liberté et le Patriote

(Suite)

On estime aujourd'hui à près de 12,000 le nombre de journaux et périodiques de tout genre imprimés en langue française. Si l'on s'en tient aux dernières statistiques, la France seule publie près de 8,500 revues ou magazines différents contre 4,000 en Grande-Bretagne et autant aux Etats-Unis.

Bien entendu, ces chiffres s'appliquent aux périodiques de tout genre et non aux seuls quotidiens. Dans ce domaine, il parait environ 270 quotidiens français dans le monde entier contre 2,400 anglais, 1,000 espagnols et 650 allemands. Cette disproportion s'explique par le fait que les quotidiens étrangers qui ne sont souvent qu'un maillon local — une simple édition — d'une grande chaine de presse.

De "France-Islande" à "L'Echo-Papou"

La carte de la presse de langue française à travers le monde est une des plus curieuses qui soit. On trouve des journaux de langue française de l'Ethiopie à la Polynésie, de l'Islande à la Papouasie et c'est certainement dans ce domaine que le flux ou le reflux de la langue a eu le plus de répercussion. Il existait, par exemple, avant guerre, au moins deux douzaines de journaux français en Russie, dont la très importante "Gazette de Moscou". A cette époque, des périodiques paraissaient d'Astrakan à Bakou, de Karkov à St-Petersbourg. Il en était de même en Chine où le "Journal de Pékin" et l'"Echo de Chine" avaient une importante audience.

Les influences politiques ou économiques ont également amené de grands changements dans la presse française d'Amérique latine et des Etats-Unis. Mais alors qu'il n'existe plus de véritable presse française en Chine et uniquement des journaux politiques en Russie, la presse d'Amérique du Sud s'est simplement transformée en maintenant ses positions.

Si on admet qu'une colonie de culture française assez importante est indispensable pour la survie d'un quotidien, il faut constater que ces colonies existent toujours en Argentine où l'on compte deux quotidiens français en Turquie, deux quotidiens en Grèce, un quotidien en Egypte, six au Liban; trois en Israël et en Iran un.

Estimation de la presse de langue française
(journaux et périodiques de tout genre)

Algérie	150
Allemagne	10
Argentine	5
Australie	2
Belgique	1.100
Brésil	3
Cambodge	5
Cameroun	10
Canada	200
Chili	2
Congo (Grazzaville)	2
Congo (Léopoldville)	20
Côte d'Ivoire	2
Côte Française Somalis	1
Espagne	3
Etats-Unis	30
Ethiopie	2
France	9,000
Gabon	2
Grande-Bretagne	2
Grèce	3
Guadeloupe	20
Guinée	3
Guyane	3
Haiti	30
Israel	5
Italie	7
Liban	12
Luxembourg	23
Madagascar	12
Maros	15
Martinique	20
Ile Maurice	12
Mexique	2
Nouvelle-Calédonie	6
Egypte	20
Réunion	6
Sénégal	5
Seychelles	2
Suède	2
Suisse	400
Tunisie	10
Turquie	5
Union Soviétique	5
Viet-Nam	10
Yougoslavie	2

De plus il existe au moins un périodique de langue française dans chacun des pays: Afghanistan, Autriche, Birmanie, Bulgarie, Chili, Colombie, Corée, Danemark, Dahomey, Guatemala, Inde, Iran, Islande, Japon, Mali, Norvège, République Centre-Africaine, Trinidad, Tchad, Uruguay, Vatican et Venezuela.

Les chiffres ci-dessus, bien que tenant compte des dernières données disponibles ne sont qu'approximatifs. Certaines statistiques font entrer en ligne de compte des périodiques très différents allant du quotidien au bulletin de Chambre de Commerce.

La disparition des "Chroniques de Jersey" a sans doute marqué un recul de l'influence française dans les îles anglo-normandes bien que des quotidiens locaux continuent à publier des chroniques en français. Il est vrai que le courrier aérien modifie les distances en Europe et que l'existence de quotidiens pour de petits groupes francophones isolés ne s'impose plus. C'est sans doute le cas de Londres où "France" a cessé sa parution journalière pour se transformer en hebdomadaire dès la fin de la guerre. Les quotidiens de Paris sont, en effet, en vente dans la capitale anglaise quelques heures après leur sortie.

L'apparition de la télévision et son extraordinaire développement au cours des dernières années a mis à la disposition de la culture un nouveau moyen d'expression. Il n'existe pourtant aujourd'hui que sept pays ayant des émissions régulières et importantes en langue française: la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Liban, le Luxembourg et la Suisse. Le Canada à lui seul dispose d'un réseau de télévision française avec un million de téléspectateurs.

Si l'on excepte l'Algérie dont le réseau dépend de la R.T.F., il n'existe aucun émetteur de langue française en Afrique comme d'ailleurs en Amérique du Sud et en Asie. C'est pour combler ce vide que la France prévoit l'installation d'émetteurs de télévision aux Antilles et dans différentes régions d'Afrique. Presque toutes les grandes stations de radio du monde ont, par contre, des émissions en français.

Un livre toutes les quarante minutes

Le livre français joue, dans la vie intellectuelle du monde civilisé un rôle considérable.

Quatre langues, en effet, se partage le quasi monopole de la littérature internationale. Sur les 150,000 titres différents publiés chaque année dans les dix principales langues, 10 pour cent le sont en français, 20 pour cent en anglais, 15 pour cent en russe et autant en allemand.

En gros, on peut estimer à 15,000 titres le nombre de livres publiés, chaque année, dans le monde entier, en français. Cela revient à dire qu'il sort environ des presses un livre en français toutes les quarante minutes.

Sur cette masse, 35 pour cent des titres sont consacrés à la littérature, 20 pour cent aux sciences appliquées, 10 pour cent à la science pure et autant à l'histoire et à la géographie. Il s'agit là de chiffres approximatifs, les dernières statistiques fournies par l'UNESCO étant déjà anciennes et pouvant être interprétées de différentes façons.

Un indice remarquable de l'influence du français est le nombre des traductions des oeuvres écrites en cette langue. C'est ainsi qu'il vient en première place pour les oeuvres étrangères traduites aux Etats-Unis et en Angleterre, battant chaque fois largement l'allemand et le russe. Le français est pratiquement à égalité avec l'anglais pour les traductions au Japon. Il occupe la seconde place derrière l'anglais en Espagne, en Italie, en Hollande, en Argentine. Dans l'ensemble, plus de 2,000 titres différents sont traduits chaque année en seize langues. Après les Anglais et les Américains, ce sont les Japonais, les Allemands, les Italiens et les Espagnols qui traduisent le plus d'auteurs français.

Les Soviétiques, eux-mêmes, reconnaissent à la littérature française des qualités inégalables. Depuis la Révolution, 4,600 titres français ont été traduits et atteignent à ce jour le tirage record de 200 millions d'exemplaires.

De ce trop rapide bilan, nous ne sortirons pas hélas que des éléments positifs. Le français a perdu son influence en Europe Orientale. Stationnaire en Suisse, brimé dans ses positions asiatiques, il reste menacé au Canada, à l'Ile Maurice, aux Seychelles. . .

Mais à côté des points faibles que de sujets de réconfort! Dix-huit mille professeurs enseignent aujourd'hui le français à travers le monde, un nombre chaque jour croissant d'élèves lui donne la préférence, la moitié de l'Afrique l'adopte comme langue officielle . . .

Sans penser comme le grand romancier britannique H. G. Wells que dans la compétition amicale que se livrent l'anglais et le français pour la suprématie universelle "la balance penchera de plus en plus dans l'avenir en faveur de ce dernier", il est certain que tout semble lui réserver une place de choix.

Si la langue française ne prétend à aucune hégémonie, elle reste un élément puissant de progrès et de civilisation. Grâce à elle, la pensée de millions d'hommes de toutes races et de toutes philosophies, trouve un lien commun. Tant il est vrai comme le disait un écrivain belge que "le français est une nation".

FIN

Billet du vendredi

JORGE MANACH, écrivain cubain

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'écrivain cubain Jorge Manach, décédé en juin dernier à Porto-Rico, était une sommité intellectuelle de son pays, ce qui ne l'empêcha point de passer en exil les dernières années de sa vie. Il avait 63 ans. On le connaissait peu dans le monde occidental, si ce n'est en Espagne, patrie de ses ancêtres, bien qu'il ait longtemps séjourné aux Etats-Unis et en France, pour fins d'étude et de recherches. Sauf erreur, les traductions de ses livres sont rares ou inexistantes, qui pourraient renseigner sur l'homme et son oeuvre. Il fut pourtant d'une activité extrême, prolifique dans l'ordre de la production littéraire, et l'on s'étonne qu'il ait encore trouvé du temps pour la politique.

En dépit d'un physique susceptible de le desservir, car il était un peu chétif et maigrelet, il travailla comme dix. Rien ne lui était étranger, de ce qui est culture, avancement, progrès. Avocat et docteur en philosophie, professeur, journaliste, il s'intéressa aussi à la radio et à la télévision, dont il fut en son pays l'un des principaux animateurs. Disciple de Marti le patriote cubain, c'est à sa manière qu'il entrevoyait la vie publique, la voulant ordonnée dans le sens du bien populaire, faisant abstraction des individus, des succès personnels.

* * *

Ce qui, soit dit en passant, n'assura pas une longue durée à sa carrière politique. Après avoir été, en 1939, délégué de sa province de Las Villas à l'Assemblée constituante, chargée de rédiger la Grande Charte de 1940, il fut élu sénateur pour un mandat de quatre ans, candidat de la coalition des partis ABC - Révolutionnaire-Républicain. Mais il était un théoricien idéaliste, plus qu'un réalisateur pratique, et il se rendit vite compte qu'il faisait fausse route, ses idées n'influant que sur une minorité autour de lui. Entre-temps, les événements se précipitaient à Cuba.

C'était l'avènement de Castro après la fuite de Batista. Les idées nouvelles, que préconisait Manach, prirent avec Castro des tangentes imprévues, et pour lui maintes conclusions s'éloignaient trop des prémisses posées. A la fin, incapable d'accepter une situation de fait ne répondant d'aucune façon à ses vues, à sa conception de l'Etat et de son rôle, il décida en 1956 de repartir pour l'étranger. Il s'en fut à Porto-Rico, laissant entendre qu'il y prendrait de longues vacances dont il avait besoin. Il ne revint pas. Son exil était volontaire, mais c'était l'exil quand même. L'homme qui avait tant aimé sa patrie, la voulant progressive et prospère, l'avait quittée pour ne pas la revoir.

* * *

En littérature, Jorge Manach cultiva tous les genres, comme le rappelle le journaliste Luis Gutierrez Delgado, qui fut l'un de ses intimes, mais l'essai eut sa prédilection. Ce qui s'explique chez un homme d'idées. Pour avoir été dans son pays l'un des écrivains les plus discutés, il n'en était pas moins écouté et respecté, son avis faisant loi dans les choses de l'art et de la culture. On souligne que son premier conte publié le fut en anglais, dans une revue étudiante de Cambridge (Mass.). Cela remonte à 1916. Quatre ans plus tard, il commence d'envoyer des textes à **Bohemia**, à la Havane.

En 1922, il corrobore de Paris aux revues cubaines, puis il revient au pays natal vers 1923. Dès lors, ses publications ne se comptent plus: articles, contes, essais, critique littéraire et critique artistique, manifestes, brochures, livres. Victime d'un premier exil en 1935, il enseigne la littérature espagnole à l'Institut des Espagnes de l'Université Columbia, de New York. En 1940, retourné en son pays, il se voit confier la chaire d'histoire de la philosophie, à la faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de la Havane. Il mourut sans avoir pu compléter deux de ses oeuvres majeures: son **Histoire de la Philosophie** et la **Formation de la Conscience cubaine**, où il se livre à une étude de Marti, aussi complète qu'il est possible.

L'ILLETTRE.

Commémoration

Le Canada commémorera, à la fin mars, le 60e anniversaire de la fin de la guerre des Boers. Une cérémonie du souvenir se déroulera au cénotaphe de la guerre d'Afrique du Sud, près du square de la Confédération, à Ottawa. Il y aura également un diner officiel auquel seront invités tous les anciens combattants de cette guerre.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberte et le Patriote

Le lundi 19 février avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. La fanfare LaVérendrye faisait une demande pour un octroi qui lui permettra de remplacer certains instruments de musique; comme cette fanfare rehausse toujours nos processions et parades et qu'elle donne plusieurs concerts dans nos parcs durant la belle saison, leur demande fut remise au comité du budget.

La réunion de la Fédération américaine des maires se tiendra en mai à l'hôtel Fontainebleau, à Miami; comme beaucoup de maires américains viendront à Winnipeg et St-Boniface cette année pour le congrès en juin, il fut recommandé que les arrangements nécessaires soient faits afin de permettre à notre maire d'y aller.

L'ingénieur demande la permission de louer un appareil pour l'inspection par télévision des égouts; comme la location de cette machine et de son opérateur coûte $300 par jour et que cette machine peut vérifier 2,000 pieds par jour, l'ingénieur demande la permission de dépenser $6,000 pour ce travail; les égouts qui seraient inspectés sont ceux de Enfield Crescent, des rues Kitson, Eugénie, Horace, Goulet, Berry, une partie des rues Langevin, Ritchot et Cathédrale; ceci donnerait une image positive des égouts qu'il faudrait remplacer; déjà il y a une demande faite pour $600,000 de travaux pour cette année, mais si l'inspection révèle que certains égouts sont encore en assez bonne condition, ce chiffre pourrait être considérablement réduit; si par contre les résidants de ces rues croient que leur égout n'a pas besoin d'être remplacé, l'ingénieur sera en meilleure position pour faire valoir ses arguments pour ou contre; le comité recommande que l'ingénieur s'assure du meilleur prix à obtenir pour un groupe de rues et lui fasse rapport.

L'avocat de la ville donne son rapport sur la demande du Juniorat pour exemption de certaines taxes; il dit que le Juniorat ne peut être considéré comme ayant droit à l'exemption sous la charte de la ville; seule leur chapelle est exempte de taxes, mais le reste des bâtiments et du terrain est sujet à la taxe.

Dix candidats, dont trois de Winnipeg, ont posé leur candidature pour la position de chef-adjoint des pompiers, et trois pour la position de chef des pompiers; il fut recommandé que ces demandes soient étudiées par le chef et le comité de feu pour décider si des examens ou tests devront être imposés à tous les candidats ou seulement à ceux que le comité croit éligibles pour ces positions; le chef Gagnon prendra sa retraite le 1er avril.

Aurons-nous une grosse tempête de neige d'ici dix jours ou deux semaines? Le maire est prêt à prendre une chance qu'il ne neigera pas, et les comités réunis en Conseil décidèrent de s'en remettre à la Providence puisqu'il s'agit d'épargner une somme de $7,000 à $8,000. Si nous avons une autre tempête de neige il faudra élargir le passage dans certaines rues et ruelles, ainsi que dans les baies du Parc Windsor et de Norwood et transporter la neige ailleurs, ce qui coûterait environ $8,000; comme l'ingénieur veut acheter une chasseusse de neige avec camion qui servirait aussi l'été comme "front-end loader", au coût de $24,000; s'il ne neige pas, les $8,000 qui ne seraient pas dépensés pourraient être appliqués à cet achat; tous les membres se déclarèrent en faveur de prendre une chance sur notre climat et l'ingénieur devra demander aux fournisseurs de cette sorte d'équipement de soumettre leurs prix, avec possibilité d'avoir l'équipement au plus tôt; ce chasse-neige qui a été mis à l'essai la semaine dernière permet d'étendre la neige sur une plus grande surface et ne bloque pas les entrées privées; la pelle et le tuyau, qui coûte $5,400 peuvent être enlevés et l'équipement peut servir à d'autres travaux.

Système d'aqueduc

L'avocat de la ville rapporte que la ville n'est pas responsable des dommages qui surviennent lorsqu'il y a un bris dans le système d'aqueduc.

Le comité de l'éclairage recommande l'installation de quatre lumières entre le pont des piétons rue Plinquet, et la compagnie Westeel, rue Desautels.

Par suite du rapport du surintendant du Bien-être social, en date du 19 de ce mois, il fut recommandé que des remerciements soient exprimés aux organisations qui ont contribué à la distribution des paniers de Noël parmi les familles de St-Boniface; nommément la Société de St-Vincent-de-Paul de la basilique; l'Académie St-Joseph, Windsor Park Collegiate, les clubs Kiwanis de Norwood et St-Boniface, les clubs Kinsmen de Norwood et St-Boniface, le club Optimiste de St-Boniface, la Légion Canadienne de St-Boniface et Norwood, la compagnie Woods Bag & Canvas et la Norwood Women's Institute.

Le gouvernement métropolitain invite l'ingénieur et l'officier de prévention des incendies à suivre une série de conférences qui seront données les 7 et 8 mai à l'hôtel Marlborough, afin d'étudier l'interprétation et l'usage du nouveau code de construction.

Vu que le prix du cuivre doit monter demain (mardi), des comités réunis en Conseil donnèrent la permission à l'ingénieur de demander des soumissions immédiatement pour 10,000 pieds de tuyaux de cuivre afin de profiter du prix avant la hausse.

A lundi prochain.

Les premiers récipiendaires de médailles du Conseil des arts

OTTAWA — M. le chanoine Lionel Groulx ainsi que MM. Marius Barbeau et Wilfrid Pelletier sont au nombre des dix premiers Canadiens officiellement décorés de la "médaille du Conseil des arts du Canada", décoration instituée en septembre dernier.

La médaille leur a été remise à Ottawa, lors d'un dîner que présidait M. Claude Bissell, président du Conseil des arts. M. Bissell et le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., vice-président du Conseil, ont remis les décorations aux récipiendaires.

A l'exclusion des personnes déjà mentionnées, voici la liste de ces premiers Canadiens à recevoir la nouvelle décoration: l'hon. Brooke Claxton, à titre posthume; les peintres Lawren Harris et A. Y. Jackson; l'ancien gouverneur-général du Canada, le t. hon. Vincent Massey; le musicien torontois Healey Willan; la romancière Ethel Wilson, et le poète E. J. Pratt, tous deux de la Colombie-Britannique.

Dans son discours de bienvenue, M. Bissell a déclaré que "la cérémonie est la concrétisation d'un de nos projets les plus chers."

Il a rappelé que la médaille a été institutée pour permettre au Conseil des Arts d'honorer de la plus haute distinction possible les Canadiens qui, sur une longue période, ont joué un rôle de premier plan dans l'essor culturel de notre pays par leur contribution au progrès des arts, des humanités ou des sciences sociales.

Un dîner a précédé la remise des décorations. Le directeur du conseil, M. A. W. Trueman, et le directeur associé, M. Eugène Bussière, ont donné lecture des citations.

Le Conseil compte faire de cette cérémonie un événement annuel, mais il prévoit que le nombre des lauréats ne dépassera pas trois ou quatre par année. Normalement, la médaille comportera un prix en argent de $2,000.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Semaine scoute

Plusieurs unités du diocèse profitent de cette Semaine scoute pour inviter les parents aux réunions et surtout les faire participer à une promesse scoute.

Ainsi, la troupe Langevin a eu une montée de huit louveteaux à la meute et la promesse scoute de huit novices: Roger Rocan, Gilles Bonin, Cyril Barnabé, René Nault et Gérard Carrière.

La troupe Taché a été témoin de la promesse de deux C.P., soit Gérard Carrière, de la patrouille des Caribous, et Hubert Gauthier, de la patrouille des Panthères.

Mercredi soir, les novices Léo Dufault, Gérald Guénette, Robert Trépanier, Maurice Guay et Jean Savoie ont prononcé leur promesse scoute à la troupe Provencher, devant bon nombre de parents.

Toutes ces promesses ont été précédées d'une veillée d'armes. Notre-Dame . . . Victoire! pour ces nouveaux scouts.

Ralliement

Après les fêtes de dimanche dernier, alors que toutes les unités du diocèse ont assisté à la messe dans leur paroisse, tous se rencontreront à St-Norbert pour le grand ralliement, le dimanche soir 25 février prochain.

Les parents et les amis des louveteaux, scouts, commandos et routiers sont invités à se joindre à nous pour cette grande soirée qui commencera à 6 h. p.m.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes d'une série de cinq, au profit des scouts de St-Boniface, aura lieu le dimanche soir 25 février, à 8 h. 15, dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph. Bienvenue à tous!

TOUJOURS PRET.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Famille tiendra sa partie de cartes annuelle le 18 mars, au numéro 778, rue Archibald, St-Boniface. Les profits de cette partie de cartes iront à l'Association d'Apostolat laïque en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon) et leur fils, Kenneth, autrefois de la paroisse, font partie de cette association. Leur fille, Judith, est entrée dans une communauté religieuse à Vancouver.

Marcel Bonin ne jouera plus cette saison

MONTREAL — Il semble que la carrière de Marcel Bonin comme joueur de hockey est apparemment terminée. C'est ce qu'a annoncé le sympathique athlète de Joliette hospitalisé depuis le vendredi 9 février pour un disque déplacé à la colonne vertébrale. M. Bonin a subi plusieurs examens depuis son admission à l'hôpital et les radiographies ont donné raison au psysiothérapiste Bill Head qui, justement, avait fait ce diagnostic.

Marcel Bonin subira une intervention chirurgicale dans un avenir rapproché et il est entendu qu'il ne jouera plus cette saison et l'on doute fort qu'il puisse jouer l'an prochain. Âgé de 29 ans, M. Bonin a participé à 455 joutes dans la ligue Nationale dont 215 avec les Canadiens qui l'ont acquis des Bruins de Boston au mois de juin 1958. Il a obtenu 53 de ses 97 buts dans la ligue Nationale avec les Canadiens.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE

LA VIE DES COLLÉGIENS

Vibrante conférence d'un Anglo-canadien

Le jeudi soir 15 février 1962. C'était quelque chose, mon ami. Oui, les membres de la J.F.M., ainsi que les invités spéciaux, les élèves du Cours universitaire, furent les témoins d'une magnifique conférence donnée par Me Vaughan Baird. Il est d'origine écossaise et natif du Manitoba. Me Baird admire beaucoup la culture canadienne-française. Et pour cette raison, on le voit participer activement à différentes organisations canadiennes-françaises, telles que l'Alliance Française, le Cercle Molière, pour n'en nommer que quelques-unes.

La conférence portait sur l'attitude des Canadiens anglais, vis-à-vis des Canadiens français. Me Baird fit d'abord un peu d'histoire touchant surtout le point de vue constitutionnel et politique. Le Canada est une nation mise sur pied par l'élément français et l'élément britannique. Le Canada reconnait deux langues officielles: le français et l'anglais. On ne peut pas nier ce fait. Autre fait frappant, c'est qu'aux plaines d'Abraham à Québec, il y a deux statues qui dominent cette vaste étendue fleurie: celle du général Montcalm, un français, et celle du général Wolfe, un anglais. Ces deux statues symbolisent l'unité. La France et l'Angleterre ont conquis le pays. Ils doivent se donner la main pour l'ériger et le maintenir. Il y a aussi dans les Plaines d'Abraham la statue de Jeanne d'Arc, fière, lumineuse, éblouissante. Elle symbolise la liberté de la nation française. Les français ne sont donc pas négligés.

Les portes de la politique ne sont pas fermées aux Canadiens français. Si l'homme a de la valeur, il fera son chemin. D'ailleurs, le passé nous l'a prouvé. Sir Georges-Etienne Cartier, Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Louis St-Laurent ont été appuyés par la masse anglaise. Actuellement, le poste de Gouverneur général du Canada est tenu par un Canadien français. Aucune position n'est fermée à un Canadien français.

Me Vaughan Baird, en tant qu'anglais trouve que le français est une langue difficile à apprendre. Il souligne que c'est préférable d'apprendre à le parler avant de se plonger le nez dans la grammaire. "La grammaire n'est pas la chose la plus passionnante au monde, vous savez". Il nous signale que beaucoup d'anglais parmi ses amis aimeraient bien apprendre le français. Apparemment la télévision française aide beaucoup sur ce point-là.

Un point important qu'il ne faut pas oublier si l'on veut demeurer une nation biculturelle. Il faut qu'il y ait un lien, une bonne entente entre les deux groupes. La bonne entente peut se réaliser de diverses façons. Il y a les organisations, l'Alliance Française, par exemple, qui joue le rôle de pont entre les anglais et les français en faisant connaître les aspirations et la culture de chaque groupe. L'art de son côté favorise beaucoup cette bonne entente. Une autre façon d'établir un contact, c'est l'entente entre les familles anglaises et françaises. C'est en se connaissant qu'on se comprend.

Après sa conférence, Me Baird se fit un plaisir de répondre aux nombreuses questions des collégiens. Evidemment la question du séparatisme et des écoles séparés est revenue sur le tapis. Pendant trois quarts d'heure, les collégiens noyèrent Me Baird de questions. Il donna son opinion franchement, spontanément et avec respectabilité sur tous les points.

A la fin, Me Baird fut vivement applaudi, c'est donc un signe qu'il a su capter son assistance, comme un bon avocat . . .

Me Baird, les Jeunes-Franco-Manitobains vous ont apprécié et vous remercient.

Hubert BOUCHARD.

* * *

Ce qui se passe

Au Ciné-Club, samedi soir, un film captivant: Arsène Lupin. Fruit de la discussion: si vous voulez apprendre à devenir un voleur habile, sympathique, voire séduisant, suivez les traces d'Arsène Lupin.

Sports: Au hockey, le CSB I est assuré de la première place dans la ligue inter-facultés de l'Université. Dernières victoires: contre le Génie, 6 à 2; contre l'Architecture, 13 à 4. Au ballon-panier, nos juvéniles, après une lutte serrée jusqu'à la dernière seconde contre le Collège St-Paul, durent s'avouer vaincus, 71 à 70.

A la LME: Le Père Recteur exposa quelques aspects théologiques du Concile oecuménique et répondit à plusieurs questions. Les cireurs de bottes "Michaudnaires" continuent à se dépenser généreusement pour les Missions. (Pour un cirage "brillant", c'est 10 sous; pour un cirage éblouissant, c'est 25 sous.)

La Saint-Valentin a été célébrée cette année surtout par les philosophes. En Philo I, ce fut la "danse des coeurs". Nos demoiselles offrirent à chaque élève un biscuit en forme de coeur, ornementé d'un coeur rouge; les professeurs eurent un gros biscuit en coeur, ornementé de 12 coeurs. En Philo II, l'on se contenta de dessins symboliques et d'une décoration surréaliste de la classe, utilisant tout ce qu'on a pu trouver de couleur rouge dans les armoires du costumier du théâtre.

Les examens périodiques, au cours universitaire, ont lieu du mercredi 21 février au vendredi 24. Comme les Collégiens ne veulent pas passer les trois jours de vacances à rien faire, ils se sont imposés un programme chargé: reprise de la pièce "Maître après Dieu" à Letellier samedi soir, et partie de hockey à Roseau, Minnesota, dimanche soir (sur invitation gracieuse du curé de la paroisse catholique). L'on parle aussi de maints autres projets qui aideront à passer le temps . . .

A l'AECSB — L'Association des Etudiants vient de reviser sa constitution. Le président pourra être de n'importe quelle classe du cours universitaire, le vice-président sera élu et non nommé automatiquement; les Versificateurs pourront occuper certains postes. Il y eut des discussions assez mouvementées au sujet des rapports entre l'AECSB et le journal des étudiants. Chacun mit de l'eau dans son vin, et l'on accepta le compromis suivant: le journal "Frontières" sera l'organe officiel de l'AECSB, qui nommera le directeur chaque année, mais celui-ci, une fois nommé, aura liberté complète dans la régie interne du journal. Triomphe à la fois du principe de responsabilité et de la liberté de la presse, toutes deux bases de la démocratie . . .

L'AECSB a averti par lettre l'UMSU, association des étudiants de l'Université du Manitoba, qu'elle trouve ses conditions trop onéreuses pour les étudiants du Collège, qui ont par ailleurs beaucoup d'autres responsabilités vis-à-vis le milieu canadien-français, et qu'elle se voit dans l'obligation de se "séparer" complètement du mouvement des étudiants universitaires anglo-manitobains.

L'équipe.

Apôtre de la cause franco-ontarienne, le R. P. A. Joyal, O.M.I., est décédé

L'un des grands apôtres de la cause franco-ontarienne et catholique, le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., est décédé au Sanatorium de l'Immaculée-Conception, à Ste-Agathe, Qué., le dimanche 18 février, après une longue maladie, à l'âge de 79 ans.

Le R. P. Joyal, qui avait été nommé chef du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario le 12 avril 1934, avait vu le jour à Ste-Agathe-de-Provencher, au Manitoba, le 28 février 1883.

Il était le fils de feu Joseph Joyal et de feu Marie-Véronique Cartier. Il fit ses études classiques aux Trois-Rivières et entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Ville LaSalle, alors Lachine, en 1903.

R. P. Arthur Joyal, O.M.I.

Il prononça ses voeux à Ottawa, trois années plus tard, en 1906, et fut ordonné prêtre à St-Stanislas-de-Champlain, par Mgr F.-X. Cloutier, alors évêque des Trois-Rivières, le 28 juin 1908. Il avait auparavant fait une troisième année d'études de philosophie à Rome, de 1904 à 1905.

Ministère

Une fois ses études terminées, il fut assigné au scolasticat St-Joseph d'Ottawa comme professeur d'Ecriture Sainte, de 1909 à 1914. Nommé au Sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine, comme rédacteur des Annales, il occupa durant plusieurs années les fonctions de supérieur de la maison oblate.

En 1930, il était désigné comme conseiller provincial pour la province oblate de l'est du Canada, puis, en 1932, il arrivait à Montréal, à la paroisse St-Pierre-Apôtre, comme supérieur et curé.

A l'ACFEO

Lors du départ du R. P. Charles Charlebois, O.M.I., d'Ottawa, en 1934, il était appelé à lui succéder à la direction du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, avec résidence au presbytère Notre-Dame de Hull.

Il s'employa à consolider l'oeuvre commencée et à en assurer, par un labeur méthodique et tenace, le succès.

Lors de la fondation du comité de la Survivance française, en 1938, le R. P. Joyal fut invité à y représenter l'Ontario. Il fut aussitôt élu directeur et collabora très largement à l'action de l'organisme.

Lorsque le R. P. Joyal dut abandonner ses fonctions, le comité a voulu qu'il demeure membre du bureau de direction à titre de vice-président d'honneur. C'est en 1945 que la maladie le contraint à la retraite.

Le R. P. Joyal est l'auteur d'un livre sur les missions des Indiens de la région du Haut-St-Maurice intitulé "Excursion sacerdotale chez les 'Têtes de Boule'". Le 29 juin 1958, il avait fêté son jubilé d'ordination sacerdotale.

Funérailles

La dépouille mortelle du R. P. Joyal reposa au presbytère St-Pierre-Apôtre de Montréal, 1201, rue Visitation, et les funérailles eurent lieu, le mercredi 21 février, à 9 h., en l'église paroissiale. L'inhumation suivit au cimetière des Oblats, au noviciat de Richelieu, Qué.

Le Père Arthur Joyal laisse dans le deuil quatre frères, les docteurs Hector et Isidore, de l'Ontario, Théophile et Donat, de Ste-Agathe, Man., et une soeur, Mme Rosa Dorge, de Ste-Agathe, Man., ainsi que ses neveux, les RR. PP. Isidore, Albert et Armand Joyal, O.M.I., et plusieurs nièces religieuses.

Décès

M. J. CARRIERE

M. Joseph Carrière, de 174, rue Bertrand, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le vendredi 16 février, à l'âge de 78 ans.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Lionel, Paul, François, Maurice, Albert et Edouard; une fille, Mme F. Johnson; deux frères, Emmanuel et Zéphirin; deux soeurs, Mmes M. Smith et D. Chouinard.

La messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface le mardi 20 février et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Imprécision

Professeur: "Qu'est-ce qu'un synonyme?"

Elève: "C'est un mot qu'on met à la place d'un autre lorsqu'on ne sait pas comment l'autre s'épelle."

Contribution bénévole des dames et des demoiselles, à Villa Maria

Les habitués de Villa Maria — et ils se chiffrent dans les milliers — ne sont pas sans avoir remarqué l'écriteau suspendu au tableau d'affichage, bien en vue dans le couloir central, et qui révèle en quelques mots ce qui crée l'atmosphère accueillante de Villa Maria. Tiré de la règle de saint Benoit, ce mot-d'ordre se lit ainsi: "Recevez comme le Christ Lui-même quiconque frappe à votre porte". Voilà la devise qui dicte au personnel de Villa Maria l'idéal qu'il doit poursuivre chaque jour . . . Voir le Christ en chacun des retraitants, bien que Son portrait ne soit qu'une esquisse bien imparfaite, et donner son temps et ses énergies pour Le faire grandir en chacun, tel est le rôle des Pères de Villa Maria. Répondre aux besoins du Christ en Ses frères et Le servir en eux, voilà le souci quotidien des autres membres du personnel — "un verre d'eau donné en mon nom . . ."

Et c'est ce qu'ont compris nombre d'anciennes retraitantes, dames et demoiselles, qui donnent joyeusement et sans compter, régulièrement et de façon tout à fait bénévole, leur temps et leurs efforts pour assurer le confort matériel des retraitants. De fait, dames auxiliaires et aides bénévoles assurent les unes l'entretien ménager de l'aile des retraitants, les autres, le service des tables et l'aide nécessaire à la cuisine pendant les fins de semaines. Au cours de 1961, Villa Maria ayant enregistré quelque soixante retraites à son programme, autant de fois des équipes de 4 ou 5 dames donnèrent 4 à 5 heures de travail ménager. De même, chaque samedi et dimanche, quatre jeunes filles répondent à l'invitation qui leur est faite de contribuer à l'oeuvre des retraites par le don de leur personne et de leur temps au service des retraitants. Tout cela représente non seulement une somme appréciable de dévouement mais aussi une économie substantielle pour la maison.

Nombreuses déjà sont celles qui n'hésitent pas à se renoncer en faveur de l'oeuvre de Villa Maria pour "recevoir comme le Christ Lui-même" ceux qui en franchissent le seuil. Nous leur en sommes très reconnaissants et invitons celles qui désireraient les imiter à communiquer en ce sens avec l'organisatrice de ces équipes, Mlle T. Guay, à GLobe 3-8095.

A Villa Maria

Cette semaine avait lieu une journée d'étude sur les vocations (pour jeunes gens) sous les auspices du club Serra de Winnipeg, de même que la réunion mensuelle régulière des organisateurs de langue française, comme à tous les derniers jeudis du mois.

Prochaines retraites

Au programme, tout prochainement, une retraite pour hommes: du 27 février au 1er mars, et une pour dames, du 6 au 8 mars. Ces retraites, comme toutes celles de semaine (à moins d'avis contraire) commencent à 2 h. de l'après-midi, le mardi, et se terminent avec le dîner le jeudi.

Personnel

Pour ceux qui l'ignorent encore, le personnel de Villa Maria compte cette année deux nouveaux prédicateurs, le R. P. H. Desrochers, qui a à son crédit de longues années d'enseignement à Gravelbourg, et le R. P. R. Beauregard, ci-devant maître de novices, ici à St-Norbert. Le R. P. P. Gorieu demeure directeur de la maison et organisateur des retraites d'hommes.

S. H. le Maire à la télévision



S. H. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, a accepté de participer au programme "Droit de Cité", que présente chaque semaine Radio-Canada grâce à son commanditaire l'Assurance-Vie Desjardins. Le sujet de cette émission sera "Les citoyens et leur municipalité". Elle passera dans l'Est le mercredi soir 28 février et à CBWFT de Winnipeg, canal 6, le mercredi 7 mars, à 9 h. 30 p.m.

L'objectif de cette série d'émissions d'éducation populaire est surtout de rendre les Canadiens français plus conscients de leur interdépendance avec les autres, de ce que veut dire la démocratie politique et de la responsabilité qu'ils ont de s'intéresser à la chose publique. C'est au cours d'une récente réunion du comité responsable de l'émission que le directeur des relations extérieures de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Gérard Barbin, a suggéré le nom du maire de St-Boniface "à cause de son expérience dans le domaine municipal et surtout parce qu'il est maire d'une municipalité à l'extérieur du Québec". Car l'émission "Droit de Cité" dépasse les bornes de la province de Québec, par son caractère national.

La semaine prochaine, il sera possible de communiquer aux lecteurs plus de détails au sujet de cette importante émission du 7 mars prochain, "Les citoyens et leur municipalité", et de la contribution de S. H. le maire de St-Boniface.

M. W. H. Jorgenson est hospitalisé

M. W. H. Jorgenson, député du comté de Provencher, a été hospitalisé le mardi 19 février au "Tri-Service Military Hospital" pour subir une intervention chirurgicale par suite de ses blessures lors de la deuxième guerre mondiale.

Projet d'un plébiscite sur le choix d'un drapeau renvoyé à plus tard

(suite de la première page)

M. Laurier Régnier (St-Boniface) propose:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative tendant à tenir un référendum au sujet de l'adoption d'un drapeau canadien;

Que la question soumise, lors de ce référendum, soit la suivante: Etes-vous en faveur d'un drapeau canadien qui ne contiendrait pas l'emblème d'un autre pays?

— Monsieur l'Orateur, j'ai le grand plaisir de proposer, encore cette année, une résolution semblable à celle que j'ai présentée l'année dernière, demandant qu'un référendum soit tenu sur l'à-propos de doter le Canada d'un drapeau national distinctif. Il a été bien souvent question en cette enceinte, depuis 35 ans d'un drapeau canadien et je crois qu'il est temps de donner aux Canadiens l'occasion de décider du genre de drapeau que notre pays devrait avoir.

Tout d'abord, je veux prouver quatre choses: premièrement, que tous les partis politiques se sont engagés à donner au Canada un drapeau national distinctif; deuxièmement, qu'on demande un drapeau national distinctif; troisièmement, que les partis politiques comme tels appuient cette demande; quatrièmement, que l'idée de doter le Canada d'un drapeau national distinctif fait partie du programme politique de tous les partis politiques représentés en cette enceinte. Il n'y a pas de députés indépendants. L'année dernière, mon parti a tenu un congrès auquel ont assisté quelque 2,000 personnes. Nous avons alors adopté à l'unanimité une résolution tendant à doter le Canada d'un drapeau national distinctif.

L'hon. M. Martin: Alors, pourquoi n'en avons-nous pas?

M. Régnier: Depuis quelques mois, le parti libéral a promis de donner au peuple canadien, un an au plus après son accession au pouvoir, un drapeau canadien distinctif, tandis que le Nouveau parti démocratique s'est engagé, lui aussi, à donner aux Canadiens un drapeau national distinctif.

L'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) me rappelle qu'en 1945, le parti libéral s'est engagé, par le discours du trône, dont je veux vous citer un extrait, à doter le Canada d'un drapeau national distinctif. On trouvera ce passage à la page 8 du hansard du 6 septembre 1945:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des communes,

Mes ministres sont d'avis qu'en raison de la situation que notre pays s'est acquise parmi les nations du monde, il y a lieu pour le Canada, à l'instar des autres nations du Commonwealth britannique, d'avoir un drapeau national distinctif. Vous serez invités à désigner un comité spécial de membres des deux Chambres du Parlement pour étudier un projet approprié de drapeau canadien.

En fait, un comité mixte avait été formé à cette fin. Il a siégé durant neuf mois en deux ans. Après douze années de régime libéral, nous n'avons pas encore de drapeau national distinctif. Nous avons la preuve qu'il n'existe pas pour nous de drapeau national distinctif puisque tous les partis politiques en promettent un. Personne ne promettrait une chose que nous avons; on promet quelque chose que nous n'avons pas.

Nous avons également la preuve que le public veut un drapeau national distinctif du fait que tous les partis politiques ont inséré une telle proposition dans leur programme politique. Cela prouve qu'on le demande, car aucun parti politique ne promet des choses dont le public ne veut pas.

Tout comme nous devons allégeance à nos partis politiques respectifs, nous nous sommes engagés à donner aux Canadiens un drapeau national distinctif. Cependant, nous n'y avons pas encore réussi et, par conséquent, la seule façon de trancher la question c'est de procéder à un référendum. Or, cette question de référendum a été proposée en 1946 par un membre du comité chargé d'étudier cette question. Voici, à ce propos, un extrait des délibérations de ce comité (page 130). M. Hansell, député de Macleod, déclarait ce qui suit:

J'ai une proposition à faire. Il ne s'agit pas du tout d'une motion. J'ignore si elle sera acceptable au comité, mais j'aimerais que ces deux projets de drapeaux soient soumis à la population du Canada, et que celle-ci prenne elle-même une décision. A mon sens, cette façon de procéder vaudrait le temps et l'argent requis. Que la population décide.

L'hon. M. Howden: De quelle façon?

M. Hansell: Par un plébiscite.

Puis, dans la même page, on lit ces paroles de M. Hansell:

Voici où je veux en venir — et l'on pourrait fort bien faire cela sans pencher vers un parti politique ou l'autre. Aux prochaines élections, je proposerais qu'on tienne un référendum. Il n'est pas nécessaire que les partis fassent de cette affaire un instrument politique. Voici tout ce qu'ils ont à faire. Lorsque la population élira le prochain gouvernement, il suffira de prévoir un second bulletin de vote, sur lequel deux dessins de drapeaux seront inscrits. Il ne s'agit pas de voter pour les libéraux, les conservateurs, les créditistes ou les représentants du P.S.D. ou pour qui que ce soit. Il s'agit d'une affaire complètement distincte. On peut faire cela sans qu'il nous en coûte autre chose que l'impression du papier sur lequel figureront les deux dessins. Que les votants inscrivent un x en face de l'un ou l'autre dessin. A mon sens, c'est là une proposition raisonnable.

Je crois que c'est la seule façon d'en arriver à la solution du problème du drapeau, c'est-à-dire, en faisant abstraction de toute politique, que l'on permette à la population, le jour où elle élira un gouvernement, de décider quel genre de drapeau distinctif elle veut. Un membre du comité de 1945-1946, M. MacNicol, député de Davenport, a fait une étude des 2,409 dessins qui avaient alors été soumis.

Il y a travaillé durant 25 heures, et voici son rapport. De fait, après que le comité mixte spécial chargé de choisir un drapeau distinctif eût tenu des réunions durant neuf mois en 1945 et 1946 et après qu'il eût examiné 2,409 modèles soumis à cette occasion, voici ce que M. MacNicol a dit: des 2,409 modèles soumis, 1,611 d'entre eux renfermaient la feuille d'érable, ce qui équivaut à 2 sur 3 ou 67 pour cent; 383 avaient un "union jack", soit un sur six ou 16 pour cent; 231 contenaient des étoiles; 184 des fleurs-de-lys; 116, un castor; 49, une couronne; 22, une croix et 14 la Grande Ourse. Il y en avait donc 67 pour cent qui favorisaient la feuille d'érable, 16 pour cent, le "union jack" et les autres 17 pour cent, quelque autre emblème.

Or c'étaient là des modèles conçus par des Canadiens qui voulaient un drapeau distinctif. ces modèles représentaient les opinions des Canadiens qui avaient intérêt à obtenir un drapeau national pour leur patrie. Néanmoins, le comité n'a accepté aucun de ces motifs. Il n'a rien accepté, car nous n'avons pas encore de drapeau canadien. Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit l'an dernier à ce sujet. Je vais donc demander à la Chambre de prendre une décision une fois pour toutes — celle de sortir cette question de la politique et de laisser la nation faire son choix.

M. O. W. Weichel (Waterloo-Nord): Monsieur l'Orateur, c'est un grand honneur que de prendre part au débat sur la résolution dont la Chambre est présentement saisie et qui a été présentée par mon distingué ami le député de St-Boniface (M. Régnier). Le député a sans aucun doute consacré beaucoup de temps et de réflexions à sa proposition.

Sainte-Marie

Caisse Populaire

Le mardi 27 février aura lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Marie, en la salle paroissiale, à 8 h. p.m. Un goûter sera servi.

Tous sont invités à s'y rendre afin de se renseigner sur le mouvement coopératif et plus particulièrement sur la Caisse. Quoique l'invitation soit lancée plus particulièrement aux membres, tous les paroissiens sont cordialement invités.

Partie de cartes

Le dimanche 25 février, à 8 h. p.m., aura lieu la troisième partie de cartes de la série. Tous les amis de Ste-Marie sont invités à venir encourager les dames organisatrices.



Victor Bouchard et Renée Morisset

Grand public invité au prochain concert des JMC à St-Boniface

Le prochain concert des Jeunesses Musicales sera officiellement ouvert au grand public afin de familiariser un plus grand nombre avec le mouvement JMC. Il aura lieu le lundi 5 mars, à 8 h. 30 p.m., au gymnase du Collège de St-Boniface. Les billets d'entrée seront de $1.25 pour les adultes et de 75c pour les étudiants.

Les artistes invités Victor Bouchard et Renée Morisset, "deux pianistes canadiens que l'art musical et le mariage gardent unis d'une manière exceptionnelle", présenteront le programme suivant: Sonate en Do majeur K. 448 (W. A. Mozart): allégro molto, andante, allegro; Variations sur un thème de Haydn Op. 56 (Johannes Brahms); Rondo en Ut majeur Opus 73 (F. Chopin); Scaramouche (Darius Milhaud): vif, lent, brazileira; Variations sur un thème de Paganini (W. Lutoslanski).

Après avoir obtenu tous deux un premier prix de piano du Conservatoire de Musique de la province de Québec, Renée Morisset et Victor Bouchard poursuivent leurs études musicales à Paris pendant deux ans sous la direction de grands maitres; comme pianistes-duettistes, ils participent à plusieurs concerts à Paris, à la Maison du Canada et à la Radiodiffusion française. Depuis lors leur succès grandit partout. Les grandes villes du Canada les ont entendus.

Ils sont solistes réguliers de la radio et de la télévision canadiennes. Ils ont joué aussi avec plusieurs orchestres symphoniques du Canada. En 1955-56, ils font une tournée de plus de 60 concerts à travers le Canada sous les auspices des Jeunesses Musicales. En 1957, choisis par les JM de France pour une série de concerts en France, ils enregistrent à Paris deux disques portant sur l'évolution de la musique pour deux pianos et pour un piano quatre mains. Leur talent est apprécié au point qu'ils sont engagés pour une nouvelle série de concerts JMF à l'automne 1958 et ils jouent à Paris et dans les provinces françaises, à Genève, à Bruxelles et en Italie.

Intéressés aux jeunes talents, tous deux donnent une partie de leur temps au professorat et aux mouvements éducatifs. Victor Bouchard a été élu président national des Jeunesses Musicales du Canada en 1957. Chaque année, tous deux participent aux cours d'été qui sont donnés au Camp Musical JMC du Mont-Oxford, Qué., où se rencontrent des professeurs de réputation internationale.

De tels artistes méritent d'être entendus. Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte, venez au gymnase du Collège de St-Boniface le lundi soir 5 mars.

Pour les agriculteurs

QUEBEC — La Coopérative fédérée de Québec a demandé au gouvernement provincial d'établir un conseil consultatif sur les problèmes agricoles. Une résolution en ce sens a été approuvée lors du Congrès annuel de l'organisme, à Montréal. Le document précise que le conseil devrait comprendre des représentants des coopératives agricoles, de l'Union catholique des cultivateurs et du ministère provincial de l'agriculture.

GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Promesse des premières guides de St-Louis

Malgré la pire tempête de neige de l'hiver, la cérémonie ne souffrit pas trop de retard. On débuta d'abord par la remise du béret et de la cravate; cheftaine Boily profita de l'occasion pour rappeler à ses aspirantes que, puisqu'elles étaient les premières guides de la Cie St-Louis de France, elles se devaient d'être toujours des modèles pour celles qui les suivraient.

Les guides défilèrent alors jusqu'en avant de la chapelle, les lumières s'éteignirent et seulement dix cierges représentant les dix lois guides demeurèrent allumées. Quand M. l'abbé Hébert, aumônier, cheftaines Boily ou A. Benoist avaient expliqué une loi, on éteignait un cierge puisque les guides devaient désormais posséder cette loi dans leur coeur pour l'éclairer . . .

Après cette courte veillée d'armes, chacune leur tour, les guides se mirent à l'attention et répondirent "Prête" à l'appel de leur nom par l'aumônier: Charlotte Bélanger, Doris Bernard, Irène Bernard, Gilberte Côté, C. E., Linda Gauthier, Claudette Leclerc, C.E., Pierrette Leclerc, Lorraine Michon. (Annette Pelland avait fait sa promesse à la Cie Thérèse.) Puis, fièrement, elles s'avancèrent à tour de rôle pour recevoir la bénédiction et prononcer leur promesse: "Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise, la reine et le Canada, à aider mon prochain en toutes circonstances et à observer la loi guide". Puis, comme ni commissaire L. Morin ni commissaire G. Fournier n'avaient pu se rendre, cheftaine Boily les accueillit dans la fraternité guide: "Désormais, vous faites partie de la grande fraternité guide". Le chant de la Promesse vint clore la cérémonie, après quoi on procéda aux félicitations d'usage et on lança le cri: "Notre-Dame . . . Victoire!".

Puis, les nouvelles guides, assistées des guides-ainées de St-Boniface, furent toutes fières d'offrir un programme récréatif à leurs invités: M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain, leurs dévoués parents et quelques amis. Les jeunes guides applaudirent beaucoup pour le jeu d'ombres chinoises des guides-ainées, mais les ainées rirent encore plus devant les mimiques et les saynètes de ces jeunes actrices jouant à la fois d'une façon si drôle et si naturelle. On rit, on chanta, puis, ceci ayant creusé l'appétit, on goûta . . . à des pâtisseries que les héroines du jour avaient aidé à préparer, ainsi qu'au café donné et préparé par une dame, amie des guides. Enfin, suivant la tradition, on chanta le cantique des équipes, "Seigneur, rassemblés près des tentes . . .", à la fin duquel toutes les guides s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction des deux aumôniers.

Nominations

Mme L. Morin, jusqu'ici Commissaire diocésaine, devenant Commissaire régionale de l'Ouest, Mme G. Fournier lui succède comme Commissaire diocésaine. Félicitations à toutes deux et bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Ecole des cheftaines

Les 1er et 3e mardis de chaque mois, Commissaire Fournier tient une "école des cheftaines" afin d'aider celles-ci à mieux connaître leur rôle. Les nombreuses nouvelles cheftaines et assistantes sauront certainement en profiter.

Semaine guide

Afin d'inaugurer la semaine guide, tous les membres des rondes, des meutes, des compagnies, des troupes, du feu et du clan étaient présents à la grand-messe célébrée par M. l'abbé J.-P. Anctil.

Le jeudi 22 février, fête du fondateur Baden-Powell, les guides portent leur uniforme toute la journée et le soir les trouve toutes réunies à la salle Jubinville pour un concours de technique inter-compagnies.

Le dimanche 25 février, un déjeuner-communion les réunira toutes de nouveau pour clore cette semaine.

KATERI des Guides.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guenette

Visite des novices

Dans les bonnes familles, les grands pensent aux plus jeunes. Et comme preuve, le dimanche 11 février, nos "grands frères", les novices Oblats de St-Norbert, venaient prendre charge de la soirée.

Ils avaient mis beaucoup de temps et de travail à la réalisation de cette soirée de grande classe, préparée spécialement pour nous du Juniorat. Et ce fut une réussite.

Au programme, une grande variété: plusieurs morceaux de piano, un monologue et trois courtes pièces: "La Punaise" de Gratien Gélinas, un extrait de "Hamlet" de Shakespeare et "L'Enfer contre l'Autel".

Pour terminer la soirée, le Père Supérieur remercia tous les responsables et particulièrement les novices, le Frère Gauthier et les Petites Soeurs de la Ste-Famille. Celles-ci avaient préparé les costumes et un excellent goûter.

Merci, chers novices, pour cette agréable soirée. Et puisse votre esprit de collaboration et d'initiative être pour nous un exemple.

Hockey

Ce même dimanche après-midi, les "Mazenods" s'étaient rendus à St-Malo pour jouer leur douzième partie de la saison. Ils triomphèrent facilement au compte de 7 à 3. Les compteurs furent Ronald Moret (2), Raymond Marion (2), Jean-Yves Rochon (2) et Reynald Goulet (1).

Merci aux joueurs de St-Malo pour cette bonne partie. Et bienvenue à votre tour!

Claude GUENETTE,
Rhétorique.

Excellence du mois de janvier

10e année: Marcel Grégoire, Gérald Paquin.

9e année: François Paradis, Donald Marion.

8e année: Marcel Cormier, Hubert Chaput et Gilbert Garand.

Conduite, application, tenue

Albert Bourbonnière, René de Rocquigny, Philippe Arpin, Claude Péloquin.

Petites Notes

Conférence des écrivains

M. Guy Gauthier, élève de quatrième année du cours d'études spécialisées en littératures française et anglaise de l'Université de Manitoba, est parti pour Toronto, mercredi soir, pour aller assister à la conférence des écrivains qui se tient à l'Université de Toronto. Délégué par l'Université de Manitoba, il fait le voyage sous les auspices de la Fédération nationale des Etudiants d'Universités canadiennes. M. Gauthier est le fils de M. et Mme Georges Gauthier, de St-Boniface, et le petit-fils de Mme Léona Gauthier, de la place Gaboury.

* * *

Remerciements

La famille Péreux désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. J.-Mathurin Péreux, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières, aux funérailles ou de toute autre façon.

Une heure de musique et un grand film, ce soir

L'Alliance Française vous offre une heure de musique du 18e siècle: Anne Pomer-James String Orchestra, M. l'abbé Clayton Barclay, clavecinist, avec le concours de Mlles Marilyn Splipetz, Alice Nakauchi et Teresa Timmins, MM. Michel Scott et Marcien Ferland.

La deuxième partie du programme comportera aussi le grand film français très récent "Le passage du Rhin", réalisation du metteur en scène Cayatte.

La soirée aura lieu le vendredi 23 février, à 8 h. 30 du soir, à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Les billets sont en vente chez les membres du Comité, au Consulat de France, au Collège de St-Boniface (le R. P. Guy), à **La Liberté et le Patriote** (le R. P. Bédard), au United College (M. Leathers), à la Banque Canadienne Nationale (M. Trudeau) et à la porte de la salle. Prix du billet: $1.00; étudiants, 50c.

Raquettes modernes

OTTAWA — Le quartier-général de l'armée a annoncé que l'on remplacera toutes les raquettes de bois recouvertes de peau de vache par de nouvelles raquettes faites d'un alliage de magnésium recouvert d'un câble en nylon. Les nouveaux instruments coûteront trois fois plus, mais dureront dix fois plus longtemps.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

O les belles neiges! Si vous apercevez un toit à lucarnes pardessus les tranchées, rue Langevin, c'est là, le poste. Regardez bien et vous finirez par trouver un chemin d'entrée, bien déblayé toujours.

Même si l'extérieur rappelle "ma cabane au Canada", l'intérieur se modernise. Tout reluit comme un sou neuf, et le traditionnel studio des annonceurs, décoré de teintes veloutées, est converti en seconde salle de contrôle. O les progrès de l'automation!

Table tournante

Qu'est-ce qui fait un succès? Il y a quelques années, un agent de commerce arrivait à CKSB avec un disque. "C'est le succès numéro un dans le monde entier". C'était "Volare", ou "Nel blu". Aujourd'hui, on n'entend plus jamais "Volare".

Par contre il y a des choses qui ne meurent pas. "Siboney", "La Mer", "Jalousie" reviennent sans cesse sur de nouveaux disques avec de nouvelles parures.

Dans le répertoire "espagnolito-sud-americano", les Américains nous gâtent. Le dernier arrivé, c'est David Carroll, qui a connu un si grand succès avec "Mexico". Son secret, je crois, est d'avoir introduit le style et les trompettes des Mariachis sur des rythmes western ou rock, avec choeurs et tout un arsenal de batterie, comme nous y ont habitué les Clebanoff Strings et autres formations. En écoutant son "Vaya con Dios", on regrette la sobriété du trio Los Panchos, mais son "Rancho Grande" est le plus enlevant qui soit.

C'est dans cette veine que se range aussi le "Cubano Chant" de l'orchestre George Shearing, qui sert de thème aux "Succès du jour". (Une délégation de l'université est venue s'enquérir de ce disque dernièrement.)

Au fait, notre discothèque, elle ne s'y reconnait plus. Madame Simon dit qu'elle entasse pour l'avenir. Car la programmation actuelle ne permet pas de faire entendre tout ce qui arrive.

Dimanche soir

7 h. — Match intercités.

8 h. — "Terre nouvelle". C'est une émission d'information religieuse, d'un caractère très actuel. Elle ne fait pas appel à l'Ave Maria de Schubert, imaginez! Le thème et les ponts musicaux sont fournis par Gilbert Bécaud et quelques lambeaux de jazz. Actuel, je dis. Dimanche dernier, intéressante entrevue sur le laïcat missionnaire. Dimanche prochain, le problème de la surpopulation.

8 h. 30 — L'oiseau de nuit, comme il s'appelle, Guy Mauffette, ne vieillit pas, il rajeunit. Il a déjà dit à un Québécois qu'il était le "poète du micro". Il n'a pas besoin de beaucoup de mots pour vous faire glisser une chanson jusqu'à la porte du coeur, des coeurs parfois ennuyés du dimanche soir. Et nos coeurs se découvrent jeunes comme un refrain de Trenet.

9 h. 15 — Théâtre de Radio-Canada.

Parade des succès, 1870

Dans un article sur M. Marius Benoist que publiait récemment une feuille des environs, celui-ci disait qu'il avait étudié la musique et les chants en usage parmi les pionniers de St-Boniface, au siècle dernier. A ce propos, un chroniqueur de l'époque, M. l'abbé Dugas, a reproduit deux chansons composées, paroles et musique, par quelque troubadour local inconnu, sur l'arrivée de McDougall, le lieutenant-gouverneur usurpateur qui se buta à la résistance des Métis. En voici quelques quatrains:

Un jour, messieurs, nous lirons dans l'histoire
Que MacDougall sous vingt degrés de froid
En plein minuit sur ce beau territoire
Devant sa cour prit le titre de roi.

Mais au moment de toucher la frontière,
L'un d'eux propose et dit qu'il est prudent
De boire un coup, car son humeur guerrière
Etait un peu refroidie par le vent.

A deux pieds joints on saute la frontière
Et l'on proclame à tous les éléments
Que MacDougall a brisé la barrière
Qui s'opposait à son gouvernement.

Un garagiste de La Broquerie qui connait à fond son métier

LA BROQUERIE — Les commanditaires de La Broquerie présentent aujourd'hui dans leur annonce collective en page 6 du présent numéro du journal le commerce de M. Victor Gamache, citoyen bien connu dans la paroisse.

Né à Laurier en 1908, M. Victor Gamache fut très jeune initié au métier de garagiste. Après ses études primaires à l'école paroissiale et un stage au petit Séminaire de St-Boniface, il devint dans sa place natale un précieux auxiliaire auprès de son père qui possédait alors un garage et faisait en même temps du taxi. Dans la suite il continua de prendre de l'expérience comme employé dans un garage à St-Lazare et enfin, à l'âge de 25 ans, il arrivait à La Broquerie pour y demeurer.

Il débuta dans un modeste bâtiment non loin de la gare, qui avait appartenu à M. Friesen et dont il était devenu propriétaire. Ses entreprises allant toujours prospérant, il acheta en 1945, de M. E. Ouellette, le garage actuel qui avait été construit en 1931 par M. Louis Boily.

Durant les premières années, comme ses contemporains, le jeune forgeron pratiqua le ferrage des chevaux et la réparation de roues de wagons et autres machines aratoires. Les automobiles et les instruments modernes remplacèrent ensuite les anciennes machines et l'habile mécanicien continua de fournir à la population un service compétent, se faisant surtout remarquer par sa promptitude dans l'exécution de son travail.

En 1936, M. Victor Gamache épousait Mlle Marie-Anne Savard, qu'il avait eu le plaisir de connaître lorsqu'elle lui servait ses repas à l'hôtel de son père, M. Philippe Savard, alors propriétaire de l'hôtel de La Broquerie. De ce couple naquirent 17 enfants, dont 13 sont vivants.

Imbus de principes chrétiens, M. et Mme Gamache ont tôt enseigné à leurs enfants le chemin de l'église et de l'école. Ces derniers surent bien profiter des salutaires leçons de leurs parents. Après avoir fréquenté l'école élémentaire des Soeurs Grises à La Broquerie et fait des études classiques au Juvénat des Pères Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré, Laurent, l'aîné des garçons, est maintenant au grand séminaire de St-Boniface.

Richard, qui a complété son cours secondaire à La Broquerie et son école normale à Winnipeg, fait maintenant honneur à sa profession d'instituteur à l'école King George de Norwood, tout en poursuivant des cours universitaires. Bruno est en méthode au collège de St-Boniface. Raynald est en 11e année à l'école secondaire de la paroisse. Tout en développant son talent dans un cours d'art commercial en dessin, il se montre très zélé dans diverses organisations locales. M. l'abbé U. Lafond, curé, lui ayant confié la direction des Enfants de Choeur, il voulut recruter parmi les adultes un groupe de jeunes gens et d'hommes mariés qui tous les dimanches sont heureux de venir assister le prêtre au service de l'autel.

Yolande est mariée à M. André LeGras, de St-Boniface, et sa soeur, Laurette, est employée chez Bathurst Containers. Il reste à la maison la jeune Micheline, en 6e année, Robert, en 4e année, Roger et Marcel, en 3e année, Georges, en 2e année. Joël et Norbert ne sont pas encore d'âge scolaire.

En plus d'être un père de famille énergique et généreux, M. Gamache participe activement aux mouvements de son milieu. Il est depuis quatre ans commissaire à l'école élémentaire du village. De même c'est lui qui, à titre de syndic, soumit il y a quelques années à M. l'abbé Léon Roy, alors curé, le projet de rafraichir l'intérieur de l'église. Ce travail, qui fait la fierté des paroissiens, fut accompli en 1954 par M. Elzéar St-Laurent, un ancien de La Broquerie.

Enfin, voici brossé en quelques traits une tranche d'histoire d'une petite paroisse bien vivante. Ainsi se forge sur l'enclume d'un modeste ouvrier la vitalité d'une race qui ne sait pas mourir.

Honneur aux belles familles de "chez nous"!

Ste-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Robert-Clément-Joseph, fils de M. et Mme Joseph-L. Charrière. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Charrière.

Lina-Elorianne-Marie, fille de M. et Mme Joseph Laurin. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Desrosiers.

Concert français

Le mardi 20 février avait lieu à l'auditorium de l'école primaire un concert donné par les élèves des années 1 à 8.

Il y eut chants, saynètes et déclamations; ce fut un vrai succès. Le talent chez les jeunes ne manque certainement pas.

M. l'abbé C. Montpetit, curé, et M. l'abbé P. Raymond, dans leur allocution, disaient qu'il est bon de raviver le patriotisme des traditions canadiennes-françaises et, comme le programme l'annonçait si bien, "Hommage à notre belle langue française".

Félicitations aux élèves et aux professeurs pour leur travail et pour cette soirée agréable.

Partie de cartes

La première d'une série de quatre parties de cartes aura lieu le dimanche 25 février, à 8 h. 30 p.m. Venez en grand nombre encourager la paroisse.

Cours

Le nombre de ceux qui viennent aux cours de préparation au mariage est maintenant rendu à 83.



Ces dames de Ste-Anne ont gagné contre un autre club de leur paroisse par "pile ou face": de gauche à droite, Mmes A. Massicotte, R. Chèvrefils, B. Trudeau et F. Tougas. C'est que les membres des deux clubs devaient participer à des noces d'argent ce soir-là et il fallait tout de même déclarer des vainqueurs avant de se séparer. Une pièce de monnaie saute en l'air et voilà, le sort en est jeté. (Photo Carillon News)

Letellier

"Maitre après Dieu"

Les étudiants du collège de St-Boniface présenteront cette pièce en trois actes de Jan de Hartog, dans la salle de Letellier, à 8 h. p.m., le samedi 24 février. Une erreur s'est glissée dans la chronique de la semaine dernière quand elle fut annoncée pour le 24 mars.

"Maitre après Dieu" a été représentée pour la première fois en français le 9 octobre 1948, au théâtre Verlaine de Paris. Les étudiants ont choisi cette pièce pour plusieurs raisons. D'abord, c'est une oeuvre dramatique bien faite, où l'intrigue, savamment conduite, soutient une action intérieure très puissante, riche de valeurs humaines et spirituelles, lesquelles ont motivé encore davantage leur choix. Ils voient dans "Maitre après Dieu" le respect de la personne aussi petite ou oubliée soit-elle, l'énergie indomptable de celui-là qui veut bâtir une vie digne, malgré les difficultés et surtout un sens du spirituel particulièrement juste. Sans doute, l'inspiration religieuse se traduit sous une formule protestante. Mais elle demeure tout de même authentique, elle est virile et dynamique. Bref, une oeuvre qui a suscité l'admiration des étudiants et qui saura, ils l'espèrent, provoquer l'enthousiasme de tous ceux qui se rendront à Letellier pour 8 h. p.m. le samedi 24 février.

St-Jean-Baptiste

Caisse Populaire

Le 12 février dernier s'est tenue à St-Jean-Baptiste l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. 150 membres avaient répondu à l'invitation. On remarquait parmi l'assemblée Mgr H. Lapointe, curé, M. l'abbé A. Couture, M. Arthur Barnabé, M. et Mme Pierre Frossais et M. Georges Forest. Dans le prochain numéro du journal, on donnera un rapport détaillé de cette assemblée.

Carnaval

"Carnaval, Mardi Gras, Carnaval "A St-Jean c'est tout un Festival ". . . Chantons tous le joyeux Carnaval . . ."

C'est un fait. Il y aura un carnaval à St-Jean-Baptiste. Les dates ont été fixées pour les 3 et 4 mars. Lors des dernières assemblées, de nombreuses suggestions ont été mises sur le tapis. Pour sûr qu'il y aura de nombreuses attractions et beaucoup d'entrain d'après les nombreux commentaires qu'a suscités l'annonce du Carnaval.

Des renseignements précis suivront plus tard dans ce même hebdomadaire.

Le COMITE.

Hockey

Dans le calibre d'âge moyen (midget), plusieurs parties ont été jouées depuis les Fêtes. Ces jeunes n'ont eu, sauf une défaite, que des gains à leur crédit. Le jeune N.-Paul Fillion s'est signalé d'une façon spéciale dans chacune des parties.

Aussi deux importantes parties de gouret ont été jouées les semaines dernières chez les "Juvéniles". Nous, les jeunes de St-Jean-Baptiste, nous avons eu à défendre la "Molloy Cup Shield", emblème du hockey juvénile. Un double défi avait été lancé contre nous par le club de Letellier. Dès la première partie, malgré l'esprit défaitiste de quelques paroissiens, nous avons prouvé notre savoir-faire en les écrasant par un pointage de 8 à 5. Nos joueurs étaient sous l'habile direction de M. Noël Allard. Marcel Baril et N.-Paul Fillion ont eu à leur crédit chacun trois points, tandis que J.-Paul Fillion et Léo Létourneau ont fait les deux autres.

Mais voici qu'après cette première défaite, Letellier est revenu à la charge. Encore une fois les adversaires ont dû baisser pavillon devant l'ardeur de nos jeunes. En effet, sous la direction de M. l'abbé G. Dionne, vicaire, les jeunes, cette fois encouragés par de nombreux paroissiens, firent subir à Letellier une humiliante défaite de 12 à 0. René Fillion y alla de quatre points, et Raymond Marion de trois. Ont fait chacun un point: Léo Létourneau, N.-Paul et J.-Paul Fillion, Denis Marion et Richard Sabourin.

Félicitations à nos jeunes et mention plus qu'honorable au gardien de but, Rénald Grégoire, pour son dernier et magnifique blanchissage . . .

Résultat: Nous avons conservé la coupe Molloy tant convoitée.

Un JEUNE.

Bonspiel des dames

Les vendredi et samedi 16 et 17 février eut lieu le bonspiel annuel de curling des dames. Seize équipes y prirent part; le nombre a diminué cette année à cause des mauvais chemins et des nombreuses tempêtes de neige. Tout de même, des équipes de Sewell, Morris, Rosenfeld, Altona, Letellier et St-Jean-Baptiste furent représentées en ce bonspiel de trois compétitions avec quatre prix dans chacune.

Les prix furent offerts comme suit:

1ère compétition: 1er prix, l'équipe d'Altona composée de Mmes Kilpatrick, Lespérance, Porter et W. Thiessen; 2 prix, l'équipe de Rosenfeld composée de Mmes H. Friesen, A. Nickel, G. Hilderbrand et E. Schwartz; 3e prix, l'équipe de St-Jean-Baptiste composée de Mmes Yvette Sabourin, Marthe St-Arnaud, Lucette Valcourt et Graziella Baril; 4e prix, l'équipe de St-Jean-Baptiste composée de Mmes Lydia Bissonnette, Aurore Desautels, Juliette Vermette et Olivine St-Amant.

2e compétition: 1er prix, équipe de Letellier composée de Mmes J. Gilmore, F. Jutras, Victor Robert et E. Cadieux; 2e prix, équipe de Sewell composée de Mmes E. Recksiedler, A. Ritz, Agnes Schroeder et E. Recksiedler; 3e prix, équipe de Letellier composée de Mmes Ida Leclair, Lily Delorme, Roger Gauvin et Hortense Trudel; 4e prix, équipe de St-Jean-Baptiste composée de Mmes Ovila Bérard, Alphonse Bérard, David Fillion et Edmond Lafond.

3e compétition: 1er prix, équipe de Morris composée de Mmes F. Peters, Verna Irvine, Ethel Forrest et Edith Irvine; 2e prix, équipe de Morris composée de Mmes F. Dreger, D. Rempek, H. Schindel et M. Heinricks; 3e prix, équipe de St-Jean-Baptiste composée de Mlles Aline Tessier et Rose-Marie Beaudette, Mmes Alfred Roy et Denis Valcourt; 4e prix, équipe de Morris composée de Mmes J. Coates, P. Bratford, M. Homenick et Mlle P. Berg.

Au tirage des prix de la loterie, Mme Cécile Parent, de Winnipeg, fut l'heureuse gagnante du $10, et Mme E .Recksiedler, de Sewell, gagna la bouteille de parfum.

Un délicieux banquet fut servi à la salle paroissiale le samedi midi par Mmes Georges et Aimé Beaudette. Les tables et la salle furent artistiquement décorées par Mme Lydia Bissonnette et sa fille, Rose-Marie.

Le diner terminé, il y eut quelques chants et jeux où la gaieté et l'entrain régnaient. Les dames retournèrent toutes enchantées de leur bonspiel et des jolis et nombreux prix offerts.

Remerciements

Sincères remerciements à tous les généreux donateurs qui contribuèrent à faire de ce bonspiel un réel succès. Félicitations également à toutes les heureuses gagnantes des différentes équipes.

Hockey

Le samedi 17 février, les équipes de Rosenort et d'Aubigny se rencontrèrent dans une joute de hockey à St-Jean-Baptiste. L'équipe de Rosenort fut victorieuse. Un accident se produisit sur la glace et Ronald Saurette, fils de M. et Mme Edmond Saurette, d'Aubigny, fut transporté à l'hôpital général de St-Boniface. Souhaits d'un prompt rétablissement à Ronald.

St-Claude

Tirage

Le 14 février, la chance souriait aux trois heureux gagnants d'un tirage organisé par la classe de la 10e année, en faveur de la Marche des 10 sous et de la Croix Rouge. Le premier prix de $10 allait à Marina Lafrenière, en 9e année, le deuxième de $5, à Mme Arthur Chapellaz, et le troisième de $3 allait à Normand Tougas, élève au collège St-Joseph d'Otterburne. Félicitations à ces personnes chanceuses!

On rapporta en tout à la Marche des 10 sous un total de $17.45. Les élèves sont heureux à la pensée que cette petite somme additionnée à celle des autres écoles aidera à quelques malheureux.

Bonspiel

Les vendredi, samedi et dimanche 16, 17 et 18 février, le Comité Sportif de l'école secondaire de St-Claude eut son bonspiel annuel. Dix-huit équipes participèrent: huit de St-Claude, deux de Somerset, deux de Notre-Dame-de-Lourdes, deux de Rathwell, deux de Treherne, une d'Elm Creek et une de Haywood.

L'équipe de Louis Gautron, Maurice Jobin, Marina Lafrenière et Alice Lambert remporta le premier prix de la première compétition. Les autres gagnants de de la première compétition furent René Tarko, de Notre-Dame-de-Lourdes, deuxième prix; Warren Kenyon, d'Elm Creek, troisième prix; René Conte, de Notre-Dame-de-Lourdes, quatrième prix. Les gagnants de la deuxième compétition furent: Robert Latimier, de Treherne, 1er prix; Ronald Rouire, de Haywood, 2e prix; Beryl Pritchard, de Rathwell, 3e prix; Larry Gates, de Treherne, 4e prix.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont participé au bonspiel et félicitations à tous les gagnants. Un merci spécial aux magasins Jobin, Corel, Arbez, Bernard, crémerie St-Claude et l'hôpital Bernard qui ont offert les prix.

Gouret

Le dimanche après-midi 18 février, l'équipe de gouret de l'école secondaire se rendit à Swan Lake pour jouer la première partie des semi-finales contre Somerset. Malgré que le compte était de 2 à 0 pour Somerset à la fin de la deuxième période, l'équipe de St-Claude revint pour gagner au compte de 3 à 2.

Concours scolaire

Le mardi 13 février, un concours pour l'abonnement du journal de la Relève, "Le Manifanc", fut mis en marche. Les deux concurrentes, Hélène Rey et Diane Cantin, avec l'aide de leur comité, se chargeaient de faire la publicité pour le journal, en étalant de nombreuses affiches dans le corridor et l'auditorium. La concurrente qui recevait le plus d'abonnements était gagnante. Après quatre jours de publicité, Diane Cantin fut gagnante avec 26 abonnements; elle reçut le prix d'un dollar, tandis qu'Hélène Rey, avec 20 abonnements, reçut le prix de consolation, 28 sous. Ce concours stimula plusieurs à l'abonnement du journal. Pour les deux concurrentes, ce fut une expérience aussi bien qu'un stimulant. Ceci donna donc à St-Claude 61 abonnements à "Manifranc".

Sainte-Claire

Mariage Faulhaber-Paul

Le 3 février avait lieu le mariage de Mlle Yvonne Paul, fille de M. et Mme Marcial Paul, à M. Hans Faulhaber, de Lethbridge, Alta, fils de M. et Mme William Faulhaber. Un souper intime réunissait parents et amis à l'issue de la cérémonie religieuse.

Mariage Larocque-Schlievert

Le samedi 17 février, Mlle Lidney Schlievert, fille de M. et Mme William Schlievert, de Flin Flon, unissait sa destinée à celle de M. Armand Larocque, fils de M. et Mme Joachim Larocque.

Durant la messe, les époux reçurent la sainte communion et des cantiques furent exécutés.

A 6 h. p.m., en la salle de la Légion, un souper réunissait les nombreux parents et amis.

Meilleurs voeux à ces jeunes époux.

Otterburne

Jubilé d'argent de vie religieuse

Le samedi 17 février, des parents de M. et Mme Charles-B. Carrière se réunissaient chez ces derniers pour fêter les 25 ans de vie religieuse de la Rév. Sr Delvina Desmarais, S.G.M., soeur de Mme Carrière. Etaient présents, la soeur ainée de la jubilaire, la Rév. Sr Thérèse-du-Carmel, P.M.S.J., de St-Norbert, le R. F. Joseph Desrosiers, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, les familles Léon, Alfred et Laurent Desmarais et M. et Mme Victor Desmarais, tous de Lorette, et M. et Mme Fabien Desmarais, de Winnipeg.

Mlle Angèle Carrière lut une belle adresse appropriée et on présenta à la Rév. Sr Desmarais une bible et un chapelet avec étui, de la part de toute la famille. Celle-ci sut remercier avec émotion et aussi avec humour. La journée se passa dans une atmosphère de franche gaieté.

Pendant ses 25 ans de vie religieuse, Soeur Desmarais se dévoua surtout chez les malades; comme infirmière, elle fit des stages à l'hôpital Taché et au Sanatorium de St-Boniface et est maintenant à l'infirmerie de la Maison Provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface.

La famille Desmarais désire offrir à leur soeur, belle-soeur et tante leurs sincères félicitations et leurs meilleurs voeux à cette occasion.

Laurier

Décès

Toute la paroisse fut consternée et bien peinée d'apprendre la mort subite de Mme Ovide Berthelette, née Emilie Assailly, ancienne enfant de la paroisse, survenue à Esterhazy, Sask., le dimanche matin 18 février. Tous se souviennent de son caractère si gaie et sympathique.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux et ses enfants, six soeurs, Mme E. Assailly, Marie (Mme P. Jeannotte), Florida (Mme Alphonse Bouchard) et Rosanna (Mme Alphonse Verley), de Laurier, Yvonne (Mme McDonald), de Winnipeg, et Andréa (Mme A. Paquin), de St-Jérôme, Qué.; trois frères, Octave, de Laurier, Albert, de Kenora, et Alcide, de Dauphin.

Les funérailles eurent lieu le mardi 20 février à Esterhazy, Sask.

Concert

Un concert des plus variés fut donné les vendredi et dimanche 16 et 18 février par les artistes de Laurier. Le programme comprenait chants, pièces et comédies, sous la direction de M. Rémi Bouchard. M. Jacques Péloquin fut maitre de cérémonies et prit part avec Mmes Elie Duruisseau et F. Vanderbosh, à la pièce française. Participaient à la pièce anglaise, MM. Alain Bouchard, Elie Duruisseau et Luc Gamache, Mmes Henri Délaurier et F. Vanderbosh, ainsi que Mlle Rosita Délaurier.

On admira les costumes féériques dans un numéro intitulé "Gay Nineties". Y participèrent, Mmes Corinne Bouchard, Thérèse Délaurier, Cécile Duruisseau, Stella Molgat, Lorraine Verley et Lucille Van Humberk. Mme Corinne Bouchard favorisa l'audience de quelques-unes de ses belles chansons. Félicitations à MM. Adrien Gamache et Alfred Chatwell, ainsi qu'à Mme Paul Bouchard pour leur courte participation.

Hockey

La grande équipe de Laurier a connu plusieurs succès dernièrement, remportant les tournois de Laurier, Plumas et Ste-Rose. Il faut aussi rapporter que les professionnels de cette localité ayant été défaits par les benjamins, se sont repris au tournoi de Ste-Rose.

Lorette

Statistiques

En 1961, il y eut à Lorette 38 baptêmes, deux mariages et six funérailles. La paroisse compte 239 foyers catholiques, 19 de plus que l'année précédente.

Réunion des Filles d'Isabelle

A la dernière assemblée mensuelle de février nous avons constaté l'absence de quelques-unes de nos soeurs, retenues à la maison pour cause de grippe. Donc prompt rétablissement à ces dames; nous espérons vous voir à la prochaine réunion.

Soirée

Plusieurs décisions furent prises, entre autres l'organisation d'une danse-masquarade pour le lundi soir 5 mars prochain. Un bon orchestre fournira la musique pour cette soirée récréative et il y aura des prix pour les meilleurs costumes. Un goûter sera aussi servi. Venez en grand nombre à cette veillée qui promet d'être des plus intéressantes.

Don

On décida aussi de donner un don aux élèves de l'école secondaire pour leur partie de cartes annuelle qui aura lieu le 23 mars prochain.

La réunion se termina par un goûter et on se sépara toutes très heureuses.

La REDACTRICE.

Cours

Plusieurs jeunes de la paroisse suivent présentement les cours de préparation au mariage donnés tous les lundis soirs au soubassement de la cathédrale de St-Boniface, et qui sont très intéressants.

Réunion des Enfants de Marie

Il y eut le dimanche 18 février une réunion des Enfants de Marie à l'école secondaire. On discuta de nouveau le thème de l'année qui est la charité et on proposa un débat pour la prochaine réunion.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

La Caisse Populaire de Lorette tint son assemblée annuelle le vendredi 16 février dans la salle paroissiale. Il y avait une belle assistance, ce qui prouve l'intérêt des membres envers leur Caisse.

M. J.-B. Grégoire, président, ouvrit l'assemblée par la prière et souhaita la bienvenue à tous. M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses, et M. Georges Forest, propagandiste, étaient présents. Après la lecture des différents rapports par M. M. Therrien, gérant, M. Aurèle Ross, du comité de crédit, et M. J.-B. Grégoire, directeur, l'assemblée accepta le boni de 4 pour cent.

Les élections qui ont suivi donnèrent les résultats suivants: MM. Louis St-Mars et Laurent Desmarais, directeurs, Aurèle Ross, réélu au comité de crédit, et Léopold Grégoire, à la surveillance.

M. Bernard Bohémier donna le rapport de la Caisse Scolaire, ce qui emmena une forte discussion sur l'importance des Caisses Scolaires. Les parents sont les premiers responsables à faire voir à l'enfant comment préparer son avenir d'après remarques faites par M. Georges Forest. Ceci lui donne l'habitude des vertus d'épargne et d'économie, le sens de la valeur de l'argent et de la prévoyance. On organisera la relève des directeurs, soit en mai ou juin, afin d'être préparé pour le mois de septembre, ouverture des classes. Que les enfants en fassent une étude et qu'un instituteur choisi soit à la disposition des jeunes pour les stimuler et les instruire à ce sujet. Les enfants ne devraient pas retirer d'argent sans la signature des parents.

M. Pierre Frossais remercia les gens de s'être rendus, ainsi que le gérant et les différents comités de leur excellent travail et du progrès de la Caisse. Il ajouta un mot sur le bienfait de la Caisse Scolaire, qui montre aux jeunes comment tenir réunions, minutes, rapports et les livres. Il fit remarquer aussi que cette année marque le 25e anniversaire de la Caisse.

Pour terminer, M. le Président remercia les visiteurs des bons conseils reçus et on distribua aux assistants de jolies cartes-calendriers de la Caisse Populaire.

Un succulent goûter termina la soirée.

Va-et-vient

Mme Amanda Dupuis est revenue d'un voyage d'un mois, où elle a visité son frère, M. Edmond Jeanson, en Oregon, E.-U., ses neveux et nièces, les familles Savoie et Touchette, de Vancouver, ainsi que plusieurs amis.

M. et Mme Frank Grossman, de Vancouver, sont en visite chez leurs parents et amis de Lorette.

M. Lionel Marcoux, fils de M. et Mme Urbain Marcoux, est venu de Fort Carson, Colorado Springs, passer son anniversaire de naissance avec ses parents; une fête intime fut organisée à cette occasion. Il est retourné continuer son entrainement de trois ans à Fort Houston, Texas.

Veillée

Le Conseil Etudiant de l'école secondaire a organisé une fête sociale le vendredi 9 février, sous la direction des instituteurs. La danse commença à 8 h. p.m., et se termina à 11 h. 30 p.m. Après un bon goûter, les jeunes retournaient chez eux, tous contents de cette soirée conduite avec entrain et ordre. Félicitations.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

40-601-48P.



Les disciples de Thémis portent solennellement la toge en cour, mais ils s'habillent comme les autres mortels quand ils travaillent au bureau. L'on voit ci-dessus les trois membres d'un des bureaux de langue française à Winnipeg: de gauche à droite, Maitres Laurent-G. Marcoux, Armand Dureault et Robert-L. Bétournay. La jeune secrétaire est Mlle Julie Laberte, aussi de St-Boniface. (Photo Studio Napoléon)

Notre vie économique

Le droit se pratique au bureau et en cour, pas seulement à l'écran

— VII —

Perry Mason et autres "avocats" que la télévision rend populaires montrent à leur manière qu'ils incarnent les défenseurs attitrés de la société contre les criminels, les amis de l'innocence contre l'injustice, les protagonistes de la loi à observer ou à protéger. Mais on peut acquérir une connaissance plus réaliste de ces hommes de loi, de leur préparation académique à l'Ecole de Droit, de leur entrainement pratique pendant les années universitaires, de leur travail quotidien au bureau ou en cour, si l'on se donne la peine de questionner les vrais avocats qui vivent "en chair et en os" dans notre milieu. Voilà pourquoi, pour vous mieux renseigner, nous avons consulté cette semaine l'hon. Alfred Monnin, juge de la Cour d'Appel, Me Louis Deniset et Me Laurent-G. Marcoux.

Ils font partie du groupe éminent des juges et avocats franco-manitobains, qui comprend aussi S. H. Léon Bénard, juge du comté de St-Boniface, le magistrat Henri Lacerte, de St-Boniface, Maîtres C. Prud'homme, greffier de la Chambre, L.-P. Roy, C.-E. Champagne (Somerset), L. Régnier, M. Arpin, A. Dureault, N. Landry, P. Bétournay, F. Avanthay, R. Bétournay, A. Desautels, R. Champagne, R. Trudel, M. Gelly, etc. Soit une vingtaine parmi les 575 juges et avocats du Manitoba. (En Saskatchewan, les juges et avocats canadiens-français se trouvent à Regina, Gravelbourg, Saskatoon, Prince-Albert, Carrot River, etc.) Ils affirment qu'il y a place pour plusieurs autres compatriotes dans cette "profession très attrayante". En disant qu'il n'y a présentement que 4 ou 5 étudiants de langue française à l'Ecole de Droit, pour constituer la relève, un avocat concluait tristement: "On manque nous aussi de vocations".

Pourtant on aurait besoin d'un avocat bilingue au bureau des Terres et dans certains autres départements du Service civil (fédéral et provincial), dans les grandes compagnies d'assurance qui ont un rayonnement national, comme la Great West Life, au service de nos municipalités, de nos divisions scolaires, de nos hommes d'affaires, etc. "Expliquez aux jeunes le but de notre profession, le contenu de nos études, la variété des diverses spécialisations qu'offre notre travail . . ."

Quatre ans d'étude

Le cours de droit exige une période de quatre ans et il comprend parallèlement un cours académique proprement dit à l'Ecole de Droit et une période de cléricature dans un bureau attitré. Les classes se trouvent au 3e étage du palais de justice, à Winnipeg: il y a quatre salles de classe, une bibliothèque bien documentée et les bureaux des professeurs de la faculté, tous des juges ou avocats aux titres juridiques impressionnants. Les cours se donnent l'avant-midi, et le coût en est d'environ $400 par année.

L'étudiant est initié au double droit criminel et civil anglais. Le premier a juridiction partout au Canada, mais au Québec le droit civil est basé sur le code de Napoléon. Dans les autres provinces et donc au Manitoba, c'est le droit civil anglais qui est en force. Ce droit a un double fondement: la "common law", d'origine très ancienne, même obscure, et qui résulte de la fusion d'élément divers (droit normand, danois, saxon); et la loi de l'équité, ensemble de décisions des Chanceliers qui tempère la loi commune et la rend en quelque sorte moins brutale. A ce fondement s'ajoutent les décisions des juges à travers les âges (des cours supérieures, des cours d'appel, du conseil privé), d'où les précédents ont pris naissance; les statuts créés par les parlements; les règlements de certains bureaux administratifs (par exemple les règlements municipaux de Winnipeg et de St-Boniface); les amendements aux lois ou règlements. A remarquer qu'un ancien étudiant du Collège de St-Boniface se trouve ici plongé dans un milieu 100 pour cent "anglais", mais sa connaissance parfaite du français et du latin lui servira souvent, car de vieux mots latins et français (ou normands) se retrouvent souvent dans la terminologie juridique anglaise.

Cas particuliers

Naturellement, des connaissances générales, il passe aux cas particuliers. C'est ainsi qu'il s'aventure graduellement dans le champ des lois de contrats, des propriétés, de l'équité, des testaments, du commerce, des corporations, de taxation, des relations patronales-ouvrières; de la loi criminelle et de la procédure à suivre; de la loi constitutionnelle du Canada; de la loi internationale; des lois du mariage, etc. A ce dernier sujet tout particulièrement, un étudiant catholique se doit absolument de connaitre les lois de l'Eglise. Les avocats consultés ont tous mentionné qu'il y a 5 ou 6 ans, Mgr Pocock convoqua les avocats catholiques du Manitoba, au Collège St-Paul, et que le juge George Tritschler, dans une conférence magistrale, rappela la position de l'Eglise contre le divorce, pourquoi elle reconnait parfois l'invalidité de tel mariage, qu'aucun avocat catholique ne doit coopérer à ce qu'un divorce soit obtenu, et donc à fortiori ne peut être l'avocat qui obtient un divorce pour son client, mais peut s'opposer au divorce en prenant la défense de l'autre partie en cause, etc. De fait, les pertes encourues sont sérieuses mais non exorbitantes, car, après tout, ces cas de divorces ne représentent qu'un trentième du travail professionnel. Et même, affirme un des avocats consultés, le refus de tels cas fut toujours récompensé par d'autres causes plus consolantes.

Système judiciaire

Au cours de ses études, en plus du travail d'après-midi dans un bureau attitré, l'étudiant doit s'initier à l'histoire des lois, à l'art oratoire, et il peut faire ses premières armes dans la salle où ont lieu des procès fictifs. D'ailleurs, parce que l'enseignement est donné au palais de justice, il se familiarise avec les diverses cours de la province et du pays, au civil et au criminel: cour d'appel, cour du Banc de la Reine ou d'assises, cour de comté, cour du magistrat de police, cour testamentaire (surrogate court), cour de l'Echiquier. Les deux premières ont juridiction criminelle et civile, mais on peut dire que celle du Banc de la Reine, ayant la plénitude de juridiction, peut en principe entendre toutes les causes; la troisième est à prédominance civile, mais s'occupe de cas criminels "minimes"; la quatrième est uniquement cour criminelle. Le juge de comté, nommé par Ottawa, est automatiquement nommé par la province, juge de la cour testamentaire. La cour de l'Echiquier est une cour fédérale ambulante, qui s'occupe surtout des questions de finances, par exemple d'impôt sur le revenu.

Au cours de sa quatrième année, alors qu'il s'intéresse tant à la jurisprudence, l'étudiant doit préparer sa thèse qui lui obtiendra le titre de Bachelier ès Lois. Le sujet doit être approuvé par le doyen de l'Ecole de Droit. A remarquer que Me Louis Deniset profita de l'occasion, à la fin de son stage universitaire, pour faire une importante étude comparée du code civil du Québec et de la "common law" en vigueur dans les neuf autres provinces du pays.

Il parait qu'au moins 50 pour cent de ceux qui suivent les cours de droit ne passent pas à la pratique privée proprement dite. Ils préfèrent une bonne position bien rémunérée dans les services gouvernementaux, avec les grandes compagnies, etc. Par exemple, Me Alphonse Beaupré, natif de La Broquerie et ancien du collège d'Otterburne, chef d'escadrille de l'Aviation Royale Canadienne, occupe un poste important dans la branche légale. Son parfait bilinguisme, ajouté à ses connaissances juridiques, explique sa grande popularité.

La pratique du droit

Ceux qui se lancent dans la pratique privée peuvent travailler seuls ou en groupe. Par exemple, il y a à Winnipeg deux importants bureaux franco-manitobains, sur la rue Main, chacun ayant un personnel bilingue. Certains autres avocats de langue française ont préféré s'inscrire dans des bureaux de langue anglaise. Il semble que les sources habituelles des revenus de ces professionnels sont les règlements de successions, les transactions de terrains et d'immeubles, les règlements de disputes ou de litiges. Et l'on peut dire que ce sont les clients eux-mêmes, au Manitoba, qui forcent l'avocat à se spécialiser, c'est-à-dire à demeurer au bureau ou à se débattre en cour, à être avocat criminaliste, avocat de compagnie, de successions, etc. En tout cas, certains avocats affirment que jusqu'à 70 pour cent de leur clientèle est de langue française, tout en déplorant que quelques-uns de nos hommes d'affaires semblent préférer encourager d'autres études légales. Mais ils espèrent que les progrès enregistrés récemment en certains de nos milieux prouveront à tous qu'un Canadien français, même au Manitoba, est capable de diriger une importante entreprise financière, industrielle ou commerciale, et que par voie de conséquence se formera une nouvelle clientèle pour les disciples de Thémis.

Enfin, d'autres soutiennent que chaque famille a besoin de son avocat, comme elle possède son "médecin de famille". Ils ont pitié de ces jeunes couples, par exemple, qui se laissent facilement jouer par tel agent d'immeuble, à l'occasion de l'achat d'une maison, d'une automobile, etc. "Un agent d'immeuble à commission travaille naturellement pour son profit, et non pour le bien du client. Un avocat saurait protéger ses clients, particulièrement lorsqu'il s'agit de contrats à signer. Vive l'avocat de famille!"

Vivent surtout ces juges et avocats de langue française qui ont joué et jouent encore aujourd'hui un grand rôle au sein de nos organisations nationales. Ils savent mettre leur prestige personnel et leur science et leur éloquence au service de leurs compatriotes. On pourrait citer ici de grands noms que l'histoire franco-manitobaine enregistre depuis près d'un siècle et continue d'enregistrer de nos jours.

Inscription à l'Ecole Nationale de Théâtre au Canada

Le directeur général de l'Ecole Nationale, M. Jean Gascon, assisté de M. Powys Thomas, directeur artistique de la section anglaise et de M. Jean-Pierre Ronfard, directeur artistique de la section française, commenceront au début du mois de mai leur tournée d'auditions annuelle à travers le pays. Ils visiteront, comme les deux dernières années, toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver. La prochaine année scolaire commencera le 2 novembre prochain et comportera trois années du cours d'interprétation et deux années du cours technique.

Le cours technique se divise en deux grandes sections: a) la section mise en scène pour les élèves metteurs en scène et régisseurs; b) la section décoration pour les élèves décorateurs et costumiers.

Les jeunes comédiens, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, désireux de se joindre à l'Ecole et de se soumettre à un entrainement rigoureux doivent faire une demande d'application le plus tôt possible à l'Ecole Nationale de Théâtre, 1191, rue de la Montagne, à Montréal.

Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale leur fera parvenir le bulletin de demande d'audition, la liste des scènes à être présentées au cours de l'audition et la date et le lieu où auront lieu les auditions dans chaque ville où MM. Gascon et Thomas s'arrêteront.

Le nombre d'étudiants est limité à 30 pour chaque année du cours d'interprétation et à 15 pour le cours technique. Les limites d'âge des élèves du cours d'interprétation sont de 17 à 23 ans. Il peut cependant y avoir des exceptions. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription au cours technique.

Toutes les demandes d'audition doivent parvenir à l'Ecole Nationale avant le 20 avril 1962.

N.-D.-de-Lourdes

Partie de cartes

Le dimanche 11 février eut lieu une partie de cartes organisée conjointement par les Clubs 4-H des filles et des garçons. Le prix d'entrée fut gagné par M. Rémy Bosc.

Mme Constant Dupasquier gagna le premier prix de cartes pour les dames. Le deuxième prix fut gagné par Mme Henri Tichit, et le prix de consolation par Mme Ghislain Vigier. Le premier prix de cartes pour les hommes fut gagné par M. Raymond LeMoullec. M. Velle gagna le deuxième prix, et M. Norbert Dacquay gagna le prix de consolation.

MM. Albert Deshayes, Gilbert Vigier, Mme Henri Tichit et Simone Robitaille gagnèrent les prix de bingo.

M. Norbert Deleurme gagna le premier prix de la "Tombola" ($15), Mme Paul Sauteur, le 2e ($10) et M. Jean Bérard le 3e ($5). Les vendeurs des billets chanceux furent Doris Perreault, Charlotte Deroche et Norbert Bérard. Ils reçurent chacun une récompense. La boîte-surprise fut gagnée par Hubert Dupasquier.

Un film en couleur intitulé "Royal River", représentait le voyage de la Reine Elisabeth et du Prince Philip à bord du "Britannia", le long de la "Voie Maritime du St-Laurent, lors de son ouverture officielle en 1959. Quelques chants furent exécutés par des membres des clubs 4-H.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Bonspiel des dames

Le bonspiel annuel des dames tenu récemment fut un succès. Voici les noms des équipes gagnantes: 1ère compétition, 1er prix, l'équipe de Mlle Berthe Weicker, de Notre-Dame-de-Lourdes, avec Mmes Marcel Roch, Henri Dupasquier et Irène Crites; 2e prix, l'équipe de Mme Ida Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, avec Mmes Lucille Lafrenière, Guy Durand et Gustave Vigier; 2e compétition, 1er prix, l'équipe de Mlle Angèle Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, l'équipe de Mme Joseph Frizzler, de Treherne; 3e compétition, 1er prix, Mme Jeanne Deshayes, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, Mme Agnès Comte, de St-Lupicin.

L'équipe de Mlle Berthe Weicker, avec Mlle Angèle Augert et Mmes Marcel Roch et Irène Crites, participeront au bonspiel des dames de Portage-la-Prairie, qui commencera le 26 février. Bonne chance et bon succès.

La Broquerie

Concours de Souvenirs de Colonisation

Il y eut trois gagnants aux tirages du concours de Souvenirs de Colonisation de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie. Premièrement, le coupon gagnant du tirage de $5.00 porte les noms de Gérald et Gilbert Pineau, de St-Claude, Man., qui se partageront sans doute le prix. En outre, Mlle Marie-Jeanne Toupin, de Ste-Rita, Man., gagne le prix de $10.00 pour la vente de 25 albums.

Félicitations à tous les heureux gagnants de cette série qui se terminait avec le mois de janvier 1962, et merci à ceux et celles qui ont pris part au concours, de même qu'aux personnes ou aux institutions qui ont aidé à l'organisation ou à la publicité,, tout particulièrement les maitres et maitresses d'école, le poste CKSB et **La Liberté et le Patriote.**

D'autres nouvelles au sujet des Souvenirs de Colonisation seront publiés plus tard. Que l'on veuille bien surveiller les annonces à la radio et dans le journal. En attendant on peut toujours obtenir des renseignements ou se procurer des albums au même prix et à la même adresse: Souvenirs de Colonisation, Société St-Jean-Baptiste, La Broquerie, Man.

Election

Le jeudi 8 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Après la lecture des rapports et les élections des officiers, M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires, et M. Georges Forest, propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba, fournirent à l'assistance de précieux renseignements. M. l'abbé U. Lafond, curé, encouragea les membres à continuer de travailler au progrès de la Caisse.

Les officiers des divers comités sont: au bureau de direction, M. Louis Laurencelle, président, M. Armand Fréchette, vice-président, et MM. Eugène Verrier, Almé Charière et Joseph Mireault; au comité de crédit, MM. Elas Gauthier, Gualbert Nadeau et Alphée Kirouac; au comité de surveillance, MM. Léo Nadeau, Albert Vielfaure et Alphonse Boily.

Les heures de bureau sont, du lundi au vendredi, 9 h. a.m. à midi et 1 h. p.m. à 4 h. p.m., excepté le jeudi de 9 h. a.m. à midi seulement.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à M. Jules Balcaen qui a fait un court séjour à l'hôpital, ainsi qu'à Mme A. Boily, hospitalisée.

En suivant le chemin qui s'appelle "plus tard", on arrive à la place qui s'appelle "jamais".

Proverbe espagnol.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture: O Canada
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.12—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Concert léger
9.00—Radio-Journal
9.10—A l'Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—Ouverture O Canada
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.16—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Le trio lyrique
2.00—Fémina
2.15—Vies de Femmes
2.30—Miss Music Hall
2.45—Psychologie de la vie quotidienne
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Radio-Sacré-C.
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport.
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.08—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Aperçu du piano moderne
7.45—Interview
8.00—Continental
8.15—Les Affaires de l'Etat
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal
9.30—Orchestre de chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Orchestre de Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de science
9.00—Festivals du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'aventure de l'homme rouge
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Mgr de Mazenod
12.00—Nouvelles
12.10—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Union des électeurs
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—A votre santé
1.40—Chant lyrique
2.00—Siesta
2.30—Carousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—Au clavier
7.45—La soirée du hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Radio-Journal
10.30—Visite chez les chansonniers
11.10—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

NOMINATIONS CHEZ FIDES



M. Clément Saint-Germain, gérant de l'édition chez Fides depuis 1951, assume maintenant la direction des services de l'Information et des Relations extérieures. M. Saint-Germain a son bureau dans l'immeuble Fides, rue Saint-Jacques.



M. Jean-Paul Pinsonneault succède à M. Clément Saint-Germain comme gérant de l'édition. M. Pinsonneault a fait partie du personnel de Fides de 1949 à 1954, à titre de rédacteur de MES FICHES, puis de LECTURES. Il a son bureau à l'Imprimerie Fides, rue de Gaspé.

St-Malo

In Memoriam

A la mémoire de la petite Arlette Gosselin, décédée le 7 février, à l'âge de 9 ans.

Arlette, tu nous as quittés! Petite fleur, à peine éclose, tu as été trouvée digne d'embaumer les jardins célestes! Le Divin Jardinier est venu te cueillir — oui, mais tu as vécu assez longtemps pour que ton passage nous laissât le souvenir de ton sourire, de ta gentillesse et de ta constante bonne humeur.

Neuf ans sont vite écoulés, même sous la croix, n'est-ce pas? Tu n'as jamais marché comme les enfants de ton âge . . . mais ta belle intelligence compensait ton infirmité. Tu es venue en classe dans ta chaise roulante et ta présence a donné l'occasion à tes camarades de faire beaucoup de petits actes de charité. Comme ils t'entouraient et t'aimaient, petite Arlette! Du ciel, veille sur eux! Même lorsque tu dus rester chez toi, tu as continué à t'intéresser à tes études et tu voulais que ta maman te fasse prendre ta récréation, tout comme si tu étais en classe!

L'Esprit-Saint a mûri ton âme, car consciente de ne pas être comme les autres, tu trouvais toujours quelqu'un plus misérable que toi. Déjà tu comprenais l'oubli de toi-même. Ceux qui t'ont vue de près, Arlette, ont été touchés par ta délicatesse, ta crainte de peiner. Sans le savoir tu as rayonné! C'est parce que tu as accepté ta croix. En retour, Jésus a grandi en toi.

Chère enfant! De là-haut, veille sur tes parents qui pleurent ton absence, sois l'ange de tes frères et de ta petite soeur. Continue à rayonner sur tes camarades. Ils ont besoin de ton influence bienfaisante.

Nous tous qui t'avons connue et aimée, Arlette, nous te gardons une place dans notre coeur et nous remercions Dieu de t'avoir mise sur notre route! Que ton exemple nous entraîne à accepter pleinement les divins Vouloirs.

Festival de la chanson

Le dimanche 11 février, les jeunes des écoles élémentaire et secondaire présentaient une soirée de chants et de musique en l'honneur de leur dévoué pasteur, M. l'abbé D. Roy.

Un bon nombre de parents et amis vinrent encourager les élèves, malgré le grand froid.

Voici un aperçu du programme de la soirée: un mot de bienvenue par la maitresse de cérémonies; choeur parlé, compliment des tout petits à M. le Curé; "Trois petits minous", choeur de la 1ère année; "Je vais à l'école", garçons de la 1ère année; "Ma poupée", fillettes de la 1ère année.

Ces petits ont fait honneur à leur dévouée institutrice, Mme Hélène Arpin, par leur tenue, leur bonne diction et leur discipline.

Mme Garand eut aussi un beau succès avec les petits de la 2e année qui, avec entrain, présentèrent une récitation mimée, "Mes dix doigts".

Que dire des élèves de 3e année qui, sous la direction de Mlle Grégoire charmèrent par leur sens du rythme dans une gracieuse ronde.

Ils furent suivis par Lili, une fillette de 4e année; cette dernière fit part de ses résolutions. Il est à noter que Mlle Irène Gosselin, la Lili d'occasion, a très bien interprèté son monologue. Puis vint un intermède musical, solo de piano par Mlle Claudette Marcotte.

Les 3e et 4e années firent entendre "En passant par la Lorraine" et "Mon père a fait bâtir maison". Ces chants très bien rendus furent suivis d'une récitation par un élève de Mlle H. Breton, "Non, non et non!"

Deux élèves de la 10e année firent entendre des solos d'accordéon, puis vint un numéro improvisé par Guy Maynard, "Le nez de Cyrano". Félicitations à Marc Gosselin pour sa mimique.

Soit dit en passant que les jeunes de la 11e année avaient exercé une scène de "L'Avare", de Molière, mais l'acteur principal manquant par suite de maladie, on dut remettre à plus tard la présentation de ce passage intéressant. Il sera joué à la prochaine réunion de l'Association de Parents et Maitres.

Drapées de longues et amples tuniques blanches, les jeunes filles des 7e et 8e années évoluèrent gracieusement au son de "La colline aux oiseaux". Puis, elles firent assister l'auditoire à une chorégraphie espagnole.

La chorale de l'école élémentaire, composée des élèves de la 5e à la 8e année, se dépassa dans les chants harmonisés, "Travaillons en chantant" et "La fleur au chapeau". Si ces jeunes continuent, dans quelques années St-Malo pourra se targuer de sa chorale.

Pour les superstitieux . . ., le monologue "Un vendredi 13", ne fut pas un encouragement, car le caractère en scène s'est plaint de ses malchances, entre autres, celle d'avoir fumé ses clefs et d'avoir essayé d'ouvrir une porte avec sa pipe.

Encore une fois, Roman Paley a fait vibrer l'accordéon en artiste, et les applaudissements lui ont assez dit l'appréciation de l'auditoire. Il en fut de même lorsqu'il accompagna les garçons des 9e, 10e, 11e et 12e années, qui interprétèrent avec brio "Sur le pont du nord". Marcel Maynard était guitariste.

Roman passa au piano, tandis que garçons et filles de l'école secondaire alternèrent en chantant "Sautez mignonne Caecilia".

Pour clore ce festival, les filles de la 7e à la 12e année firent entendre, cette fois, à capella, "J'ai trouvé le nique du lièvre", Ah! qui marierons-nous" et en final, "Le Seigneur est mon berger".

M. le Curé exprima ses remerciements et félicitations. Il invita les garçons surtout à continuer à se faire entendre.

Transcona

Bénédiction de la nouvelle église

L'ouverture officielle et la bénédiction de la nouvelle église de Notre-Dame-de-l'Assomption, 609, rue Léola, Tanscona, auront lieu le dimanche 4 mars, à 3 h. p.m., et seront suivies d'une messe lue par Son Exc. Mgr M. Baudoux.

Viendra ensuite une réception dans l'auditorium de l'école de l'Assomption, de 4 h. à 9 h. p.m., organisée par la Ligue Féminine Catholique, Conseil de l'Assomption. Les pionniers de la paroisse, ainsi que M. l'abbé H. Perron, curé, et la présidente de la Ligue, Mlle H. Blais, recevront les invités. Les membres du comité de construction et les syndics, MM. H. Poirier, U. Lamoureux, E. Lambert, G. Létourneau, N. Proulx et A. Lacroix, se chargent de faire visiter la nouvelle église.

Tous sont cordialement invités, spécialement les paroissiens et les anciens paroissiens.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement au bébé Gérard Moriaux, qui est patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 17 février, avec la grippe, ainsi qu'à M. Adélard Denis, s'étant fait opérer pour les amygdales et qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose pour quelques jours durant la semaine du 19 février.

On espère que M. Jean Pinette est mieux maintenant, après s'être fait extraire les dents la semaine dernière, et avoir été patient à l'hôpital pour quelques jours durant la semaine du 13 février.

Ça et là

M. Roland Landry a passé quelques jours à Winnipeg, la semaine dernière.

Mme Léopold Roussin et le jeune Ronald, de Meadow Portage, rendirent visite à MM. et Mmes B. Fitzmaurice et J. Moriaux, chez Mme A. Roussin, et à Mme E. Landry, à Ste-Rose.

M. et Mme Jos. Corbel, accompagnés de leur fille, Solange, et son fiancé, M. Albert Délaurier, se sont rendus à Portage le samedi 17 février, pour visiter leur fils, Antoine, patient à l'hôpital des enfants. Ils revinrent le même soir.

M. et Mme Pierre Desjardins et leur famille, de Laurier, ont rendu visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 18 février.

Correction

M. Georges Burelle, de Meadow Portage, est allé travailler à Thompson, Man., accompagné de M. Jos. Verhaeghe, qui trouva un emploi à Le Pas et non à Grand Rapids, comme rapporté.

St-Norbert

Noces d'or

M. et Mme J.-Auguste Ritchot, de St-Norbert, célébraient leur 50e anniversaire de mariage le dimanche 18 février, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Une messe spéciale, célébrée à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale par M. l'abbé D. McDougall, neveu des jubilaires, fut suivie d'un thé préparé et servi par les Dames de Ste-Anne à quelque 225 invités dans la salle paroissiale au sous-sol de l'église, mise à la disposition des jubilaires par M. l'abbé A. Hébert, curé.

On remarquait à la table d'honneur les Rév. Srs Ferland et Marcoux, S.G.M., soeur et nièce de Mme Ritchot, respectivement, la Rév. Sr Corriveau, S.G.M., supérieure du couvent de St-Norbert, M. l'abbé D. McDougall, Mmes W. O'Shaughnessy, A. Durault et G. Cloutier, soeurs de M. Ritchot, le R. P. Germain, de la Trappe de St-Norbert, M. et Mme Louis Marcoux, de Lorette, neveu et nièce des jubilaires.

M. et Mme Ritchot remercient tous ceux qui leur ont présenté de nombreux cadeaux, entre autres, un téléviseur offert par les parents et amis, un châle à Mme Ritchot et une pipe à M. Ritchot, par les Révérendes Soeurs Grises. Un merci spécial aux organisateurs et aux Dames de Ste-Anne pour leur dévouement à cette occasion.

St-Léon

Le dimanche 11 février, les paroissiens avaient le plaisir d'entendre M. Antonio Vielfaure, délégué de l'Association d'Education. Il rappela tout le bien que fait cette organisation en aidant les franco-manitobains à maintenir leur langue et en même temps leur foi. Dans l'après-midi, on fit la perception.

A l'issue de la grand messe du même dimanche eut lieu l'élection du nouveau syndic. M. Urbain Rondeau fut élu pour un terme de trois ans, remplaçant M. Antonin Jubinville, sortant de charge. Sincères remerciements à ce dernier pour son dévouement durant son terme d'office.

Mme Raynald Labossière est de retour chez elle après un court séjour à l'hôpital général de St-Boniface.

M. Cécil Lafrenière se remet aussi des suites d'un accident survenu à son travail à Grand Rapids.

M. l'abbé Lucien Roy, curé, est de retour parmi ses paroissiens après un voyage de trois semaines à Québec, où il a visité sa mère malade. M. le Curé était accompagné dans son voyage par M. A. Grenier et Mmes Méo et Clément Labossière.

60e anniversaire de mariage

Le samedi 10 février, M. et Mme Ovila Rondeau, de Cardinal, entourés de leurs enfants et d'un beau groupe de parents et amis, se rendaient à l'église de St-Léon pour une messe d'Action de grâces célébrée à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.

M. et Mme Ovila Rondeau (née Victoire Lafrenière) sont tous deux nés à St-Léon, où ils ont vécu de longues années. Ils sont les enfants des tout premiers colons de la paroisse, MM. et Mmes Jérémie Rondeau et Frédéric Lafrenière. On dit que M. O. Rondeau fut le premier enfant baptisé dans la paroisse. Les heureux jubilaires sont maintenant âgés de 82 et 84 ans, respectivement.

Les paroissiens de St-Léon sont heureux de leur offrir leurs plus chaleureuses félicitations

Fête de M. le Curé

C'était fête le dimanche 18 février. Dès 8 h. p.m., la salle paroissiale se remplissait à l'occasion de la fête de M. l'abbé L. Roy, curé, et en l'honneur de la Fierté Française.

M. Raymond Labossière était l'animateur de cette soirée. Le programme fut très varié, musique, danses et chansons de folklore, saynète, compliments à M. le Curé et deux tableaux représentant "Les Martyrs Canadiens". Le tout fut bien rendu.

On fit la présentation des prix et des diplômes gagnés au concours de français. Les deux coupes furent décernées à Mlles Clara Labossière et Joanne Lafrenière.

Le prix du concours des Chevaliers de Colomb fut remis à Mlle Jocelyne Labossière, gagnante, par M. Roger Leblanc.

Deux fillettes, charmantes dans leur toilette de fête, présentèrent à M. le Curé un bouquet de roses, un bouquet spirituel et un cadeau.

M. l'abbé Roy, très ému, répondit aimablement et dit tout le bonheur qu'il ressentait d'être dans une grande famille paroissiale réunie autour de lui en un hommage d'amour filial, et encourageant les paroissiens à bien parler la belle langue française.

La soirée se clôtura par le chant de l'Association d'Education, rendu par les élèves et par toute l'assistance.

Halons ensemble!

Suis-je le gardien de mon frère?

Depuis la première faute d'Adam, l'homme porte dans son coeur les traces de deux drames lamentables: le refus d'aimer Dieu et celui d'aimer son frère. Par ce repoussement, il s'est constitué lui-même un centre d'attraction, un foyer d'égoïsme malsain. Dieu, dans son immense bonté, l'a tiré de ce bas-fond, en envoyant son Fils, le Sauveur des hommes. Dès lors, chez les mieux disposés, l'amour a remplacé la haine, et le don de soi, l'égoïsme. Mais la première blessure a laissé, quand même, une inclination vers cette première déchéance; cicatrice visible en chacun et à chaque jour.

"Où est Abel, ton frère?", demande Dieu. Caïn de répondre: "Suis-je le gardien de mon frère?". Combien d'hommes, depuis Caïn, répètent la même question et gardent le même esprit.

A ceux que la faim, le froid, la maladie tourmentent; à ceux qui sont sans logis, sans vêtement, sans travail, aux enfants qui restent illettrés, à tous les infortunés de la terre, la réponse n'est-elle pas, trop souvent, la même: "Suis-je le gardien de mon frère?"

Cette attitude, trop fréquente, n'est-elle pas la cause de tant de souffrances, de malaises, de tant de privations, de conditions inhumaines que l'on rencontre autour de soi et dans le monde entier?

Pourtant, la vraie réponse, les chrétiens la connaissent tous: "Aimer le prochain comme soi-même". Que manque-t-il alors? Précisément, de faire passer davantage dans la pratique ce grand commandement de l'amour du prochain. Si tous s'efforçaient de le faire, la face du monde serait vite transformée.

Chaque chrétien a sa part de responsabilité; chacun dans le monde a une mission irremplaçable. Et chaque refus ébranle un peu plus le bonheur des hommes et leur progrès véritable.

Devant un christianisme vivifiant, le paganisme actuel ne pourrait que reculer, comme au temps de saint Paul. A chacun de mettre l'épaule à la roue. Et dans ce renouvellement indispensable pour la paix et le progrès, la Caisse Populaire offre à ses membres, jeunes et vieux, un champ d'action immense et de très nombreuses occasions de pratiquer l'amour du prochain.

Comment coûte le crédit?

Chaque sociétaire des Caisses Populaires pourrait se poser la question suivante: Quel est le montant d'argent que je paie, à chaque mois, pour mes achats à crédit? Quel est le taux d'intérêt réel que je verse à tous ceux à qui je dois?

Un bon nombre serait bien surpris d'apprendre ce que peuvent coûter les achats à crédit. Il ne suffit pas de connaître le taux d'intérêt indiqué au contrat de vente (par exemple 7 pour cent), il faut tenir compte de la différence entre le taux écrit (7 pour cent) et le taux effectif (de 12 pour cent en montant). Dans le cas présent, la différence serait de 5 pour cent.

Voici les taux d'intérêt effectifs que l'on rencontre ordinairement dans le commerce: les autos neuves, 12 à 14 pour cent; les autos usagées, 20 à 45 pour cent; les magasins à rayons, 17 pour cent et plus; les autres, 12 à 30 pour cent selon les fournisseurs et le genre de marchandises.

En empruntant à votre Caisse Populaire l'argent qu'il vous faut pour acheter au comptant, votre Caisse Populaire vous permet d'économiser de $5.00 à $15.00 pour chaque $100.00 de marchandises que vous auriez achetées à crédit. La raison est facile à comprendre, c'est qu'à votre Caisse vous payez l'intérêt seulement pour le temps que vous avez l'usage de l'argent, et non sur l'argent que vous avez déjà donné.

Par conséquent, avant d'acheter une marchandise à crédit, renseignez-vous auprès de votre gérant ou de vos officiers, afin de savoir combien d'argent vous pouvez épargner en empruntant à votre Caisse Populaire.

LEXIQUE

Actif

Ce que l'on possède, ce que possède la Caisse Populaire.

Passif

Ce qui se doit, ce que la Caisse Populaire doit.

N.B. — Il faut remarquer que la Caisse Populaire est une société, et comme telle, elle possède des biens, par exemple: l'argent en caisse, en banque, les billets d'emprunts, les bénéfices, le fonds de réserve, etc. Elle a aussi des dettes: les parts sociales, les dépôts des membres, les comptes à payer, etc. D'où l'ACTIF: ce qu'elle possède, et le PASSIF: ce qu'elle doit.

L'expression juste

Non	Oui
Chèque non certifié	Chèque visé
Clearing	Compensation

La Fédération des Caisses Canadiennes françaises du Manitoba, par Raymond Bernier.

TRIBUNE LIBRE

Notre-Dame de Lourdes, Man., le 15 février, 1962

Monsieur,

Comme Adulte Résponsable de la Division Montagne et aussi comme instituteur j'aimerais, mois aussi, donner mon opinion sur les "Marjorettes".

J'aimerais savoir où Lecteur a vu qu'on a deshabillé les "Marjorettes" qu'ont apparu a la Relève Manitobaine? (Je crois que nous pouvions voir seulement que mains et face!) "Toutes bonnes traditions originent en Europe", dit Lecteur! Cabarets aussi, je suppose! Moulin Rouge!

Mon opinion est que Lecteur doit-être jaloux parce-qu'il (elle) ne peut plus y être "Marjorettes"!

Moi, toujours, je n'ai pas peur de mettre mon nom!

Un lecteur,
Raymond Le Néal

N.D.L.R. — Nous avons commenté cette question en page éditoriale, le 9 février.

* * *

St-Boniface, le 11 février 1962

M. le rédacteur,

C'est le chiâleux qui revient.

1) A propos de la danse, il faut croire que bien des autorités paroissiales ne sont pas au courant de l'"ordre de la Sacrée Congrégation Consistoriale" de 1951, auquel vous vous référez. Ou bien elles ne s'en occupent pas. Dans les deux cas que j'ai connus, les danses avaient lieu régulièrement dans les salles paroissiales (parochial hall). Je me suis fait dire aussi qu'il y a souvent eu des danses au soubassement de la cathédrale de St-Boniface. Veuillez croire que je ne m'en scandalise pas (il faut bien que la danse ait lieu quelque part), mais je ne puis m'empêcher de voir une différence énorme de mentalité avec les usages québécois, sur ce point du moins. Je sais que plus d'une cathédrale, là-bas, s'écroulerait sur ses fondements si on dansait dans ses salles.

2) S'il n'était pas question d'"assurance santé" en première page de votre dernière édition, j'aurais peut-être pris au sérieux votre "assurance-maladie", et nous aurions pu ouvrir une polémique comme celle des "chambreurs". Mais je vois alors que le nouveau plan d'assurance sociale de la Saskatchewan est pour vous plutôt porteur de maladie. A moins qu'il n'en soit l'effet. Ce qui, d'une façon ou d'une autre, n'est pas très flatteur pour un "nouveau parti".

3) Ce qui se passe à St-Boniface? Je vendrais à bon marché les choses françaises de St-Boniface qui ne pourraient pas survivre à l'indépendance du Québec. Elargissons: je donnerais toutes les minorités survivantes pour avoir un Etat français en Amérique du Nord.

En réalité, si on réfléchit un peu aux implications que présentent, d'un côté, la survivance éternelle, et de l'autre, l'isolement et la souveraineté éventuelle, on se trouve entre deux solutions de désespoir. Mais entre deux désespoirs on peut toujours choisir.

ARISTOBULE.

Ste-Rose-du-Lac

Dames Auxiliaires

Le samedi 10 février, un thé, une vente de pâtisseries et une loterie furent organisés par les Dames Auxiliaires de l'hôpital général de Ste-Rose.

Une paire de taies d'oreiller fut gagnée par Mlle Evelyn Flower, et le prix d'entrée par Mme A. Pineau. Le tout rapporta une somme de $120 aux Dames Auxiliaires, qui désirent remercier celles qui ont contribué, soit par dons ou en venant au thé.

Bingo

Les prix du récent bingo, dont les recettes allaient pour le curling, furent gagnés par les personnes suivantes: quatre prix de $5 chacun, par Mmes B. Farand et Evariste Laderoute, M. Louis Flower, fils, et le quatrième, par Mme B. Farand et M. Buckman Yee. Le 5e prix de $25 fut gagné par M. Pete Vandenbosch. Après cette cinquième partie on tira le prix d'entrée et Mme B. Farand fut encore une fois l'heureuse gagnante. Les autres prix de $5.00 furent gagnés par M. J. Jacob, Georges Vandenbosch, Mme Curly Ogg, M. Alain Boulbria (2) et Mme Hervé Lussier.

Hockey

Les "Royals" de Ste-Rose ont perdu une partie d'exhibition contre le club de Grandview, Man., la semaine dernière par un compte de 10 à 3. Dans une seconde partie contre les Polices Montées de Dauphin, ils gagnèrent par un compte de 6 à 3.

Tournoi de Ste-Rose

Le tournoi de Ste-Rose cette année fut gagné par un club de Laurier. Les "Royals" furent éliminés dans leur première partie par ce club victorieux de Laurier avec un compte de 3 à 2. La partie fut très animée, mais on préfère ne pas ajouter de commentaires! Félicitations aux joueurs de Laurier.

Sept clubs ont pris part au tournoi, dont deux de Laurier, deux de Ste-Rose, un de Rorketon, un de Kelwood et l'autre de McCreary. Merci à tous ceux qui sont venus pour aider à faire de cette journée un succès. Sincères remerciements aux organisateurs, tout spécialement à M. et Mme Bill Ryder et Mme Deleau, qui se sont dévoués d'une façon toute spéciale.



Le Père Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides de Montréal accueillait ces jours derniers les gérants des succursales de Fides à Paris (France) et à Edmonton (Alberta).
Sur la photo, de gauche à droite: M. Leo Dufault, de Fides-Edmonton, le Père Paul-A. Martin, c.s.c., M. Jean Ritzinger de Fides-Paris et M. Victor-A. Martin, directeur des librairies de Fides. M. Dufault s'arrêtait au passage d'un voyage d'affaires auprès des Editeurs catholiques de New York et M. Ritzinger venait discuter sur place, divers problèmes afférents à la diffusion du livre canadien en France. (Photo Armour Landry)

En Saskatchewan

Intéressante soirée de Foyer-Ecole tenue à Prud'homme le 8 février

PRUD'HOMME — Le 8 février dernier, Foyer-Ecole (branche française) tenait une autre réunion à laquelle participaient une quarantaine de personnes. Le programme, des plus intéressants, se déroula comme suit: procès verbal, Mme Irène Rivard; mot du président, M. Hervé Poilièvre; "Les bonnes habitudes", 20 membres avec un animateur, M. Claude Leblanc; chants folkloriques et religieux, la Rév. Mère St-Jean-du-Calvaire; rapport du cours de personnalité, Louis Bandet; la langue parlée, M. Claude Leblanc; l'importance pour les jeunes de poursuivre des études afin de se préparer une place dans la société, M. Laurier Lepage; préparation pré-scolaire des enfants, la Rév. Mère Robert-Marie.

Les conclusions tirées par l'aumônier, M. l'abbé Paul Carrier, furent suivies du goûter.

"Les bonnes habitudes", numéro présenté par les membres, était très intéressant, non seulement par le sujet traité mais dans sa présentation. Dix personnes firent des conférences, dont chacune sur une phase du sujet à couvrir, tandis que dix autres posèrent ces questions aux conférenciers; il y eut ensuite un questionnaire. Le tout fut dirigé très habilement par l'animateur à qui revient certrainement beaucoup de mérite pour le grand enthousiasme qui a régné.

Curling

Le curling bat son plein cette semaine. Il y a dix équipes qui participent avec enthousiasme à un bonspiel, dont trois de la campagne et deux de Cudworth.

Quatre dames, dont Mme Madeleine Vickzo, Mlle Regina André, Mmes C. Gutenberg et Ann Repushka, ont formé une équipe et se sont rendues à Meacham pour concourir dans le bonspiel pour dames. Elles méritent des félicitations, car elles ont remporté le premier prix de la troisième compétition. Elles étaient fières de montrer de jolis paniers pour linge.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Fontaine se sont rendus chez M. et Mme Thibault, parents de Mme Fontaine, à Bonne Madone.

Mme Jules Beaudry a assisté aux funérailles de Mme Fix à Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme Raymond Georget, de Saskatoon, et M. et Mme Lionel Fontaine, de Domremy, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Fontaine, dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Beaudry, de Saskatoon, passèrent quelque temps chez les familles Beaudry et Gilles Leray.

M. et Mme Pierre Lepage visitèrent M. et Mme J.-B. Grimard, en fin de semaine.

M. et Mme Victorien Grimard ont eu la visite de Mme Gérard Boutin et de M. Edouard Boutin, de Victoire, ainsi que de Mlle Hélène Grimard, de Saskatoon.

M. et Mme Raymond Marcotte, de Saskatoon, visitaient la famille Gilles Ringuette à l'occasion d'un enregistrement par les scouts de l'endroit. M. Marcotte, gérant du poste CFNS, dirigeait cette interview qui sera irradiée durant la "semaine scoute", afin de donner un aperçu des buts du scoutisme ainsi que de l'histoire de ce mouvement à Prud'homme.

Mlle Paula Théoret passa quelques jours chez M. et Mme Lionel Loiselle.

Plusieurs citoyens de Prud'homme se sont rendus à Saskatoon, dimanche dernier, pour acclamer les participants du cours de personnalité donné par M. J.-P. Descoteaux. C'était un cours public, le 13e et dernier d'une série, qui rapporta un réel succès.

Au Manitoba

Somerset

Remerciements

Les élèves de langue française de l'Institut Collégial Richard de Somerset, Man., tiennent à remercier chaleureusement les Filles d'Isabelle pour leur généreux prix lors de la collation des diplômes français qui eut lieu le vendredi 9 février à l'auditorium de l'école. Sincères remerciements de la part de tous les élèves.

Ste-Agathe

Deux missionnaires

La Rév. Sr Annette-Marie (Cécile), missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, fille de M. et Mme Albert Péloquin, assistante des novices en Angleterre depuis mai 1961, a été rappelée d'urgence à son ancienne mission à Mombata, au Kenya; sa soeur, la Rév. Sr Marie-Arlette (Annette), Soeur Blanche aussi, a eu, récemment, son obédience pour Nyasa.

Par une délicatesse exquise de la Providence elles se rencontraient toutes deux à Rome le 13 février et de là devaient faire le voyage dans le même avion qui les conduirait à leurs postes.

Profession religieuse

La mauvaise température empêcha M. et Mme Marcel Brémaud d'aller assister à la profession religieuse de leur fille, Angèle, à la Maison Provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface, le 15 février.

Par contre, ils ont eu le grand bonheur de la recevoir chez eux pendant quelques jours. Frères et soeurs et autres parents se firent un grand plaisir de venir saluer la Rév. Sr Angèle Brémaud à la maison paternelle, et lui offrir leurs bons voeux et souhaits avant son prochain départ pour Montréal, où elle passera trois ans. La Rév. Sr Angèle était accompagnée de la Rév. Sr Yvette Bouchard.

Malades

La plupart des malades sont revenus à domicile. M. Arthur Nolette compte revenir sous peu.

Elie

Va-et-vient

Bon voyage à M. l'abbé H. Roy, curé, qui est parti pour deux mois en voyage outre-mer. Il visitera Rome et se rendra jusqu'en Israël. Pendant son absence, les Pères Franciscains de Winnipeg ont charge de la paroisse. Dimanche dernier, le R. P. R.-M. Chabot, O.F.M., chanta la grand-messe.

M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, Sask., sont en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Leger Girard.

Sincères condoléances à M. Henri Despins pour la perte de son frère, Hervé, mort à Fort William, Ont.

Prompt rétablissement aux malades suivants, M. Donat Désilets et Lionel Bouchard.

M. Victor Préfontaine visitait récemment ses soeur et beau-frère, M. et Mme Grégoire Girard.

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 8 février, l'Association de Parents et Maîtres d'Elie se réunissait pour discuter des loisirs. L'assemblée, sous la direction de la présidente, Mme Léopold Girard, débuta par la prière et la lecture du procès verbal. La Rév. Sr Jean-d'Avila exposa ensuite le problème de la pénurie de livres français dans la bibliothèque scolaire. Il fut décidé d'organiser une soirée afin d'en acheter. M. l'abbé Pierre Raymond présenta ensuite une conférence sur le sens chrétien des loisirs. Son exposé fut très intéressant et très apprécié par les membres de l'Association. Au nom de tous, M. le Dr Réginald Champagne remercia le conférencier et on termina l'assemblée par la prière et le café.

Ponteix

Va-et-vient

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, rendit visite à Mgr G. Couture, dimanche dernier.

M. l'abbé M. Minne était de passage à Ponteix, jeudi dernier.

M. Guy Girardin est parti, lundi soir, pour Moose Jaw.

La Rév. Mère Marie-Alice, de Zenon Park, est venue assister, lundi dernier, aux funérailles de M. Armand Lalonde.

Mmes A. Dubourt, Gaurin et P. Brière se rendirent aux funérailles de M. Henri Brière, de Laflèche. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Léo Bonneville était de passage à Swift Current, lundi dernier.

Mme Antonio Mercier a visité ses fille et gendre, M. et Mme Jean Fafard, à Broadview.

M. Eugène Wanlin, de Claydon, a rendu visite à MM. et Mmes Henri Stringer et N. Dudragne, ainsi qu'à Mme Annie Dumonceaux.

A une assemblée paroissiale, M. Antoine Mercier a été élu syndic pour remplacer M. Edouard Carignan sortant de charge.

M. et Mme Fernand Desharnais et leur famille ont visité leurs parents, M. et Mme Alcide Desharnais et leur famille.

M. et Mme Guy Béliveau, de Moose Jaw, autrefois de Ponteix, ont visité des parents et amis.

M. Léo Larochelle est retourné à l'hôpital Université de Saskatoon pour d'autres examens et traitements médicaux.

M. Guy Larochelle, de Richmond, Sask., et Mlle C. Schaefer, de Regina, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Fernand Larochelle, parents de Guy.

M. Eloi Cormier, de White Court, Alta, M. Nestor Cormier, de Wolseley, Sask., Mme Lucien Cormier, et sa fille, Linda, ont visité Mmes P. Brière et Aimé Therrien, ainsi que MM. et Mmes Paul Brière et Alex. Provencal.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

8.55—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dînant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Chronique sport.
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 320e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dînant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Rencontres françaises
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.30—Match-intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—L'abbé Pierre nous parle
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.50—Intermède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.53—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Une demi-heure avec
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal et météo
5.15—Le coin des jeunes
5.30—Rond Point
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Les Belles de Lettres
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor

MARDI

12.30—Fanfare
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Fémina
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Orchestre Art Morrow
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.05—Créations Canadiennes
1.50—Eventide Memorial Studios
2.00—Fémina
2.15—Fantaisies Musicales
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Réminiscences
7.45—En vedette
8.00—Jazz Baroque avec Ted Elfstrom ou Allegro
8.30—Hommes de sciences
9.30—Concert du mercredi
11.00—Orchestre Dagwood

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
1.53—Nouvelles locales
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grands Chanteurs du passé
10.30—Musique de Chambre
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.45—Fémina
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra se donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.30—Récital d'orgue
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Orchestre du Candlelight

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Opéra du Métropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Etablissement rural
5.40—Bienvenue Saskatchewan
6.30—Programme hongrois
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute Hockey, Radio-Journal et intermède
9.30—Orchestre du Chantecler
9.55—Chronique sporti.
10.00—Radio-Journal, Orchestre danse
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique pour toi
11.30—Nouvelles de CKSB, météo.

La Journée de l'A.C.F.C.

BUTTE ST-PIERRE

$10.00: Joseph LeGrand.

5.00: M. l'abbé J. Pelletier, Albant St-Amant, Pierre Marchadour, Firmin Gaudet, Louis de Montarnal, André Marchadour, Mlle Agathe Blais, Mlle Monique Piché, Hervé Théberge.

4.00: Lucien Bonnet, Lucien Marchadour.

2.00: Mlle Simone Marchadour.

$0.50: Léon Jalbert.

Total: $65.50.

* * *

DOLLARD

$7.00: Anonyme.

5.00: Robert Desautels, Albert Goulet, E. Goulet, Henri Goulet, Victor Goulet, Evariste Roy.

3.00: Raymond Billard, Charles Nolin.

2.00: Noël Piquette.

1.00: Evariste Aeck, Paul Goulet, Mme N. Nolin, Mme Eva Poisson, Arthur Rouleau.

Total: $50.00.

* * *

PRUD'HOMME

Percepteurs: Mme Paul André, Mme Gilles Leray, Guy Bandet, Donald Grimard, Armand Fontaine, Jérôme Lafrenière, René Proulx, André Lepage, Mme Adrien Loiselle, Mme Leslie Viczko.

$20.00: Gilles Ringuette.

7.00: Henri Bandet.

5.50: Adrien Loiselle.

5.35: André Lepage.

5.00: Guy Bandet, Louis Bandet, Simplice Bandet, M. l'abbé Paul Carrier, A.-J. Desautels, Filles de la Providence, Armand Fontaine, Ernest Fontaine, Gérard Fontaine, Charles Hannotte, Joseph Hounjet, Napoléon Hounjet, Adélard Jeanneau, Louis Jeanneau, Paul Jeanneau, J.-E. Lafrenière, Claude Leblanc, Laurier Lepage, Gilles Leray, Hervé Loiselle, Lionel Loiselle, Guy Masson, Henri Masson, Henri Painchaud, Ludger Painchaud, Hervé Poilièvre, Emile Préfontaine, René Proulx, Joseph Rivard.

3.00: Claude Grimard, Victorien Grimard, Léo Lafrenière, Albert Lévesque, Joseph Poilièvre, Mme Leslie Viczko.

2.00: Mme Paul André, Léon Beauregard, Ludger Fontaine, Jean-Baptiste Grimard, Robert Grimard, Louis Lafrenière, Wilfrid Lepage, François Normand, Mme Marie-Ange Prebushewski, Stanley Pysh, Mme David Rousson, Elzéar Rousson.

1.50: François Hounjet.

1.00: Edouard André, Mlle Regina André, Paul Bandet, Mme Bertha Beaudry, Mlle Lucienne Beaudry, Maurice Beaudry, Dollard Blain, Emile Florizone, Albert Fontaine, Joseph Fontaine, Donald Grimard, Lucien Grimard, René Grimard, Auguste Hannotte, David Labelle, Jérôme Lafrenière, Antoine Lévesque, Charles Lévesque, Edouard Painchaud, Gédéon Proulx, Gilbert Proulx, Victor Pysh, Mme Frank Viczko, George Viczko.

0.50: Maurice Marcotte.

Total: 250.85.

* * *

ST-LOUIS

Contribution globale: $190.00.

Finale du Cours de Personnalité donné en français, à Saskatoon

SASKATOON — Le Cours de Personnalité, lancé en Saskatchewan par M. Jean-Paul Descoteaux, vient s'ajouter à la liste des organisations nationales et provinciales dont le but est la survivance du français dans l'Ouest. C'est ce que déclaraient plusieurs dignitaires religieux et laïcs qui assistaient, dimanche soir dernier au sous-sol de la cathédrale St-Paul de Saskatoon, en compagnie de quelque 400 personnes, à la grande finale du premier cours de personnalité donné en français en Saskatchewan.

L'annonce de la préparation d'un cours de personnalité à Prud'homme avait soulevé chez les uns de l'enthousiasme et de l'admiration, chez les autres de la curiosité et même un certain scepticisme. Dimanche soir, les élèves du cours, par leur assurance et leurs convictions, ont rallié tous les suffrages.

La parodie d'un procès

Pour débuter, un procès mené à la bonne franquette; l'atmosphère de franche gaieté qui règne dans la salle du tribunal se propage aux spectateurs qui rient de bon coeur lorsque se présentent des situations cocasses. Les coups de maillet du juge, les hoquets et les bégaiements de l'accusé, l'élégance exagérée et les gestes maniérés de l'épouse de l'accusé, les questions parfois indiscrètes des avocats, les réponses équivoques des témoins et le règne de la "dive bouteille" amusent l'audience, et pourtant les rires et les applaudissements n'arrivent pas à faire oublier le sérieux de l'affaire.

Ce procès fait ressortir les ravages que peut exercer chez l'individu, dans la famille et dans la société l'un des vices les plus hideux de notre société moderne: l'ivresse. La plaidoirie de l'avocat de la défense est une véritable leçon de morale: "L'exemple horrible que nous avons sous les yeux, dit-il en substance, devrait nous faire mieux comprendre nos responsabilités, devrait développer en nous l'amour de Dieu et du prochain, le respect humain, la fraternité, la coopération. Le cours de personnalité que nous avons pris nous a aidés à acquérir ces nobles sentiments; nous avons appris à donner l'exemple, à reconnaître les qualités des autres".

Touché par cette plaidoirie sincère et pénétrée d'une grande charité, le juge, majestueux dans sa tunique noire, lance à l'audience cette phrase mémorable: "J'accuse tout le monde d'avoir oublié ce commandement du Ciel: Aimez-vous les uns les autres". Et dans un bel élan oratoire il prononce son verdict: "Je condamne l'accusé à suivre un cours de personnalité".

Les élections de Vache-Ville

Le procès qui vient de se terminer a mis à jour une tare de la société; mais il prouve autre chose: il souligne l'importance accordée à la morale dans le cours de personnalité. Si la morale est à la base de la personnalité, la société exerce une grande influence sur son développement, son orientation; l'instructeur du cours n'est pas sans le savoir, aussi a-t-il inculqué à ses élèves un amour fort prononcé de la chose publique, un amour qui se révèle durant la campagne électorale à Vache-Ville.

L'équipe de la bonne Humeur, grâce à ses experts ès matières municipales, prétend déloger de la mairie l'équipe des Cigares qui compte sur son expérience pour se faire réélire. L'électeur aura de la difficulté à faire son choix parce que tous les candidats rivalisent d'éloquence: parlez-leur d'industries, de récréations, de coopératives, de l'exode rural, la création de casernes de pompiers, l'installation de trottoirs, de canalisation d'eau, l'embellissement de la municipalité, le déblaiement de la neige, la diminution des impôts, la construction de nouvelles écoles. "Et ce n'est pas tout" . . .

Tout en écoutant les boniments humoristiques des candidats aux élections de Vache-Ville, les spectateurs se disent: "Ces personnes parlent avec aisance des affaires municipales, sur les estrades, pourquoi ne le ferait-il pas dans la vie publique?" Le cours de personnalité est en effet une école de formation de chefs.

Le bilinguisme

La municipalité, c'est l'affaire de tout le monde, mais la survivance de la langue française c'est le souci des Canadiens français et ce cours de personnalité est l'un des meilleurs moyens dont ils disposent pour apprendre à exprimer leur opinion avec précision et maîtrise, sur n'importe quel sujet. L'excellence de la mode fut prouvée lorsque plusieurs élèves choisirent le bilinguisme comme sujet de discussion. Jamais sujet ne fut mieux traité. Les élèves du cours signalèrent tout d'abord les abus; puis ils proposèrent les remèdes pour la mise en vigueur d'un bilinguisme intégral, remèdes que voici: connaissance approfondie de l'histoire canadienne, des deux langues et de la culture française, meilleure législation, respect de nos droits, création d'une école normale, développement de la fierté chez les jeunes et des adultes, et création de la télévision française en Saskatchewan.

Ajoutez à ce forum une allocution sur l'administration du crédit, une analyse du cours, un chant en groupe, une entracte, un mot du député d'un soir et deux discours de l'instructeur, et vous avez le programme complet de cette belle soirée. Quelques personnes l'ont trouvée un peu longue; il fallait s'attendre à un programme chargé, étant donné que les 36 élèves du cours devaient présenter leur numéro, soit individuellement, soit en groupe; l'instructeur voulait de plus faire de cette finale l'apothéose d'un cours bien suivi et bien rempli; il a réussi.

Il y eut sans doute quelques hésitations, quelques entorses à Sa Majesté la langue française, mais toutes les critiques s'effacent lorsque l'on sait que la plupart de ces élèves recrutés dans différentes classes de la société à Prud'homme, St-Denis et Vonda étaient incapables de répéter trois fois leur nom devant le public, à la première leçon; ils l'ont dit eux-mêmes. Tous ont appris à affronter le grand public, à exprimer leurs opinions, à mieux parler le français, à s'encourager les uns les autres, à développer leur personnalité. "Ils ont gagné leurs épaulettes."

Chapeaux bas aux finissants du premier cours de personnalité et à leur instructeur, M. Jean-Paul Descoteaux. "Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître."

Noms des 36 élèves

Voici la liste des élèves du cours: M. l'abbé Paul Carrier, curé; Lionel Loiselle, gérant de garage; Mme Annette Loiselle, épouse; François Normand, épicier, maître de poste; Mme Laurette Normand, ménagère; Adrien Loiselle, gérant de cour à bois; Mme Evelyne Loiselle, ménagère; Ludger Painchaud, cultivateur; Mme Corona Painchaud, ménagère; Joseph Hounjet, cultivateur; Mme Marguerite Hounjet, ménagère; Philippe Rivard, cultivateur; Mme Irène Rivard, épouse; Charles Hannotte, cultivateur; Mme Marie Hannotte, ménagère; Guy Masson, cultivateur; Louis Bandet, cultivateur; Paul Jeanneau, cultivateur; Paul Bandet, cultivateur; Jérôme Lafrenière, cultivateur; Fernand Denis, cultivateur; Louis Lafrenière, gérant de garage; Ronald Lafrenière, étudiant; Annette Jeanneau, étudiante; Lilianne Denis, étudiante; Julien Haudegand, électricien; Maurice Haudegand, cultivateur; Hervé Leblanc, vendeur d'assurances; Clotaire Denis, cultivateur; Ligori Leblanc, cultivateur; Paul Denis, cultivateur; Guy Detilleux, cultivateur; Gustave Denis, cultivateur; Laurent Rioux, cultivateur; Léon Denis, cultivateur; Clodomir Denis, cultivateur.

Roger GAUTIER,
Saskatoon, Sask.

Taxes et services

MONTREAL — Le président du comité exécutif de Montréal a déclaré que le problème de la région métropolitaine réside non dans l'inégalité des services, mais plutôt dans l'inégalité des taxes. M. Saulnier a ajouté que la ville de Montréal et les contribuables montréalais paient seuls pour de nombreux services qui profitent également aux banlieusards. M. Saulnier répondait alors à un discours prononcé récemment par un économiste, M. Goldenberg, qui avait demandé la création d'un gouvernement métropolitain pour toute la région de Montréal.

Une foule imposante rend un dernier hommage à M. Armand Lalonde, héros de Zenon Park

ZENON PARK — Le mercredi matin 7 février, à 10 h., l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Nativité pouvait à peine contenir les paroissiens et les gens des paroisses environnantes venus rendre un dernier hommage et offrir leurs humbles prières pour celui qui, dans une situation critique, oubliant son état de santé, s'est dépensé jusqu'à ses derniers moments afin d'assurer la vie à une quinzaine de personnes en danger de périr dans les flammes.

M. Armand Lalonde était âgé de 61 ans et souffrait d'une grave maladie de coeur depuis une douzaine d'années. Il avait fait, au cours de ces années, trois longs stages à l'hôpital. Maire du village de Zenon Park, qu'il administrait avec sagesse et dévouement depuis neuf ans, il était réélu par acclamation pour un quatrième terme en octobre dernier.

Né à Penetang, Ont., le 24 mars 1901, il vint avec ses parents, frères et soeurs en Saskatchewan en 1912, à Tisdale d'abord pour quelque temps et à Zenon Park, où il a toujours demeuré. Il épousait, le 21 novembre 1922, Mlle Gilberte Hudon, et résida sur sa ferme pendant quelques années. Il déménageait ensuite au village, où il ouvrait un garage avec agence d'huile. Plus tard, il acceptait la gérance du magasin Coopératif, poste qu'il occupa pendant quelque temps pour ensuite ouvrir à son compte une épicerie qu'il dirigeait depuis une dizaine d'années.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Armand Arès, curé, assisté de M. l'abbé M. Van den Akker, curé d'Arborfield, et d'un fils du défunt, Aurélien, étudiant au collège St-Jean-Vianney de Montréal, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale, qui fit les frais du chant, était accompagnée à l'orgue par la Rév. Sr Marie-Alphonse, religieuse du couvent. M. Urbain Roy, petit-fils du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient six neveux, MM. Florent et Paul Lalonde, Maurice et Léo Sirois, Aurel Soucy et Laurent Fortier. MM. Jos. Bussière et Julien Haudegand, deux autres neveux, étaient placiers et firent la quête. MM. Roger Hudon, un cousin, et Terrance Fedora, un neveu, s'occupaient du placement des véhicules du cortège funèbre. Les arrangements funéraires étaient sous la direction du salon mortuaire Hill de Tisdale.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Yvette (Mme Roland Roy), de Zenon Park, Thérèse (la Rév. Sr Gilberte-Marie), de la Présentation de Marie, de Green Lake, Clémence (Mme Raymond Poulin), de Zenon Park, et Lucille (la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit), religieuse de Notre-Dame-de-Chambriac, de Ponteix; trois fils, Aurélien, du collège St-Jean-Vianney à Montréal, Rémi et Jean, de Zenon Park, qui tous assistaient aux funérailles; deux gendres et une bru; onze petits-enfants; quatre soeurs, Florestine (Mme Albert Marchildon), Elva (Mme C. Rancourt), de Zenon Park, Laurette (Mme Paul-Emile Soucy), de Nipawin, et Cécile (Mme Léo Caouette), d'Arborfield; deux frères, Léon et Omer, de Zenon Park; plusieurs neveux et nièces; trois beaux-frères et une belle-soeur.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathie et particulièrement des lettres et télégrammes de Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert; l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre du Canada; M. Lester B. Pearson, chef de l'opposition à Ottawa; M. Raynold Rapp, député du comté et membre fédéral à Ottawa; M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, et de l'hon. J. H. Brockelbank, ministre provincial de Regina.

Parmi ceux venus de l'extérieur pour assister au service funèbre, on remarquait M. Cliff Undershoot, surintendant de la compagnie Pioneer Grain, de Melfort; M. Paul-Emile Soucy et sa fille, Rita, M. et Mme Aurel Soucy, de Nipawin; M. Léo Caouette et sa fille, Murielle, d'Arborfield; M. Paul Lalonde, de Fox Valley; MM. et Mmes Julien Haudegand et Rosaire Bussière et Mme André Bussière, de Vonda; la Rév. Sr Marie-de-St-Joseph, soeur de la Présentation de Marie, de l'académie de Prince-Albert, qui accompagnait la Rév. Sr Gilberte-Marie, de Green Lake.

Remerciements

Mme Armand Lalonde et sa famille désirent exprimer leur gratitude et leurs sincères mercis à tous ceux qui ont marqué leur sympathie, soit par honoraires de messes, bouquets spirituels, tribus floraux, visites et prières, assistance aux funérailles, support moral ou services rendus de toute autre manière. Tant de bontés et de délicates attentions à leur égard les ont profondément touchés et ont été hautement appréciées lors de leur récente et douloureuse épreuve.

Çà et là

Mme Joffre Houle et MM. Jos. Rouleau et Richard Archer sont de retour de Saskatoon, où ils ont subi des examens médicaux, dernièrement.

A l'assemblée annuelle du district de l'école du village, le lundi soir 29 janvier, qui eut lieu dans une des salles de classe, MM. Roland Roy et Laurier McCrea, dont le terme d'office expirait, ont été réélus commissaires pour un nouveau terme.

Les Rév. Srs Marie-Claude et Marie-Alice, soeurs de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix, ont passé deux semaines en visite à l'hôpital Notre-Dame. La Rév. Mère Provinciale des Soeurs de Notre-Dame-de-la-Charité d'Evron, de Trochu, Alta, est en ce moment en visite au couvent du Sacré-Coeur.

M. Adrien April est parti après les Fêtes pour un voyage de quelques mois à Montréal, où il visite ses tantes et leurs familles et des amis.

Mlle Odile Bernard, employée au laboratoire de l'hôpital de Tisdale, passe ses fins de semaines chez ses parents, M. et Mme Marius Bernard, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marc Bernard et sa famille.

Mlle Thérèse Perras est depuis quelque temps employée à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park.

M. Marcel Turcotte, de Prince-George, C.-B., visite présentement sa mère, Mme Dorothée Turcotte, et ses frères et soeurs.

M. et Mme Alex. Guimont, de Pré Ste-Marie, visitaient dernièrement leur fille, Mme Olivier Tremblay et ses enfants.

Mlle Léa Bussière, de Vonda, a rendu visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jos. Bussière, tandis que Mlle Doreen Vaillancourt, de Vonda également, visitait ses parents, M. et Mme Narcisse Vaillancourt, ses frères et soeurs et ses amies.

Au bonspiel annuel libéral Kelsey, tenu à Hudson Bay, une équipe locale de curling composée de MM. Jean Courteau, Lawrence Wassill, Edmond St-Amand et Philippe Brisebois, a gagné la compétition "Pearson" et, par conséquent, le premier prix.

En dépit du froid et des chemins remplis par la tempête, l'assistance était nombreuse à la clinique concernant les conducteurs de tracteurs, commanditée par la compagnie J. I. Case et leurs représentants locaux, M. J.-B. Wassill et fils.

Prince-Albert

Aviation canadienne

Le fameux escadron des "Golden Hawks" de l'Aviation canadienne fera sa deuxième apparition à Prince-Albert le 13 juin prochain, à moins d'avis contraire, annonça le camarade G. Bristowe, vice-président de la branche locale de la Légion Royale Canadienne.

L'on se rappelle encore de l'excitation causée en 1959 à l'occasion du 50e anniversaire du vol, alors que ces brillants et audacieux aviateurs accomplissaient de l'acrobatie autour de cette ville et à l'aéroport local, devant des milliers de spectateurs.

Au Conseil de Ville

Le Conseil de cette ville a approuvé la recommandation du département des travaux publics de discontinuer l'usage de sel sur les rues pour le reste de la saison. Il a aussi approuvé la vente de dix lots de "Crescent Heights" à la compagnie "Houle Construction".

Jeunes musiciens

Parmi les 13 jeunes musiciens de Prince-Albert qui passèrent leurs examens avec succès, on souligne le nom de Mlle Jacqueline Dupuis, fille de M. et Mme Albert Dupuis, de cette ville, 3e année en théorie et harmonie.

Malades

Mme A. Detilleux est retournée chez elle après avoir subi une grave opération chirurgicale à l'hôpital de la Ste-Famille. Sa santé s'améliore sensiblement.

Mme Detilleux désire remercier les dames du Tiers-Ordre de saint François pour leur beau bouquet spirituel, et celles qui lui envoyèrent des cartes de prompt rétablissement. Elle remercie aussi pour les visites et les prières offertes au cours de son séjour à l'hôpital.

Mme Hector Detilleux, de Vonda, belle-soeur de Mme A. Detilleux, est venue lui aider pendant quelques semaines, durant sa convalescence.

Mme Marie Boyer, âgée de 94 ans, est de nouveau patiente à l'hôpital à la suite d'une crise cardiaque.

M. Herman LeHaye est alité chez lui depuis vendredi dernier. Il espère toutefois célébrer son 90e anniversaire de naissance, le 19 mars prochain.

Institut Collégial

L'ouverture de l'Institut Collégial de la Présentation de Marie devait avoir lieu au mois d'avril, mais l'ouverture officielle sera remise au mois de septembre. Cette nouvelle bâtisse, au coût d'un million et demi de dollars, pourra accommoder 400 élèves.

Chevaliers de Colomb

Conseil Père L. Fouquet, no 3821, Vancouver, C.-B.

Message du Grand Chevalier

Le 29 mars, l'ordre des Chevaliers de Colomb fêtera son 80e anniversaire de fondation. Si l'on considère le bien tant spirituel que matériel fait par l'ordre au cours de cette période de 80 ans, nous avons tout lieu d'être fiers d'appartenir à cette organisation d'hommes de bonne volonté qui compte actuellement plus de 1,100,000 membres.

Activités catholiques

Le président des activités catholiques de notre Conseil, le frère Léo Desautels, rappelle à tous que la communion mensuelle du 11 mars, à la messe de 9 h. a.m., sera suivie d'un déjeuner-causerie. Plus de détails à ce sujet vous seront donnés à la prochaine réunion, mais dès maintenant on nous annonce un conférencier de choix. On pourra se procurer les billets sous peu.

Histoire de la Chevalerie en Colombie-Britannique

Comme il a déjà été annoncé, le secrétaire-financier, le frère J.-E. Audette, possède toujours un certain nombre d'exemplaires du livre donnant l'histoire complète de la Chevalerie en Colombie-Britannique, depuis sa fondation jusqu'à maintenant. Ce livre est disponible moyennant la modique somme de $1.00. Chacun devrait en posséder une copie.

Nouvelles diverses

Le Conseil est heureux d'annoncer que le frère Roger Péloquin a quitté l'hôpital et est maintenant en voie de complète guérison, à tel point que son accident n'a pas diminué son enthousiasme à joindre la grande confrérie des gens mariés. Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'occasion de son très prochain mariage, le 24 février.

Le Conseil est également très heureux de souhaiter la bienvenue au frère L. Hébert, du Conseil La Vérendrye, récemment transféré à notre Conseil.

Les frères suivants ont leur anniversaire de naissance au cours de février: le frère Paul Gagnon, le 5 février; le frère Oscar Loiselle, le 12 février; le frère Laurent Gilmore, le 15 février; le frère Paul Protin, le 19 février.

Appel du secrétaire

Le frère J. Audette fait un appel à tous les membres encore en retard dans le paiement de leur cotisation. La majorité a déjà payé, mais il reste quelques retardataires. Notre secrétaire financier insiste donc pour que, si la chose est possible, les cotisations soient payées pour une période de six mois et même d'un an. Cela lui faciliterait de beaucoup son travail de comptabilité.

Laflèche

Funérailles

Le jeudi 15 février avaient lieu, en l'église paroissiale, les funérailles de M. Henri Brière, de cette paroisse, décédé subitement le 12 février, à l'âge de 47 ans et 7 mois.

M. l'abbé A. Moquin, curé, chanta le service funèbre.

Les porteurs étaient MM. Raymond Brière, Raymond Poliquin, Marcel et Jérôme Packet, Peter Pilsner et Frederick Acorn. La quête fut faite par deux anciens syndics, MM. Jules Minne et Oswald O'Neill. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur à l'entrée de l'église.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, Robert, Jean, Emile et Pierre; trois filles, Lorraine, Claudette et Thérèse; un frère, M. Albert Brière, de Laflèche.

M. Brière naquit à Billimum, Sask., le 22 juillet 1914. En 1926, ses parents, M. et Mme Joseph Brière, décédés, s'installèrent avec leur famille sur une ferme au sud-ouest de Laflèche. En 1941, M. H. Brière épousait, à Wolseley, Mlle Catherine Pitre. Il était un fervent chrétien, dévoué père de famille, époux idéal, zélé Chevalier de Colomb et venait d'accepter la charge de syndic.

A la suite des funérailles, un repas fut servi aux parents et amis du défunt par les Dames de Ste-Anne. Parmi les personnes venues de l'extérieur pour les funérailles on remarquait Mme Clovis Brière, M. et Mme Gérard Brière, de Moose Jaw, M. et Mme André Dubourt, M. Charles Gauvin, de Ponteix, les trois soeurs du défunt, Mmes Burns, de Kindersley, Allan et Beiver, de Wolseley, une nièce, Mme Klein, de Regina, plusieurs parents et amis de Mankota, Meyronne, Gravelbourg et Aneroid.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Brière désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette épreuve. Un merci spécial à M. le Dr Morin pour son dévouement.

Çà et là

Félicitations à M. Ken Aubin pour avoir accepté la charge de président de la Chambre de Commerce de Laflèche.

M. Gérard Forgues est parti pour Toledo, Ohio, suivre un cours de boucher.

M. le Dr J.-M. Morin et sa famille se rendaient à Winnipeg pour une fin de semaine.

MM. Eugène Clermont et Georges Verhelst se sont rendus à Hawaii par avion, pour des vacances de deux semaines.

Les Dames de Ste-Anne organisent une partie de cartes pour le 25 février. Tous sont les bienvenus.

Malades

M. Hervé Lizée est hospitalisé à Laflèche.

M. Arthur Watteyne est en convalescence chez lui.

M. Alfred Jan est sous observation à l'hôpital de Gravelbourg.

M. N. Leclaire a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Gravelbourg.

Périgord

Bingo

Le dimanche 25 février aura lieu une soirée de bingo organisée par les jeunes filles au profit du Club 4-H. Ces jeunes tiennent régulièrement leur assemblée à tous les quinze jours chez leur directrice, Mme Maurice Marquette.

Va-et-vient

M. Yvon Dubé, de la Police Montée, était en visite chez ses parents, M. et Mme Zénon Dubé, la semaine dernière.

M. Henri Langlois a passé la semaine dernière à Saskatoon, auprès de sa fille, Elsie, patiente à l'hôpital de l'Université. On espère qu'elle va mieux.

M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, sont en visite dans la paroisse.

M. Adélard Patenaude, instituteur à St-Front, a visité ses parents, M. et Mme Henri Patenaude.

M. Robert Choquette, instituteur à l'école séparée de Yorkton, a visité ses parents, M. et Mme Albert Choquette.

Mme Analda Gaudet est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Schuman, à Merle, Sask.

M. Daniel Choquette est parti travailler à Bertwell, Sask.

Naissances

A M. et Mme Henri Pelletier est née une fille.

A M. et Mme William DesRoches est née une fille.



Le professeur Otto Lang, âgé de 29 ans, ancien élève du Collège St. Thomas More, vient d'être nommé doyen du collège de droit de l'Université de la Saskatchewan. Bénéficiaire de la bourse Rhodes, le professeur O. Lang reçut le degré de bachelier en droit civil à l'Université d'Oxford. Il avait été reçu en droit avec grande distinction à l'Université de la Saskatchewan en 1953. Ses parents, M. et Mme O. T. Lang, demeurent à Humboldt, Sask.

Mariage Ripley-Brûlé bénit à St-Brieux le 13 février

ST-HUBERT — Le mardi 13 février dans l'église de St-Hubert, Sask., à 2 h. p.m., eut lieu le mariage de M. Adrien Ripley, fils de M. et Mme J. Ripley, de Kipling, à Mlle Cécile Brûlé, fille de M. et Mme G. Brûlé. M. l'abbé L. L'Heureux, curé, leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, charmante dans une longue robe blanche de dentelle et tulle sur satin, fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Son voile court était retenu par une tiare de perles et de paillettes et elle portait un bouquet de roses rouges garni de tulle et de ruban.

Mlle Geneviève Brûlé, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une robe courte de velours rouge, un béret de même nuance et un bouquet d'oeillets blancs garni de tulle et de muguets. Le garçon d'honneur était M. W. Adam, ami du marié.

MM. Joseph Brûlé et René Paquin agissaient comme huissiers, tandis que MM. René et Emile Brûlé servaient au choeur. Mmes F. Couronné et A. Poncelet ont chanté l'"Ave Maria" pendant la signature du registre. Mme Emile Gatin touchait l'orgue.

Aussitôt après la cérémonie, les mariés et leur suite se rendirent à Moosomin pour se faire photographier.

Le souper chez les parents de la mariée réunissait une soixantaine de parents et amis intimes dans une grande salle à manger artistiquement décorée.

M. l'abbé L'Heureux porta le toast à la mariée, auquel le marié sut répondre gentiment en son nom et en celui de son épouse. D'autres personnes ont aussi exprimé leurs voeux au jeune couple. Une dépêche, venue de la Colombie-Britannique, d'un oncle du marié fut lue par le garçon d'honneur.

De nombreux cadeaux furent offerts aux mariés. La journée se termina par une soirée dansante à Broadview, où de nombreux parents et amis de St-Hubert et des environs ont voulu fêter les héros du jour.

Les deux grand-mères de la mariée, Mmes H. Brûlé et H. Paquin, assistaient au mariage et au souper.

Après un court voyage aux Etats-Unis, M. et Mme A. Ripley s'établiront sur une ferme à Kipling.

Çà et là

Félicitations à M. C. Nicolay à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance, le 19 février. La veille, il fut fêté par son épouse, ses enfants et petits-enfants lors d'un souper de famille chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Dunand. Ses deux fils, Roger et Albert, et leurs familles sont venus de Kennedy malgré le mauvais état des chemins.

M. et Mme A. Dumonceaux sont allés à St-Boniface assister à la profession religieuse de deux nièces, religieuses chez les Soeurs Oblates.

Mme M. Boutin est partie pour deux semaines visiter ses filles et leurs familles à Regina et Wolseley.

M. Emile Gatin est en ce moment à l'hôpital de Whitewood, pour traitements.

M. et Mme T. Leverick et leurs enfants et M. J. Boutin, de Brandon, étaient chez Mme M. Boutin, dimanche dernier.

Sintaluta

Assemblée paroissiale

Le dimanche 21 janvier eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse Ste-Hélène. M. l'abbé Léon Savoie, curé, fit la lecture du rapport financier, qui fut accepté par l'assemblée.

Il fut question de finir l'embellissement de l'église à l'extérieur et à l'intérieur pour recevoir Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, qui doit venir confirmer au cours de l'été. Il y eut aussi la nomination d'un nouveau syndic, M. Hercule Robert, remplaçant M. Ken Krauchaar, sortant de charge.

Le 7 février, les Dames de l'Autel se rendirent chez Mme Louis Langenberger pour l'assemblée annuelle qui avait été remise à cause du mauvais temps. Après la prière et l'ouverture de la réunion par la présidente, le rapport financier fut lu par la trésorière et accepté par l'assemblée.

Il y eut l'élection des officières. Les mêmes dames furent réélues par acclamation.

M. l'abbé Léon Savoie, qui était présent, adressa la parole aux membres et les remercia pour le beau travail accompli au cours de l'année écoulée et les encouragea à continuer ainsi.

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français sont allés à Regina pour affaires.

M. Hercule Robert est allé passer deux jours à Regina, où il visita sa famille.

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Junior Seaberley, de Moose Jaw, et M. et Mme Bud Wrigth et leur fils, Dougie, de Regina, en fin de semaine.

Gravelbourg

Çà et la

M. Adélard Lefort, de Meadow Lake, Sask., est décédé récemment. Il est le père de Mmes Wilfrid Boutin, Roy Green et Vernon Tournat, de Gravelbourg.

Invitation spéciale d'ecrire, le 1er mars, à Radio-Canada pour demander la télévision française en Saskatchewan. Si on veut la télévision française, on doit y voir.

Félicitations aux dames de Ste-Anne d'avoir eu l'initiative de présenter des vues françaises. On espère qu'on en aura plusieurs à l'avenir.

M. et Mme Roger Pittet sont partis à Winnipeg, pour assister au congrès des distributeurs "MacLeods".

M. Alexis Deaust, de Winnipeg, était en promenade à Gravelbourg, dernièrement, en route pour la Colombie-Britannique.

M. André Turgeon, de Ferland, qui a été étudiant pendant plusieurs années au collège de Gravelbourg, est entré au Noviciat des Pères Oblats, à St-Norbert.

New Westminster, C.-B.

Décès

Le 14 janvier est décédée à Edmonton, Alta, Mme Albina Suter, soeur de Mme A. Alain et de M. Raymond Roberge, de cette paroisse.

M. Eugène Delisle et son fils, Ernest, anciennement de cette paroisse, sont aussi décédés. Les doubles funérailles eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes de Maillardville, et les inhumations au cimetière de St-Pierre de New Westminster. Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Visiteurs

En visite à New Westminster et Maillardville pour Noël étaient M. et Mme Pat Ducharme, de Fort Kent, chez leurs parents, M. et Mme Bellemarc et M. Paul Bellemarc, ainsi que chez M. et Mme A. Gaucher. Ils sont retournés très enchantés de leur voyage.

De passage chez M. et Mme Emile Morier, leur nièce, la Rév. Sr Marie-Goretti, et sa compagne, la Rév. Sr St-Pie X, de Québec; elles se rendent comme missionnaires en Chine pour un stage de dix ans.

M. et Mme Perreault ont eu la visite de leur fille, Mme Akerman, avec ses deux fils, de Port Hardy.

Malades

Mlle Alice Morin a fait un séjour à l'hôpital Ste-Marie. M. David Tremblay est de retour chez lui après avoir passé six semaines à l'hôpital Columbia pour une opération.

Naissance

A M. et Mme Gérard Fatils est née une fille, Caroline, le 1er janvier, premier bébé de l'année à l'hôpital Ste-Marie. L'enfant reçut beaucoup de cadeaux. Félicitations aux heureux parents et aux grands-parents, M. et Mme A. Gaucher.

Mariage

Le samedi 3 février eut lieu le mariage de Mlle Colleen Arnott, de Trail, C.-B., à M. Léo Collins, fils de M. Henri Collins, de cette paroisse. M. l'abbé M. Therrien, curé, célébra la messe de mariage. Les nouveaux époux habitent à New Westminster.

Çà et là

Il n'y a pas eu d'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires le mercredi 14 février, la présidente, Mme E. Morier, étant souffrante.

Les Dames Auxiliaires ont servi un souper le samedi soir 10 février; les recettes furent assez bonnes. Les parties de cartes du samedi soir seront remises à un autre jour.

Mme Perrault a passé quelques semaines chez sa fille, Mme Gérard Lamothe, à William's Lake, à l'occasion de la naissance d'un quatrième fils.

Le 18 février, les Dames de Ste-Anne avaient leur communion mensuelle et l'assemblée après la messe, où avait lieu l'élection pour l'année 1962-63. Les mêmes ont été réélues pour une autre année.

Lisieux

Ça et la

M. et Mme Henri Bouvier sont actuellement en promenade chez des parents à St-François et Elie, Man.

Prompt rétablissement à M. Joseph Chrétien présentement hospitalisé à Assiniboia.

M. et Mme Gilbert Gauthier et leur bébé, de Gravelbourg, étaient en promenade chez des parents, le dimanche 11 février.

La partie de bingo qui eut lieu le dimanche 11 février a été un bon succès. Parmi les gagnants, on remarquait, de St-Victor, M. l'abbé L. Rodrigue, MM. Léon Isabelle, Laurent Collin et Marcel Vaudrin et Mmes Léo Delorme et Henri Côté; de Rockglen, Mme Stangl; de Scout Lake, Barry Karst; de Willow-Bunch, MM. Emile Rondeau et Beausoleil; de Lisieux, Mmes Emilien Préfontaine, Arthur Sabourin, Lionel Lamontagne et MM. Richard et Ken Chilson, Lowen Panzer et Xavier Bouvier.

Se sont rendus à St-Boniface pour les premiers voeux de la Rév. Sr Lucille Sabourin, le 14 février, M. et Mme Paul Sabourin, les Rév. Srs Forest et St-Pierre et M. l'abbé L. Poulin.

Tous sont très honorés de la visite des Rév. Srs Thérèse-Isabelle et Lucille Sabourin qui sont dans la paroisse pour quelques jours.

Mlles Vivianne et Lorraine Sabourin, de St-Boniface, sont chez leurs parents à l'occasion de la visite de leur soeur religieuse.

MM. Robert Préfontaine et Jude Boulianne se sont rendus à Raymore le dimanche 11 février afin de prendre part à une partie de hockey.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de Mmes P. Piché et Joseph Bruneau, sont allés à Gravelbourg le mercredi 14 février, y visiter des parents, MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché. Mme J. Bruneau rendit visite à sa fille, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Paul Fournier et leur famille, de Moose Jaw, ont visité la famille Boulianne, récemment.

Mlle Maura Boulianne passa quelques jours chez sa nièce, Mme P. Fournier, à Moose Jaw, dernièrement.

M. Paul Boulianne est parti pour Edmonton.

Mme L. Couture alla visiter sa soeur patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, dernièrement.

MM. Gaston Duperreault et L. Beauregard ont passé une couple de jours à Regina, dernièrement, pour affaires.

M. Euclide Bruneau est allé à Moose Jaw, le vendredi 2 février, pour subir un examen médical.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, eut la visite de trois de ses nièces, Mmes V. Archambault, M. Quinn et N. Brien, toutes trois venant de Montréal. Elles arrivèrent à Willow-Bunch le lundi soir 12 février et retournèrent le lundi 19 par autobus jusqu'à Regina, de là elles prirent l'avion pour Montréal. M. le Curé, étant trop malade, n'a pu aller les conduire lui-même à Regina.

Le samedi 10 février, M. Nelson Boyer, Mlle G. Lemieux et le R. F. Philip-John, E.C., sont allés à une assemblée des Instituteurs Catholiques, à Moose Jaw.

Mme Albert Martin et Mlle Irène Moulin se sont rendues à Regina, où Mme A. Martin rendit visite à son mari, patient à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelque temps.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille ont visité leurs parents à Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Maurice Raboud sont venus visiter leurs parents à Willow-Bunch, les 17 et 18 février.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, vint rendre visite à M. le Curé, le vendredi 16 février. Il rendit également visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

Radville

Noces d'or

Le 17 février, à 4 h. p.m., parents et amis assistaient à une grand-messe chantée aux intentions de M. et Mme Blair Kimball, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. M. l'abbé J. McKenna, de Weyburn, assisté de MM. les abbés N. Marcotte, vicaire, et S. Ripplinger, de Ceylon, comme diacre et sous-diacre, officiait. Quatre des petits-enfants des jubilaires servaient au choeur.

Un diner familial fut servi au sous-sol de l'église par les dames de la L.F.C. Une soirée eut lieu en la salle commémorative, où un grand nombre d'amis présentèrent leurs félicitations aux héros de la fête. M. Joseph Carles, maître de cérémonies, lut les télégrammes de félicitations reçus de Mgr M. C. O'Neill, de Regina, du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. J. L. Bastedo, de l'hon. premier ministre du Canada, M. J. Diefenbaker, de plusieurs députés de la Saskatchewan, ainsi que de M. l'abbé E.-A. Yandeau.

Une chanson sur la vie des époux, composée par M. Cousin, ainsi que plusieurs autres chansons furent exécutées par les invités. M. Jimmy Smith accompagnait au piano. Suivirent quelques danses carrées.

Un mobilier de salon ainsi qu'une bourse furent offerts aux jubilaires par les parents et amis.

M. et Mme Kimball remercièrent en termes émus des beaux cadeaux reçus et de la belle fête organisée en leur honneur.

M. Blair Kimball, né au Nouveau Brunswick en 1888, fut un pionnier de Radville. Il s'installa sur un homestead en 1905. Il épousa Mlle Marie Mulheron à Lakeville, N.B., le 17 février 1912. Cinq fils et une fille sont nés de cette union.

Malades

Mmes Joseph Mazenc et Gérald Claude, ainsi que M. Valmore Tremblay, sont patientes à l'hôpital St-Joseph.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Vers l'Est — ete 1961

Le but de notre voyage dans l'Est était de mieux apprendre le français, surtout d'acquérir plus de facilité dans la conversation française. Nous avons quitté les déserts arides de la Saskachewan le mercredi 22 juin.

Après une brève descente au Dakota Nord, nous regagnions le Canada. Arrivés près des frontières de l'Ontario, nous nous sommes aperçus soudainement en pleine forêt, parsemée de lacs, de rivières et de chutes. Une fois rendus à Kenora, nous avons vu pourquoi les gens appelaient cet endroit un vrai paradis. Il y avait lacs et arbres en abondance. Dans toute notre vie, nous n'avions vu autant d'eau dans une seule place. Ces lacs ne sont pas comme ceux que nous avons ici dans la Saskatchewan, mais des endroits purs et frais. Le lendemain nous étions rendus à Fort Francis. Là, nous avons visité les moulins à papier. Après cette brève visite nous avons fait un tour dans un yacht sur le lac Rainy.

Après avoir passé par Duluth, Sault-Ste-Marie et Sudbury nous sommes arrêtés à Ottawa. Dans un des édifices du Parlement nous avons rencontré le grand-oncle de Robert Légaré, le sénateur Boucher, qui nous a obtenu un guide spécial pour nous faire visiter cette magnifique structure. Après presqu'une semaine de voyage nous atteignions enfin notre destination, le camp St-Albert près de la ville de Québec.

Au camp

Après avoir atteint Québec et le camp St-Albert, notre première impression était que c'était une place ennuyante, mais nous nous étions trompés parce que le camp, avec la centaine de garçons, est devenu très intéressant. Il est situé à six milles hors de la ville de Québec, pas loin d'une petite chaîne de montagnes.

Une journée au camp se passe à peu près comme suit: 1) la messe; 2) déjeuner; 3) une joute de balle-au-camp; 4) un bain dans la grande piscine; 5) diner; 6) temps libre; 7) un jeu dans le bois; 8) un autre bain; 9) souper; 10) temps libre; 11) cantine; 12) cinéma trois fois par semaine ou un feu de camp; 12) coucher. Nous avons terminé la quatrième semaine au camp avec un jeu de guerre qui durait jour et nuit pour trois jours.

Le retour à l'Ouest

Après un mois au camp St-Albert, Québec, nous nous mettions en route pour l'Ouest. Nous avons passé par Montréal, où nous avons couché et le lendemain nous sommes revenus jusqu'à Ottawa. D'Ottawa nous sommes descendus aux fameuses chutes Niagara. Ces cataractes gigantesques sont un des plus beaux spectacles de notre voyage. Après une journée aux chutes Niagara nous avons descendu vers Detroit pour remonter vers le Canada en passant le pont de Makinac qui sépare le lac Huron et le lac Michigan. La dernière partie de notre retour est presque semblable à notre aller vers l'Est.

Conclusion

En général nous trouvions que les personnes avec qui nous nous sommes associés étaient de bons compagnons. Nous nous sommes aperçus après quelques semaines que d'être associés continuellement avec des jeunes qui ne parlaient que le français nous aidait grandement à apprendre à parler la langue.

Nous apprécions cette bonne chance d'avoir été choisis pour aller améliorer notre français et nous voulons remercier tous ceux qui ont rendu possible cette enrichissante et grande aventure dans une autre partie de notre beau pays.

Wayne SAVARD,
Dennis FITZMAURICE,
Michael KLEIN
et Robert LEGARE.

Nos héros canadiens à la Relève

La semaine dernière, Constant Lévesque distribua quelques noms de nos Héros canadiens à chacun des membres de la Relève. A la dernière réunion, nous avons commencé à exécuter le projet qui consiste à nous faire étudier ces illustres modèles. Roger Laberge parla en faveur du personnage "Jacques Cartier", de sa vie et de ses divers voyages au Canada. Il parla très bien et son discours fut bien exécuté. Ensuite, Roger Vézina nous a entretenu de Samuel de Champlain et comment il fonda la ville de Québec. Marcel parla un peu vite mais il avait puisé à bonnes sources. Moi-même je parlai de Frontenac et de ses aventures au Canada. On me dit que je parlais vite aussi et je le crois. Gilles Béchard causa de "Madeleine de Verchères", de son aventure avec les Iroquois et aussi de sa vie personnelle. Je voudrais féliciter Gilles parce que tout ce qu'il avait comme notes, c'était trois ou quatre mots. Gérald Gauthier est venu ensuite nous donner les bons et les mauvais points de nos discours. Il signala un défaut commun dans la manière de se présenter: l'oubli du président et de l'auditoire.

Vivent nos héros canadiens.
Robert BRACONNIER,
Méthode.

Condoléances

Les élèves et le personnel du collège tiennent à offrir leurs sincères condoléances au R. P. F. Turgeon, O.M.I., qui a été affligé de la mort de son père.

Toutes nos condoléances aussi au R. P. L. Gauvin, O.M.I., qui a perdu son cousin.

Egalement, nous venons d'apprendre la mort de la soeur du R. P. P. Tétrault, O.M.I.

Prompt rétablissement à Robert Gamble qui a été blessé dans une partie de gouret samedi soir. Reviens-nous vite Bob, car les Juvéniles ont besoin de toi!

Albert DEQUIER.

Meadow Lake

Décès de M. Lefort

Le jeudi 8 février à l'hôpital de Meadow Lake est décédé M. Adélard Lefort, à l'âge de 90 ans. M. Lefort naquit dans la province de Québec et arrivait à Gravelbourg en 1909. En 1960 il vint demeurer avec son fils à Meadow Lake.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, hospitalisée à North Battleford depuis quelques mois, trois fils et six filles.

Les deux soirs précédant les funérailles, le R. P. G. Roussel, O.M.I., accompagné d'un bon nombre de paroissiens, se rendit au salon mortuaire pour y réciter le chapelet.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. A. Mercure, O.M.I., et le chant fut rendu par le R. P. Roussel et quelques membres du choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. Maurice Chailler, A. Beaubien, Léo Lussier, Paul Fontaine, Paul Prudat et Paul Poupart. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Maison des vieillards

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., aumônier de "Northern Pioneer Lodge", y distribue la communion une fois par semaine et y célèbre la messe une fois par mois.

Au cours de la semaine du 4 février, une association de dames organisèrent une soirée récréative et on fêtait en même temps les noces d'or de M. et Mme Hassa, qui demeurent à cette maison pour vieillards.

Les vieillards organisent assez souvent des soirées de cartes, bingo, etc., ce qui les aide à passer des moments agréables.

Décès de M. R. Sergent

Le dimanche 11 février, à l'hôpital Université de Saskatoon, est décédé M. Robert Sergent, âgé de 52 ans, à la suite d'une longue maladie. Il était bien préparé et avait reçu les derniers sacrements.

Les deux soirs précédant les funérailles, le chapelet fut récité au salon mortuaire par le R. P. G. Roussel, O.M.I., où une grande foule s'était rendue.

Le jeudi 15 février, à 10 h. a.m., avaient lieu les funérailles. La messe de Requiem fut chantée par le Père G. Roussel, O.M.I., et le chant fut dirigé par le R. P. D. Lafrance, O.M.I. Parmi les membres du choeur de chant on remarquait les RR. PP. J. St-Pierre et A. Rodrigue, O.M.I. Mme Weber touchait l'orgue. Les RR. PP. A. Mercure et O. Maillet, O.M.I., étaient aussi présents.

L'église était remplie de parents et amis venus rendre leurs derniers témoignages d'amitié, d'estime à celui qui était bien connu de tous, ayant passé la plus grande partie de sa vie dans cette paroisse.

Les porteurs étaient MM. Y. Duchesneau, E. Pelletier, Agnew Porter, L. Carter et E. Gagnon.

A l'issue du service funèbre, le R. P. Roussel prononça quelques paroles bien appropriées. L'inhumation eut lieu au cimetière Woodlawn de North Battleford.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, cinq fils, tous présents, Victor, Robert, Marcel, Paul et Maurice; son père, M. Léon Sergent, de Meadow Lake; une soeur Yvonne (Mme Maurice Casgrain), de Prince-Albert.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Départ

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le départ du R. P. G. Roussel, O.M.I., curé, qui vient de recevoir une nouvelle obédience. Tous lui souhaitent bonne chance et l'assurent de leurs prières.

Bienvenu au nouveau curé, le R. P. D. Lafrance, O.M.I.



LE COIN DES JEUNES



310 concurrents, 32 gagnants chanceux!

Chers cousins et cousines,

Eh bien voilà! Le grand concours "des villages de l'Ouest" est terminé. Nous pouvons franchement dire qu'il fut un succès, car j'ai reçu en tout 310 compositions me décrivant plus de 37 différents villes et villages du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Comme je vous l'avais promis, voici les noms des gagnants qui ont été choisis au hasard:

Irène Boisvert, Legal, Alberta, 9e année	$5.00
Doris Joyal, St-Pierre-Jolys, Man., 4e année	$3.00
Denise Fontaine, Letellier, Man., 10e année	$1.00
Emilienne Bohémier, Lorette, Man., 10e année	$1.00
Noëlla Grégoire, St-Jean-Baptiste, Man., 10e année	$1.00
Jacqueline Grimard, Prud'homme, Sask.	$1.00
Aline Bergevin, Legal, Alberta, 11e année	$1.00
Michelle Wenden, La Broquerie, Man.	$1.00
Céline Leblanc, Vonda, Sask., 2e année	$1.00
Evelyne Petit, Ile-de-Chênes, Man., 11e année	$1.00
Florian Ducharme, St-Laurent, Man., 8e année	$1.00
Rolande Ritchot, Aubigny, Man.	$1.00
Mona Bruce, St-Laurent, Man., 2e année	$1.00
Gladys Sauvé, Letellier, Man., 10e année	$1.00
Wilfrid Grimard, Prud'homme, Sask., 11e année	$1.00
Ronald Lavallée, St-Laurent, Man., 8e année	$1.00
Anita Bouvier, St-Georges, Man., 6e année	$1.00
Jacqueline Leclerc, St-Adolphe, Man., 10e année	$1.00
Marilyn Lalonde, Makwa, Sask., 8e année	$1.00
Guy Simard, Assiniboia, Sask.	$1.00
Emile Sarrasin, Lorette, Man., 8e année	$1.00
Marie-Germaine Laplante, Prud'homme, Sask., 11e année	$1.00
Rhéal Jeanson, Lorette, Man., 11e année	$1.00
Pamela Boudreau, St-Laurent, Man., 8e année	$1.00
Elaine Roy, St-Jean-Baptiste, Man., 10e année	$1.00
Marie-Thérèse Martineau, Vonda, Sask., 3e année	$1.00
Jean Préfontaine, St-Pierre-Jolys, Man., 12e année	$1.00
Georges Dufault, Ile-de-Chênes, Man., 5e année	$1.00
Marguerite Landry, Lorette, Man., 12e année	$1.00
Lucille Gagné, St-Pierre-Jolys, Man., 7e année	$1.00
Dolorès Georget, Saskatoon, Sask.	$1.00
Alain Hogue, Ile-de-Chênes, Man., 12e année	$1.00

J'enverrai sous peu les mandats de poste aux gagnants qui pourront utiliser cet argent à leur guise. Je suis sûre que vous saurez tous très bien vous en servir; vous pourriez peut-être en profiter pour augmenter vos épargnes à la Caisse Scolaire. Pourquoi ne pas me laisser savoir ce que vous en ferez? Ça intéresserait certainement tous les autres jeunes.

Je désire féliciter les gagnants, ainsi que tous les non-gagnants. Vos compositions sont très intéressantes et je me propose d'en publier plusieurs pendant les semaines à venir. Soyez certains de lire régulièrement la Page des Jeunes, vous y trouverez peut-être la vôtre avant longtemps.

Quelques-uns des cousins et cousines ont oublié de dire en quelle année scolaire ils sont, ce qui m'intéresse toujours, ainsi que ceux qui lisent les compositions publiées. La prochaine fois, vous y penserez, n'est-ce pas? Vous seriez probablement intéressés de savoir que de nouvelles écoles ont participé pour la première fois au concours de Cousine Josette. Par exemple, celles de St-Georges au Manitoba et d'Assiniboia en Saskatchewan. Bienvenue dans la "parenté" des cousins et cousines, et félicitations. Un autre fait moins important mais que j'ai trouvé amusant: une jeune cousine datait sa lettre du 7 février 1963. Enfin il faut bien rire dans ce monde. De fait on rapporte que les gens ne rient pas assez de nos jours.

J'espère que vous êtes tous satisfaits de votre concours. Maintenant je vous invite à lire les compositions qui sont publiées cette semaine. Encore une fois, à tous les concurrents, sincères félicitations pour un beau travail.

COUSINE JOSETTE.

St-Jean-Baptiste
le plus beau des villages

Retournons quatre-vingt-quinze ans en arrière à quelque part dans l'Ouest. Un homme debout regarde devant lui. M. Marcille voit une prairie qui se déroule jusqu'à l'horizon, une rivière qui comme un cheveux d'argent, glisse au milieu d'herbe verte, et des arbres qui, depuis plus de cent ans, dessinent sur le côté est de la rivière une façade d'une largeur infinie.

"Mais c'est le site idéal", de s'écrier M. Marcille. "Il me semble que déjà je vois s'élever St-Jean-Baptiste. Le plus tôt possible je veux voir mon rêve prendre forme."

M. Marcille n'avait-il pas raison? Comme il serait heureux de voir St-Jean-Baptiste maintenant. A l'Ouest de la rivière, l'église, une église comme l'avait rêvé M. Marcille, veille sur la paroisse depuis longtemps. Des maisons coquettes s'échelonnent sur les rives de la rivière.

Dès 1897, les clairvoyantes soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont perçu l'importance de St-Jean-Baptiste et sont venues s'établir afin d'initier les jeunes intelligences à la science et les jeunes coeurs à l'ardeur et à l'amour patriotique.

Maintenant ces jeunes coeurs ont fait progresser notre village. On y compte maintenant une banque, une Caisse Populaire, des magasins, des garages, une patinoire et un centre de curling.

Grâce au bien qu'ils ont tiré de leur éducation, ces hommes et ces femmes, n'ont pas hésité à faire ériger une belle école secondaire qui fait notre fierté.

Lorsque vous passerez près de St-Jean-Baptiste, arrêtez-vous. Cela en vaut la peine. Vous verrez comment M. Marcille avait très bien choisi ce précieux petit morceaux du tapis vert de l'Ouest. Comme les pionniers avaient raison d'user leur force à la tâche pour voir prospérer un village.

Ce grain de sagesse, de volonté et de travail ardu que les pionniers ont planté dans la terre de St-Jean-Baptiste s'est développé, a crû et voici la moisson: St-Jean-Baptiste telle qu'il est.

Denise COMEAULT,
10e année,
St-Jean-Baptiste, Man.

Duck Lake
village sans égal

Tant qu'à moi, Duck Lake est le seul village qui n'a pas son égal, en beauté, en popularité et en choses historiques.

Duck Lake a été fondé en 1873. Ce petit centre au début ne contenait que des Métis, parmis lesquels nous trouvons les familles Dumont, Gardiepys, Ashbys, St-Denis, Arcand et Parenteaux.

Dans les quelques années suivantes, d'autres familles nouvellement arrivées de la France vinrent s'établir sur des homesteads qu'ils procurèrent pour quelques dollars. Parmi ces familles françaises nous comptons les Blanchard, Kleine, Bonnet, Pézéril, Pogu et Dhuez.

C'est aussi dans notre charmante paroisse que l'établissement du "Patriote" eut lieu en 1910. Les bureaux d'imprimerie furent détruits par les flammes qui prirent la vie de deux employés. Ils furent rebâtis à Prince-Albert, mais à cause de quelques difficultés financières, le "Patriote" fut unit avec le journal manitobain "La Liberté". C'est ce journal que nous lisons encore aujourd'hui.

En fait d'histoire, Duck Lake est bien connu, car c'est ici que la révolution de 1885 eut lieu. Dans notre petit village, nous possédons fièrement un musée. Cette petite maison était autrefois une prison dont ce servaient les policiers qui demeuraient ici. Dans cette relique, le dernier Indien qui s'est battu contre les Blancs et connu sous le nom de "Almighty Voice" fut emprisonné et attaché à un pivot avec des chaînes qui y sont encore conservées. Il faut vraiment visiter ce musée pour admirer toutes les merveilleuses reliques qu'il contient.

Tout prêt de notre paroisse se trouve un lieu de pèlerinage en l'honneur de l'Immaculée Conception. A cet endroit, le 16 juillet, nous nous réunissons tous en prière avec quelques dix mille pèlerins.

Nous sommes vraiment fiers de notre nouvelle école consolidée. Je suis sûr qu'avec l'honneur qu'elle nous apportera elle saura aussi soutenir la respectable réputation que l'ancienne école a établie; nous ferons notre possible pour assurer sa survivance.

Les gens de Duck Lake sont chanceux d'avoir parmi eux les Soeurs de la Présentation de Marie. Dans notre paroisse elles font des merveilles. Ce sont elles aussi qui sont responsables pour notre éducation et notre formation catholique.

Nous possédons aussi un poste de pompiers qui est très utile en nous protégeant contre les incendies. En 1959, un nouvel hôtel avec toutes les commodités fut bâti. Il est bien fréquenté car nous sommes entre les villes de Prince-Albert et de Saskatoon.

Notre paroisse compte environ 650 habitants. Parmi ceux-ci, il y a une trentaine de personnes anglaises dont quelques-unes comprennent le français et d'autres même le parlent. Nous ne manquons pas chaque année de célébrer la St-Jean-Baptiste dans notre village.

Vraiment Duck Lake est le plus beau village de l'Ouest.

Gilbert PELLETIER,
10e année,
Duck Lake, Sask.

Ste-Geneviève
ma jeune paroisse

Ma paroisse est encore très jeune, mais je dois admettre qu'elle a déjà connu de nombreux événements. Elle commença par prendre le nom de Ste-Geneviève dès les premières années de son existence puisque la majorité des colonisateurs venaient de France et ils possédaient une très grande dévotion envers cette protectrice.

Peu de temps après l'arrivée des premiers colons, une maison fut achetée et laissée inhabitée. Elle servait comme chapelle les dimanches lorsque les Pères de Ste-Anne-des-Chênes parvenaient à se rendre dans la paroisse.

Dès son début notre belle paroisse augmentait de cinq à six familles par année. Les enfants grandissaient rapidement, donc en 1908 une école fut bâtie et ensuite bénite par Mgr Dugas, dont elle porte encore le nom avec fierté. L'année suivante, 1909, nous avons reçu le courrier dans notre paroisse une fois par semaine. Les lettres étaient alors adressées à Saltel, car le propriétaire du bureau de poste était un M. Saltel. Encore aujourd'hui nous recevons des lettres marquées de cette adresse.

Vers l'année 1915, notre paroisse commença à se faire connaître sous le nom de "Poche aux Lièvres". Ce titre parcourut vite la région, car les lièvres étaient nombreux et les chasseurs rapportaient leur gibier dans des "poches". De nos jours nous entendons encore ce nom.

Comme en toute autre nouvelle paroisse, le besoin pour une église se fit bientôt sentir. En 1917, Maria Fiola, aujourd'hui Mme T. Dornez et ma grand-mère, et Mme Saltel furent nommées candidates afin d'amasser un fonds pour réaliser la construction de cet édifice. Les habitants coopérèrent largement aux organisations et en peu de temps une église ainsi qu'un presbytère furent construits. Deux années après, mes grands-parents, M. Théophile Dornez et Mlle Maria Fiola, eurent l'honneur d'être les premiers à recevoir la bénédiction nuptiale dans cette église nouvellement construite.

Dans les années qui suivirent, une institutrice très dévouée qui se dépensa durant huit ans pour sa paroisse natale fut Mlle Adrienne Legal. En 1938, elle fut remplacée par les religieuses de St-Joseph qui acceptèrent la noble tâche. Mais voilà qu'un nouveau problème financier se présentait . . . la construction d'un couvent. Ce labeur s'accomplit en peu de temps avec la coopération qui régnait entre les familles.

Déjà vers l'année 1940, les natifs de la paroisse commencèrent à s'établir. Cela voulait dire plusieurs mariages et celui de mes parents s'entasse parmi eux. Dans ces années de bonheur et d'agrandissement, il y eut malheureusement une ombre. La deuxième guerre mondiale appela plusieurs jeunes gens mais ne les renvoya pas tous vivants.

En l'année 1946, M. Henri Richard, l'ami des habitants, vendit son magasin à M. Conrad Bouvier qui le possède encore. Il demeure le propriétaire du seul magasin de Ste-Geneviève.

Comme dans toute paroisse chrétienne, il y eut aussi plusieurs prêtres qui collaborèrent au bon fonctionnement du progrès et de l'éducation. Nous en comptons déjà environ onze, dont le premier est M. l'abbé Paul Deschênes, un de nos braves Canadiens.

C'est un grand honneur pour moi de demeurer dans cette paroisse de Ste-Geneviève, où la bonne entente et l'esprit chrétien dominent.

Yvonne LEDET,
12e année,
Ecole secondaire de Lorette.

Assiniboia
petite ville prospère

Assiniboia est dans la partie sud de la Saskatchewan, à environ 68 milles au sud de Moose Jaw. C'est une ville grandissante et prospère qui compte 2,600 habitants.

Cette année, nous fêterons son jubilé d'or qui marquera l'année que cette ville commençait en 1912. En ce temps-là, c'était Leeville, et ensuite elle fut appelée Assiniboia.

Nous avons aujourd'hui trois écoles: l'école catholique, l'école publique et l'école supérieure.

Pour se récréer nous avons un jeu de tennis, un champ pour balle-aucamp, une piscine et une patinoire, où nous recevons des leçons de patinage.

Il y a plusieurs magasins et garages ainsi qu'une cour de justice, la police et la gare du Pacifique Canadien. Nous avons en plus des banques, la Caisse Populaire, trois pharmacies, trois docteurs et un hôpital bâti en 1927. Aussi, en 1958, nous avons bâti une maison pour les vieillards.

J'aime bien ma ville, Assiniboia.

Roberta SYLVESTRE



Que ce soit à l'écran du cinéma ou de la télévision, le film est une des grandes inventions et merveilles du 20e siècle. Tout le monde visionne des films, s'en régale, mais de façons bien différentes. Car le film a un langage bien à lui et trop peu savent le comprendre. Ils ne voient le film qu'à la surface. Mais d'autres savent y découvrir un merveilleux instrument de culture, de développement artistique, de progrès de la personnalité. Dans ce groupe se trouvent les 72 membres actifs du Ciné-Club Pie XII qui, sous la direction de Soeur M.-Eugène-Avila, S.N.J.M., apporte un merveilleux complément de formation intellectuelle et morale au programme scolaire des 9e, 10e et 11e années, à l'Institut Collégial St-Joseph. Dans la photo ci-dessus on voit, de gauche à droite, les responsables des divers comités du Ciné-Club des Jeunes: première rangée, Marie Saras, comité de la bibliothèque cinématographique, Charlotte Hébert, comité de ciné-documentation, Pauline Lajeunesse, présidente générale, Lynne Goebel, trésorière, et Jeanne Turenne, secrétaire; deuxième rangée, Kathleen Lévêque, comité de télévision française, Patricia Dubé, comité de publicité et réceptionniste, Irma Delaquis, correspondante de "La Liberté et le Patriote", et Annette Thorimbert, comité de techniques. Ne paraissent pas dans la photo, Michèle Guigné, vice-présidente, et Doris Bruneau, comité des films à l'écran des cinémas. (Photo Studio Lyceum)

Des jeunes ajoutent au plaisir de voir un film, celui de pouvoir le comprendre

Plusieurs connaissent le Ciné-Club Universitaire et le Ciné-Club des Adultes, si brillamment animés par le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., professeur au Collège de St-Boniface. Certains espèrent la création prochaine d'un Ciné-Club à l'Institut Collégial Provencher, particulièrement le R. P. R. Hickerson et le R. F. I. Breton, S.M. Mais il ne sera question dans cet article que du Ciné-Club Pie XII qui groupe actuellement 72 élèves des 9e à 11e années à l'Institut Collégial St-Joseph, sous la direction de la Rév. Sr M.-Eugène-Avila, S.N.J.M.

Cette religieuse a compris qu'on ne peut négliger "l'éducation cinématographique des jeunes", et donc qu'il faut inclure de quelque manière au programme de formation intellectuelle et morale "la formation de la jeunesse en matière de spectacles". En agissant ainsi elle ne fait que répondre à l'attente de l'Eglise: "La Sacrée Congrégation des Religieux a l'honneur de communiquer qu'elle voit avec intérêt, et estime particulièrement utiles, comme il résulte d'ailleurs des documents pontificaux, toutes les initiatives destinées à faire connaître . . . les problèmes et les méthodes d'éducation en matière de cinéma, à condition que ces initiatives soient réalisées avec la circonspection nécessaire et offrent les garanties requises. Parmi ces garanties, on doit rappeler, en ce qui concerne spécialement les débats cinématographiques, l'observation des cotes morales données par les Offices catholiques nationaux de classification, lesquelles, comme ce Sacré Dicastère l'avait souligné à plusieurs reprises, ont valeur normative également pour les participants aux débats cinématographiques . . ."

Formation par l'action

Soeur Eugène-Avila, fortement encouragée par ses supérieures, par le Père Gagnon, du collège, par M. l'abbé Lucien Labelle, directeur de l'Office Catholique National du Cinéma de Montréal, a su organiser depuis 1958 un Ciné-Club efficace et actif. Surtout elle sait donner des responsabilités aux jeunes, les former par l'action personnelle. C'est pourquoi elle a fait naître tout un ensemble de comités, dont les responsables expliquèrent à quelques visiteurs, jeudi dernier, l'objectif et le travail propre.

D'abord, Michèle Guigné, vice-présidente, et Jeanne Turenne, secrétaire, rappelèrent que "notre but est avant tout d'essayer de nous familiariser avec la technique de l'art cinématographique, afin de pouvoir davantage juger, évaluer, apprécier un film, et ainsi nous rendre capables de choisir ou de rejeter ce que le cinéma ou la télévision nous offrent. Pour atteindre notre idéal, il fut convenu que nous aurions des réunions d'étude ou de technique une fois le mois, que nous trouverions un film de choix une fois le mois, qu'une cotisation annuelle de deux dollars serait requise pour défrayer les dépenses". Cette cotisation de $2.00 permet à peine de joindre les deux bouts, selon la trésorière Lynne Goebel, car il y a le loyer des films, les achats pour la bibliothèque, les abonnements à diverses revues et fiches, etc. Mais une administration excellente permet d'accomplir des merveilles avec l'argent dont on dispose . . . et quelques cadeaux imprévus.

Vive la publicité

Patricia Dubé, dirigeante du comité de publicité et réceptionniste, explique comment on annonce les films (la date, le genre, la cote morale, etc.) par le moyen d'affiches placées en divers endroits de l'école, par des feuilles d'explication individuelles, par des cartes d'invitation aux parents et amis des membres. Ce sont les réceptionnistes qui prennent note du nombre de membres présents à telle représentation et qui s'occupent des cotisations.'

Les membres du comité de technique, dit Annette Thorimbert, ont à préparer la salle où le film sera présenté, c'est-à-dire à installer l'écran, à obscurcir la salle, à préparer le projecteur, etc. Pendant la représentation, il faut s'occuper des lumières et, si nécessaire, prêter main-forte en cas de coupures ou de défection dans le film. Les membres de ce comité reçoivent des leçons spéciales de "projectionnisme", qui font oublier les humbles tâches: remettre en place écran et projecteur après la représentation, nettoyer la salle, etc.

Le comité d'information a une triple tâche. D'abord, selon Doris Bruneau, un groupe s'occupe de trier et d'apposer les fiches de films au tableau d'affiches, dans un endroit où toutes les élèves passent souvent. Ces cartes indiquent la cote morale et donnent un résumé du scénario, une appréciation artistique et morale. On renseigne ainsi les membres sur les films qui sont à l'écran des cinémas du Grand-Winnipeg. (Ces renseignements sont puisés dans America, Catholic Miss, Sign, Sunday Visitor, Time, Catholic Preview, etc.)

La cote morale

Grâce à la collaboration de l'Office Catholique National du Cinéma et de la Télévision, révèle Kathleen Lévêque, le Ciné-Club reçoit des listes de la cote morale des films qui passeront (deux semaines après) à la télévision française, des résumés du scénario et une courte appréciation artistique et morale. Ces listes sont aussi affichées au tableau, de sorte que les élèves ont toutes les chances d'avoir les informations nécessaires et de faire un choix judicieux de leurs programmes.

Enfin, dit Irma Delaquis, le comité d'information s'occupe d'envoyer à **La Liberté et le Patriote** les cotes morales des films qui passent dans les cinémas de Winnipeg, pour le plus grand profit des lecteurs, jeunes et moins jeunes. Car le Ciné-Club Pie XII a l'ambition d'atteindre non seulement ses propres membres, mais aussi leurs parents.

La bibliothèque du Ciné-Club renferme déjà une mine considérable de documents: livres, revues, magasines, fiches, etc. Le comité que dirige Marie Saras veille à la circulation des brochures, documentaires et livres qui élargissent les horizons et facilitent la compréhension du cinéma, ce septième art si populaire qui mérite une connaissance toujours plus approfondie. Vraiment, il faut dire que le contenu de cette bibliothèque n'a guère le temps de dormir sous la poussière. Le comité du Ciné-Doc, dirigé par Charlotte Hébert, voit à ce qu'on utilise toutes ces richesses intellectuelles et artistiques.

Pas d'ennui possible

Félicitations à toutes ces jeunes qui cherchent à développer leur sens des valeurs culturelles et artistiques du film, qui perfectionnent leur appréciation morale, qui donc ne se laissent pas gagner passivement par cette merveilleuse invention de notre temps. Visionner un film en leur compagnie est un régal, comme ce fut le cas pour le chroniqueur de ce journal jeudi soir dernier. "Heaven Knows Mr. Allyson", ce fut plus qu'une succession de belles images, ce fut l'occasion d'assister à une discussion animée où de très jeunes filles cherchent l'explication profonde de telle situation psychologique, de tel contraste entre personnages et décors, de telle interprétation d'un geste rapide mais important. Ces jeunes ne s'ennuient pas au cinéma. Et n'allez pas croire que leur attention studieuse empêche les rires au bon moment . . .

LEGAL
village très moderne

Legal est situé au nord d'Edmonton, près de la ville mais assez loin pour jouir des avantages de la vie de campagne.

Il tient son nom de Mgr Legal. Un de ses pionniers-fondateurs est mort quelques années passées, à l'âge de 98 ans. Il nous parlait du temps où il avait vu les locomotives ouvertes, transportant les passagers à la ville. Le village a changé graduellement avec le progrès qui s'effectuait partout.

Au cours des années, il y a eu trois églises de bâties ici. L'église actuelle est un édifice élevé pour la plus grande gloire de Dieu.

Le village est très moderne avec l'électricité, l'eau courante, les égouts, les trottoirs, etc. Les chemins sont recouverts de gravier et bientôt on les couvrira de béton.

Il y a, à Legal, un nouveau magasin Coopératif avec toutes les commodités. Il y a aussi un garage qui a été bâti par l'agent de la compagnie John Deere et autres machines modernes.

Notre belle école neuve avec le gymnase n'a que quelques années d'existence. Le patron de la paroisse est saint Emile. Mgr Legal, dont le village porte le nom, était l'un des premiers évêques.

Cette année, on a construit une maison pour les citoyens retirés; cela a donné du travail aux gens de la région. Ce bâtiment, assez grand et très beau, est situé au nord de l'école.

A l'ouest de l'école, il y a un terrain de jeu avec une piscine pour les plus jeunes. Le jeu de fer à cheval amuse les plus grands. Le grand "back stop" construit de fer et illuminé la nuit, comme ceux des grands joueurs, donne aux adolescents beaucoup de plaisir. Nous pouvons toujours bien nous amuser à Legal. C'est pourquoi je pense qu'il est le meilleur village de l'Ouest canadien.

Léon DOUZIECH,
10e année,
Legal, Alta.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

FIERCEST HEART, THE: AII.

Américain, Fox, 1961. 90 min. Cinémascope, DeLuxe color. Film d'aventures réalisé par George Sherman avec Stuart Whitman, Juliet Prowse et Raymond Massey.

En Afrique du Sud, en 1837, Bates, un déserteur de l'armée britannique, se joint, avec deux compagnons, à une caravane de Boers en quête de nouvelles terres. Bates s'éprend bientôt de Francina, la fille du chef de la caravane, qui est déjà fiancée. Les trois déserteurs ont l'intention de laisser la caravane pour gagner un port de mer, mais, à la mort du vieux chef, Bates est mis à la tête de l'expédition. D'abord réticent, il accepte cette responsabilité, sauve les Boers de multiples dangers et mérite l'amour de Francina.

Il semble que l'on se soit contenté, pour ce film, de transporter les éléments de maints westerns dans un cadre nouveau. Les décors n'ont guère d'originalité et le scénario ne s'embarrasse pas de considérations psychologiques. L'action languit souvent et l'interprétation est tout juste convenable.

Appréciation morale: Des scènes de violence et la conduite amoureuse de quelques personnages font réserver ce film aux adultes.

* * *

RIGHT APPROACH, The: B — Adultes, des réserves.

Américain. Fox. 1961. 92 min. Cinémascope. Comédie dramatique réalisée par David Butler avec Frankie Vaughan, Juliet Prowse et Martha Hyer.

Cinq jeunes gens vivent en communauté dans un restaurant désaffecté de Los Angeles. Arrive le frère de l'un d'eux, Leo Mack, un jeune acteur arriviste qui se sert de l'installation originale de ses amis à ses propres fins. Il réussit à y intéresser la représentante d'un important magazine qui réalise un reportage sur le groupe. Leo atteint ainsi le succès après avoir semé sur son chemin mésentente et mesquineries. Mais c'est un succès amer qu'il devra payer par la solitude morale où il est laissé par tous.

Ce tableau assez navrant d'un certain monde de jeunes n'a même pas à son actif une réalisation valable ou une interprétation satisfaisante. Le sujet aurait pu donner lieu à une peinture dure, mais vraie de l'arrivisme, mais le traitement est trop superficiel pour qu'on s'y intéresse vraiment, encore moins pour qu'on y trouve matière à réflexion.

Appréciation morale: Cette présentation d'un opportuniste pour qui tous les moyens sont bons motive des réserves.

* * *

ERRAND BOY, THE: AI — Adultes et adolescents.

Américain. Para. 92 min. Comédie bouffe écrite, réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Brian Donlevy et Howard McNear.

Par suite de difficultés financières aux studios de la Paramutual, le directeur engage un jeune homme sans instruction comme commissionnaire. En fait il devra surveiller le personnel et faire rapport des gaspillages qu'il aura observés. Cette situation est le point de départ d'une série ininterrompue de gags et de farces satiriques sur la vie dans un grand studio de cinéma. Entre autres épisodes, signalons l'arrivée intempestive du commissionnaire au beau milieu du tournage d'un western, la panique qu'il provoque dans le bureau des sténographes de la compagnie et sa participation à la fête en l'honneur d'une vedette où il prouve à la direction qu'il a l'étoffe voulue pour devenir l'un des plus grands comiques de tous les temps.

Considérée dans son ensemble, cette comédie est une des meilleures de Jerry Lewis. Malgré certains temps morts, on sent que le comédien domine de plus en plus son métier. Les gags, empreints de satire et d'humour, sont savoureux. Les deux séquences avec des marionnettes sont à souligner.

Appréciation morale: Ce film constitue un sain divertissement pour tous.

* * *

BREAKFAST AT TIFFANY'S: AIII — Adultes.

Américain. Para. 1961. 115 min. Panvision. Technicolor. Comédie réalisée par Blake Edwards avec Audrey Hepburn, George Peppard et Mickey Rooney.

Une jeune femme naïve et légère, Holly Golightly, habite seule un appartement. Elle vit de sa popularité auprès des hommes, sans jamais leur permettre de se payer en retour. Elle n'a qu'un rêve: retrouver son frère qui est dans l'armée et vivre avec lui. Son voisin, Paul, jeune écrivain, protégé par une femme riche, s'éprend d'elle. Mais Holly lui préfère sa vie volage et en vient ainsi, à son insu, à servir d'intermédiaire à une bande de trafiquants de narcotiques. Paul la sauvera malgré elle.

Sur un thème d'une invraisemblance peu commune, les auteurs s'amusent à développer des variations assez brillantes, mais qui ne mènent nulle part. Le faste des décors, des costumes et de la couleur, de même qu'une mise en scène de qualité ne parviennent pas à masquer la futilité et le vide de l'ensemble. Audrey Hepburn s'amuse à jouer l'excentrique et Peppard est agréable.

Appréciation morale: L'atmosphère artificielle et invraisemblable dans laquelle baigne toute cette histoire en atténue la portée morale. Cette peinture de moeurs dissolues motive cependant des réserves.

* * *

HUSTLER, THE: AIII — Adults.

Américain, Fox. 1961. 134 min. Cinémascope. Etude psychologique réalisée par Robert Rossen avec Paul Newman, Piper Laurie et George C. Scott.

Eddie Felson, un as du jeu de billard, lance un défi au champion de New York, Minnesota Fat. Après une lutte acharnée où il a d'abord accumulé les gains, Eddie, pour avoir trop bu en jouant, finit par perdre tout ce qu'il avait gagné. Le lendemain, il fait la rencontre de Sarah, une jeune alcoolique à la dérive, s'en éprend et décide de vivre avec elle. Il gagne un peu d'argent dans les salles de billard, ici et là. Il accepte un jour, contre le gré de son amie, l'offre d'une espèce d'impresario, Gordon, qui, au fond, ne songe qu'à exploiter son talent. Sarah, dégoûtée de la conduite ignoble de Gordon envers Eddie et envers elle, se suicide. Felton ouvre les yeux, revient affronter Minnesota Fat, le bat, puis dénonce Gordon.

Ce film, produit et réalisé par Rossen, est à marquer d'une pierre milliaire. L'analyse des caractères, le jeu extrêmement adroit de la caméra, le montage rapide et nerveux, la création d'atmosphère et l'habile direction des interprètes en font une oeuvre de qualité.

Appréciation morale: Malgré la tendance positive de l'épilogue, une liaison et un suicide motivent des réserves.

Du Temps  Pour Tout

Lettre mensuelle de la Banque Royale

— VII —

Le temps et les affaires

Pour les aborigènes du Canada, le temps était une chose gratuite, sans aucune valeur d'échange; mais pour l'homme d'affaires d'aujourd'hui, le temps est devenu une unité de calcul courante dans l'établissement des prix de revient et des salaires. Le choix du temps est aussi un élément important dans les décisions des commerçants et des industriels, qui doivent prescrire non seulement ce qu'il faut faire, mais aussi à quel moment il convient de le faire.

Les tâches qui ne peuvent souffrir de retard doivent être faites tout de suite. Beaucoup de rédacteurs de rapports et de lettres commerciales feraient bien de s'enchaîner à leurs pupitres jusqu'au terme de leur travail.

L'organisation est une des principales règles du bon homme d'affaires. La précipitation et la surprise sont deux situations des plus à craindre et que l'on ne peut éviter qu'en sachant supputer le temps et agir au moment opportun. Chacun des membres de l'équipe de direction, depuis le contremaître jusqu'au président, doit être capable de percevoir l'espace de temps qui lui est donné pour préparer son action et le délai dans lequel cette action doit s'effectuer pour avoir le maximum d'efficacité.

La dispersion des efforts gâche le temps requis pour exercer cette fonction de commande. Le directeur qui, au milieu d'une conversation avec un visiteur, se laisse déranger par le téléphone ou l'interphone, par les affaires courantes du bureau ou par ceux qui réclament son approbation ou ses initiales, perd tout simplement son temps et son énergie. Cet homme et ses semblables feraient bien de fixer une heure à leur personnel pour la consultation et de se demander s'ils ne font pas le travail que d'autres devraient faire à leur place, ou encore s'ils ne perdent pas de temps en ne respectant pas leur programme.

Il n'est pas nécessaire de s'embarrasser de méthodes compliquées pour rester maître de son temps; mais, si l'on ne trouve pas un moyen pratique de le faire, on n'aura jamais assez de temps à sa disposition.

Un mot des loisirs

Le mot "loisir" n'a pas le même sens pour tout le monde: pour les uns, c'est le temps où l'on fait ce qui nous plaît; pour d'autres, c'est le temps dont on dispose en dehors de son travail; pour d'autres encore, c'est le temps qui nous est donné pour nous récréer, nous perfectionner ou rendre service à autrui. Malgré tout, il y a malheureusement des gens qui ne savent que faire de leurs loisirs.

Ce qui est encore pire, c'est de se contenter de tuer le temps pendant ses loisirs. S'imaginant que le travail est une malédiction, certaines personnes ne pensent qu'au plaisir et estiment qu'ils doivent dans leurs loisirs faire le moins d'efforts, physiques ou intellectuels, possible. Ils sont un peu comme ce vieux monsieur à qui l'on demandait pourquoi il restait souvent, jusqu'à une heure avancée de la nuit, seul devant sa tasse de café vide, dans un restaurant de Venise: "J'attends qu'il soit tard", répondit-il.

Se détendre ne signifie pas ne rien faire. Rester inoccupé et ne pas exister, c'est un peu la même chose. Les loisirs comme le temps ont besoin d'être organisés. Il n'y a pas de plus sûr moyen, ni de plus déprimant, de perdre son temps que l'oisiveté.

(à suivre)

SEXAGÉSIME



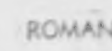
LA PAROLE DE DIEU

Cette parabole des semences qui tombent sur le bord du chemin et à fleur de roc est une image de l'évangélisation du monde, commencée par le Christ, continuée par les Apôtres, poursuivie par l'Eglise. L'oeuvre sera de longue haleine: la parole de Dieu portera du fruit, dans la mesure où chacun l'accueillera en lui, avec foi et docilité.

Société Catholique de la Bible

Feuilleton de la Liberté et le Patriote — ROMAN

Plus d'Epines que de Roses



par Job de Roincé

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

— Comment, vous voulez . . .

— Que vous lui répétiez les paroles que je viens de prononcer . . . Vous ne pouvez me refuser cela . . . D'ailleurs le rôle que vous tenez auprès de votre soeur depuis la disparition de vos parents vous dicte votre conduite.

Béatrice courba la tête . . . Bien vite elle comprit qu'elle n'avait pas le droit de se dérober.

— Vous pouvez compter sur moi, fit-elle enfin . . . Dès ce soir, Louise connaîtra les sentiments que vous manifestez à son égard.

— Merci . . .

Tous les deux alors demeurèrent silencieux. Elle, encore toute troublée par ce qu'elle venait d'apprendre. Lui, heureux d'avoir pu laisser parler son coeur.

La vedette venait de dépasser la pointe de Dinard et, après avoir été ballottée par le courant de la Rance, elle filait maintenant en direction du port . . . Au-dessus des flots, des mouettes tournoyaient sans cesse et leur vol égayait un ciel sans nuages.

Lentement, le bateau vint se ranger près de la calc, à quelques mètres de l'endroit où se pressaient de nombreux touristes qui, sans doute, attendaient le moment d'embarquer afin d'aller faire une excursion en mer.

Le prince sauta le premier à terre, puis, tendant la main, il aida ses compagnes à prendre pied sur les dalles que le flot montant commençait à recouvrir d'eau.

Puis tous les trois, en échangeant leurs impressions sur la promenade qu'ils venaient de faire, longèrent les remparts de la ville close et se dirigèrent vers la porte Saint-Vincent.

Arrivé là, le prince Ali prit congé de ses invitées et, comme toujours, il les salua en s'inclinant respectueusement. Quand il se redressa, il fixa Béatrice et celle-ci lut dans son regard une muette prière dont elle comprit tout le sens.

Quelques centaines de mètres séparent seulement la ville de Saint-Malo et celle de Saint-Servan-sur-Mer, et les deux jeunes filles parcoururent rapidement cette courte distance. Quand elles eurent regagné la "Belle Hollandaise", elles eurent la surprise d'y trouver, posée sur un guéridon du vestibule, une superbe corbeille de fleurs. La carte de visite qui y était épinglée leur apprit le nom de celui qui avait eu la délicate pensée de faire ainsi fleurir leur logis en leur absence, et elles furent sensibles à cette nouvelle attention du prince à leur égard.

Tandis que Louise s'extasiait, Béatrice demeurait silencieuse. Cette corbeille fleurie avait pour elle une signification toute particulière et elle y trouvait en quelque sorte un rappel aussi éloquent que discret des paroles qui, une heure auparavant, étaient venues la bouleverser. Et un rappel aussi de la promesse qu'elle avait faite à celui qui lui avait demandé d'être son interprète auprès de Louise.

Cependant, elle remit à plus tard la conversation qu'elle s'était engagée à avoir avec sa soeur. En retardant ainsi de quelques instants le moment où il lui faudrait remplir sa mission, elle espérait trouver les mots qui lui permettraient de s'exprimer autant en messagère fidèle qu'en prudente conseillère.

Pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées, elle éprouva le besoin de s'isoler.

— Cette sortie en mer m'a un peu fatiguée. Je vais monter me reposer dans ma chambre.

Louise s'inquiéta:

— Tu es souffrante?

— Non . . . Seulement un peu étourdie par le grand air . . . A tout à l'heure . . .

* * *

Servi par Françoise, le diner fut semblable à ceux qui, chaque soir, réunissaient les deux soeurs dans la salle à manger. Et les propos qu'elles échangèrent furent aussi ceux qui, chaque jour, égayaient leurs repas.

Seulement, quand elles eurent fini de manger et que la domestique se fut éloignée, Béatrice, au lieu de se lever, demeura à sa place. D'un geste machinal, elle plia lentement sa serviette, puis soudain, après une courte hésitation, elle se décida:

— Maintenant que nous voici seules toutes les deux, je voudrais te dire quelque chose.

Intriguée et un peu inquiète aussi, car son aînée venait de s'exprimer sur un ton grave, Louise ne put s'empêcher de s'étonner.

— Que se passe-t-il donc? . . . Te voici subitement devenue bien sérieuse.

— C'est sans doute parce que ce que je dois te dire est très sérieux.

— Je n'ai rien fait de mal?

— Non, certes . . .

— Alors?

— Voici . . .

En quelques mots, sans chercher à masquer son émoi, mais aussi sans vouloir atténuer en quoi que ce soit le message qui lui avait été confié, Béatrice se fit l'écho fidèle des paroles que le prince Ali lui avait demandé de répéter.

Louise l'écoutait la tête courbée, comme si elle avait voulu dissimuler la rougeur qui venait d'empourprer son visage. Elle avait aussi fermé les yeux qui, brusquement, s'étaient emplis de larmes. A ce moment-là, elle aurait voulu être seule pour laisser couler ces pleurs, qui étaient des pleurs de joie . . .

Pourtant, quand sa soeur eut terminé, elle se domina. Ce fut pour lui demander:

— Qu'as-tu répondu?

— Ce que j'ai répondu! . . . Mais tout ce que tu peux imaginer . . . Tout ce que tu lui aurais dit si tu avais été à ma place . . . Naturellement, je lui ai rappelé qu'elle était notre situation de famille . . . J'ai aussi voulu lui faire comprendre qu'à notre époque les fils de rois n'épousent plus de bergères . . .

— Et lui, qu'a-t-il dit?

— Il a refusé d'admettre mes arguments . . . Il m'a affirmé qu'il se moquait de tout ce que l'on pourrait penser et il estime que notre famille est digne de la sienne . . . Bref, il t'aime et cela lui suffit . . . Pour lui, tout le reste ne compte pas . . .

D'un geste, Béatrice indiqua que, toutes ses objections étaient demeurées vaines, puis elle reprit:

— Voilà . . . Maintenant que tu en sais autant que moi, c'est à toi qu'il appartient de prendre une décision . . . Demain, sans doute, le prince Ali voudra connaître ta réponse . . . Tu est assez grande, je veux l'espérer, pour écouter ta raison.

— Ou mon coeur.

— Que dis-tu là?

Brusquement, Louise s'était redressèse et elle avait retrouvé l'assurance qui lui avait manqué jusqu'ici.

— Oui, fit-elle, à l'aveu du prince, je puis répondre par un autre aveu . . . Moi aussi, je l'aime, et si je me suis tue jusqu'ici, c'est autant par correction que parce que je savais tout ce qui peut nous séparer . . . Mais, maintenant que je connais ses sentiments, je sens que je n'aurai pas la force de lui cacher les miens.

Béatrice comprit que toute insistance était inutile et elle hésita à utiliser des arguments qui ne seraient même pas écoutés.

Il ne lui restait plus qu'à recommander à sa soeur beaucoup de prudence. C'est ce qu'elle fit avec douceur et avec sa bonté coutumière, en se contentant de lui demander de bien réfléchir avant de s'engager de façon définitive.

Puis, comme la nuit commençait à venir, elle se retira pour gagner sa chambre.

Demeurée seule, Louise, après quelques instants de rêverie, quitta à son tour la salle à manger et se rendit dans le salon où s'épanouissaient les fleurs offertes par le prince. La jeune fille respira longuement le parfum qui s'en dégageait, puis, quand elle leva les yeux, son regard se porta machinalement sur le portrait d'Adélaïde de Montricault.

Il lui sembla alors lire sur le visage de cette étrange femme une expresssion bouleversée qui la fit tressaillir . . . Bien vite, elle tourna la tête et, d'un pas rapide, elle s'enfuit.

* * *

Malgré toutes les craintes qu'elle pouvait éprouver, Béatrice de Marcanlobert ne chercha nullement à dissimuler les sentiments qu'avait manifestés sa soeur quand elle lui avait transmis la demande du prince Ali. Très loyalement elle déclara à celui-ci que son amour était partagé par Louise.

Seulement, elle s'empressa d'ajouter que sa soeur était encore bien jeune, qu'elle manquait d'expérience et qu'il convenait donc, du moins pour l'instant, de faire preuve de beaucoup de discrétion et, également, de patience. Les jours et les semaines qui allaient s'écouler devaient leur permettre, à tous les deux, de mieux mesurer la valeur de leur affection et, aussi, de mieux se connaître.

Ensuite, quand leurs sentiments se seraient affirmés et quand ils auraient pu apprécier la solidité de leur amour, il serait temps de prendre une décision.

D'ici là, il était plus sage et plus raisonnable d'observer une extrême prudence.

Mais, comment calmer l'enthousiasme de deux etres qui s'aiment et qui sont, à chaque instant, heureux non seulement de se l'avouer, mais encore de le laisser deviner à tous ceux qui les entourent.

"Il y'a des rencontres qui sont écrites dans le ciel", se plaisait à répéter le prince, et il ajoutait aussitôt, en citant un proverbe oriental, que "l'homme doit respecter ce qui est écrit, car il respecte ainsi la volonté divine".

Aussi l'ami qu'avait été jusqu'ici le jeune homme se transforma rapidement en un soupirant sans cesse désireux de plaire davantage à celle dont il voulait faire son épouse. Certes, il apportait dans son rôle un peu de cette discrétion souhaitée par Béatrice, mais l'empressement qu'il mettait à devancer le moindre des désirs de la jeune fille laissait apparaitre l'élan qui le portait vers elle.

Louise, de son côté, malgré sa timidité naturelle, n'avait pas tardé à se transformer. Tout en demeurant sur cette réserve qu'imposent les convenances, elle était devenue toute différente de ce qu'elle était auparavant et, comme les fleurs qui laissent éclater leur beauté au moment de leur éclosion, elle offrait dans son épanouissement le spectacle de son bonheur. Le sourire qui égayait son visage et la lueur qui brillait dans son regard indiquaient tout ce qui y avait de changé en elle.

Quand, au hasard d'une rencontre, ses amies la questionnaient, elle cherchait à se dérober à leur curiosité, mais elle ne trompait personne. Elle aurait voulu le faire qu'elle n'y serait pas parvenue tellement grande était sa franchise. Aussi préférait-elle éviter de voir celles qui, elle le devinait, la jalousaient et l'enviaient.

Un jour vint pourtant où il fallut, sinon rendre la nouvelle officielle, du moins marquer une première étape vers le but que désiraient atteindre les deux jeunes gens.

Certes, il ne pouvait être encore question de célébrer déjà des fiançailles. Le prince lui-même s'y serait certainement opposé, désireux qu'il était de présenter auparavant sa future épouse à son père, le roi de Sérimanie. Pourtant, comme il devait bientôt quitter Saint-Malo afin de regagner son pays où on le rappelait pour un séjour de plusieurs mois, il ne voulait pas s'éloigner sans savoir quand il pourrait revoir celle qu'il aimait.

(à suivre)



847

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 847

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Roulé au saumon

- 2 tasses de saumon en conserve (1 boite de 1 livre)
- ½ c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de poivre
- ⅓ de tasse de sauce Chili
- 2 c. à table d'oignon haché finement
- ⅓ de tasse d'olives noires hachées
- Le zeste râpé et le jus d'un demi-citron
- 3 c. à table de persil haché fin
- 2 tasses de mélange à biscuits
- ½ tasse d'eau
- 1 jaune d'oeuf
- 2 c. à table de lait

Egoutter le saumon et l'émietter. Lui incorporer le sel, le poivre, la sauce Chili, l'oignon, les olives et le zeste de citron. A l'aide d'une fourchette, mêler légèrement le persil au mélange à biscuits. D'autre part, mélanger le jus de citron et l'eau. Préparer le mélange à biscuits selon le mode de préparation donné sur la boite, mais en remplaçant le lait par le mélange citron et eau. Sur une planche légèrement farinée, abaisser la pâte au rouleau en un rectangle de 8" x 13". Etaler le mélange de saumon sur la pâte. La rouler comme pour un gâteau roulé. Mélanger le jaune d'oeuf et le lait et, avec quelques gouttes de ce mélange, humecter le bord extérieur du rouleau. Presser fermement ce bord pour bien le souder. Placer le rouleau soudure dessous, sur une tôle à biscuits graissée et farinée. Badigeonner le dessus et les côtés du rouleau avec le reste du mélange oeuf et lait. Faire cuire à four chaud, préchauffé à 400° F., de 30 à 40 minutes. Couper en six tranches; servir chaud avec une sauce aux champignons ou aux tomates. Pour 6 personnes.



Un refuge pour la couture, à l'écart du brouhaha familial, peut être aménagé dans un coin tranquille. La machine à coudre devrait être placée tout près d'une fenêtre, afin que vous profitiez de la lumière du jour. Une petite armoire fixée au mur renferme les articles de couture — qui sont ainsi à portée de la main.

AMÉNAGEZ UN COIN POUR LA COUTURE

Combien de fois avez-vous soupiré après un refuge pour vos séances de couture — petit coin ordonné, à l'écart du brouhaha familial, où tout votre équipement de couture serait réuni et à portée de la main?

Si le manque d'espace vous empêche de consacrer une pièce entière à vos projets de couture, considérez à cette fin la désignation d'un coin de la pièce la moins utilisée de la maison. Avec un peu d'ingéniosité et une conception intelligente, il est facile de créer un centre de couture où vous pourrez coudre avec plus de succès et d'agrément.

Pour l'aménagement de votre coin de couture, considérez les suggestions que vous offrent ici les spécialistes des cercles de couture locaux, quant aux facteurs essentiels à votre confort.

Votre machine à coudre devrait être placée tout près d'une fenêtre, afin que vous profitiez de la lumière du jour; assurez-vous d'un bon éclairage pour vos séances de couture nocturnes.

Une garde-robe à proximité est à désirer. Vous pouvez y placer fer et planche à repasser, marqueur de jupe, coupons de tissu, patrons, vêtements en cours, etc. Un long miroir à l'intérieur de la porte simplifie vos problèmes d'essayage et d'ajustement.

Un meuble, voisin de la machine à coudre, est idéal pour ranger articles inachevés, pelote à épingles, panier à ouvrage, patrons en usage et accessoires de la machine à coudre. Une petite armoire fixée au mur, à côté de la machine à coudre, met tous les articles de couture à votre portée. Achetez une commode bon marché, sans fini, et peinturez-la ou teintez-la de couleur assortie à la pièce.

Gardez un carnet sous la main pour y inscrire les articles de couture dont vous aurez bientôt besoin. Ainsi, vous ne manquerez jamais d'aiguilles, d'huile à machine, de bobines ou de quoi que ce soit, à un moment inopportun.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il y a dans le monde, dit-on, sept sortes de femmes: la femme patiente qui pourrait faire rôtir un boeuf avec une lentille de télescope; la femme curieuse, qui voudrait tourner un arc-en-ciel à l'envers pour savoir en quoi il est doublé; la femme vulgaire qui est une espèce d'araignée, se croyant capable de filer la soie; la femme prudente, qui écrit toutes ses promesses sur une adoise; la femme envieuse qui se détruit pour être plus élégante que sa voisine ou son amie; la femme extravagante qui brûle une bougie pour trouver une allumette; la femme heureuse et contente de son sort, qui a déjà existé au temps jadis, mais dont il ne reste plus que le souvenir dans les coeurs attristés de cette génération.

— Comment cet homme a-t-il été tué?

— Une automobile lui a passé dessus pendant qu'il ramassait un fer à cheval comme porte-bonheur.

Quand on reçoit un cadeau, il faut toujours éviter de parler des autres cadeaux "plus beaux" que l'on a pu recevoir. La comparaison ne fait jamais plaisir. Si au contraire vous parlez de cadeaux "moins beaux", ce qui peut être une petite flatterie gracieuse, ayez soin de laisser comprendre que tout en appréciant la différence de valeur, vous éprouvez la même gratitude de l'intention.

La peinture d'aluminium rafraichira l'intérieur décoloré ou terni d'une corbeille à papier en carton, de même que l'intérieur d'un seau à ordures.

Il est inutile de conserver un oignon coupé dans l'intention d'utiliser la partie restante pour une autre fois; l'oignon devient, au contact de l'air, nocif au bout de quelque temps.

— Votre femme parle comme un livre.

— Avec cette différence, toutefois, qu'on ne peut pas le fermer quand on veut.

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes; sans elle nous conservons tous nos défauts et ils sont seulement couverts par l'orgueil qui les cache aux autres et souvent à nous-mêmes.

Pour débarrasser un récipient d'un dépôt calcaire, y faire cuire longuement des épluchures de pommes de terre.

Pour faire boire un bébé, il ne faut jamais poser le biberon sur l'oreiller ou sur quoi que ce soit et s'éloigner. Le liquide pourrait couler trop rapidement dans la bouche de l'enfant et l'étouffer. Quand on fait boire un bébé, on doit le tenir dans ses bras.

— Maman, donnez-moi dix sous, voulez-vous? C'est pour une très vieille femme.

— Tu as déjà demandé dix sous pour elle à ton papa, la semaine dernière. Pourquoi t'intéresses-tu tant à cette pauvre vieille?

— Parce qu'elle vend de la gomme à mâcher.

Ce qu'on dit: Solutionner.
Ce qu'on doit dire: Résoudre.

La robe la plus élégante perd tout son chic si l'ourlet se découd, si elle est froissée à l'endroit où vous vous asseyez, si une trace de transpiration lui retire sa netteté.

Ça vous regarde!

Le mardi 6 fevrier, à l'âge de 80 ans, s'éteignit Son Eminence le cardinal Gaetano Cigognani, frère aîné de Son Eminence le cardinal Amleto Cicognani. Tous les deux arboraient à peu près les mêmes armoiries et surtout la même devise: "Vigilat nec fatiscit": "Il veille et ne se lasse pas". Le droit canon interdit l'entrée au Sacré Collège à deux frères. Sa Sainteté Jean XXIII leva l'empêchement canonique et Gaetano eut la joie de voir Amleto recevoir le chapeau rouge en 1958.

C'est le regretté Pie XII, qui, dans le consistoire public du 12 janvier 1953, avait créé Gaetano cardinal. Si j'invite les amis de la vénérable Kateri Tekakwitha à prier pour l'âme de Son Eminence, c'est qu'il a été le Préfet de la Congrégation des Rites. C'est sous sa direction que, ces dernières années, les progrès de la cause katérienne se multiplièrent. Sans doute, est-il permis de croire que l'influence de son frère, Amleto, secrétaire d'Etat au Vatican, n'y ait pas été étrangère. Celui-ci, pendant plus d'un quart de siècle, le délégué apostolique aux Etats-Unis, est l'auteur de l'intéresssant volume: "Sanctity In America": "La sainteté en Amérique". Et sur la jaquette de son livre parait la vénérable Kateri Tekakwitha d'après la peinture de la Mère Nealis, R.S.C., décédée à Montréal il y a deux ou trois ans.

Plaise à Dieu, que même au ciel Son Eminence le cardinal Gaetano Cigognani veille sur la cause de celle qu'il voit maintenant, ou du moins qu'il verra bientôt face à face — la vénérable Kateri Tekakwitha! Demandons aussi qu'il ne se lasse pas. "Vigilat nec fatiscit".

Pourquoi ne faites-vous pas tous de même? Pour Kateri, être aux aguets et ne pas vous assoupir! Ecrivez-moi au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga, Québec. Je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire de la brochure "Kateri".

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Ce n'est pas la malchance mais vous qui en êtes responsables

par le Dr Adrien Plouffe

Vous rendez-vous compte de vos responsabilités envers votre frère corps? Certes, manger est nécessaire, voire essentiel à la conservation de votre santé, mais manger deux fois, trois fois, quatre fois trop est franchement nuisible à votre santé. Et vous ne sauriez l'ignorer maintenant, alors que les médecins, les enseigneurs en hygiène publique, les spécialistes en alimentation rationnelle et le gros bon sens vous mettent, depuis des années, en garde contre les abus des délices de la table!

Vous pratiquez un art de vivre à l'encontre de toutes les données de la science et du sens commun. Vous vous couchez trop tard et ainsi vous ne dormez pas assez; vous ne prenez aucun exercice et toujours en automobile, vous oubliez que vous avez des jambes; et vous, mesdames, vous sortez en hiver, par un froid sibérien, avec des bas de nylon! Et, la plupart du temps, vous n'êtes pas assez habillées. Les jeunes gens et les jeunes filles s'exposent au vent glacé, la tête nue et le manteau pas boutonné! Ça fait chic! En somme, à notre époque, nos concitoyens sont en brouille avec le plus élémentaire gros bon sens. Qu'ils fassent un petit examen de conscience et ils reconnaîtront sans effort que les hygiénistes ont raison de se gendarmer contre l'imprudence et l'imprévoyance des enfants et des grands enfants que sont leurs parents!

Nos contemporains font l'impossible — du moins on le dirait! — pour lancer une invitation aux rhumes, aux amygdalites, aux pneumonies, aux rhumatismes, aux indigestions, aux gastrites chroniques, aux maladies du foie, etc.

L'hygiène et la médecine préventive ont prouvé leur action bienfaisante en débarrassant l'humanité d'une multitude de maladies. Ces deux branches de la médecine contemporaine peuvent faire infiniment de bien à l'homme, à la femme et à l'enfant, mais la collaboration des parents et de leurs futurs héritiers avec les apôtres de la prévention est absolument nécessaire pour éviter la maladie ou, au moins, pour arrêter son aggravation.

Nous pourrions prévenir la maladie dans une foule de cas ou l'empêcher de s'aggraver, si nous n'avions pas pris la vilaine habitude de nous moquer des directives des médecins praticiens ou des leçons des médecins hygiénistes.

Où sont les gens qui ne veulent pas être heureux? Il n'y en a pas. En revanche il y a une foule de gens qui ne se rendent pas compte de l'influence de la santé sur le bonheur. Ils courent après la maladie et quand ils sont ennuyés par l'indésirable visiteuse, ils s'en prennent à la malchanche, alors qu'ils devraient s'en prendre à leur propre négligence!

— C'est idiot!

— Je le sais bien, mais à qui la faute si tant de nos Canadiens se jettent sottement dans les bras d'une maladie qui gâche leur bonheur?

Cette chronique hebdomadaire est au service de votre bonheur, mais, ne l'oubliez pas, pour vivre heureux dans un paysage de bonne santé, vous devez pratiquer la prudence, la prévoyance et le gros bon sens! Qui donc peut donner tort aux disciples de Pasteur, qui donc?

Si votre banque agissait ainsi . . .

Si vous aviez une banque qui portait chaque matin à votre crédit une somme de $86,400 non reportable de jour en jour, ne vous permettait pas de garder d'argent dans votre compte et annulerait chaque soir le solde non utilisé au cours de la journée, que feriez-vous? Evidemment, vous retireriez jusqu'au dernier cent chaque jour et vous en profiteriez, n'est-ce pas?

Eh bien, il existe une telle banque et elle s'appelle "Le Temps". Chaque matin elle vous accorde un crédit de 86,400 secondes. Chaque soir elle verse aux fonds perdus tout l'avoir que vous avez omis d'utiliser à bon escient. Elle ne reporte aucun solde de compte. Elle n'autorise pas de comptes à découvert. Chaque jour elle ouvre un nouveau compte pour vous. Chaque soir elle détruit les dossiers de la journée. Si vous omettez d'utiliser le dépôt de la journée, c'est vous qui y perdez. Il n'y a aucun retour en arrière. Il est impossible de tirer sur le compte du "lendemain".

Il n'en tient qu'à nous de placer avantageusement ces fonds précieux d'heures, de minutes et de secondes afin d'en retirer le plus possible en santé, bonheur et succès.

Gratte-ciel de 51 étages autorisé à Montréal

MONTREAL — La ville de Montréal a accordé un permis de construction pour la construction d'un gratte-ciel de 51 étages. Au nouvel immeuble, on doit ajouter plus tard deux ailes de même hauteur qui formeront la plus importante maison de rapport au monde. L'ensemble doit constituer le siège social de la Bourse de Montréal, de la Bourse Canadienne et de la Banque mercantile du Canada. Le contrat de construction du premier édifice doit être accordé d'ici à la fin du mois.



Q. — J'ai nettoyé une jupe à l'aide de naphte et malheureusement, meme après l'avoir lavee dans ce produit, il est reste un cerne là où était la tache. Pourriez-vous me dire comment le faire disparaitre. Merci d'avance.

INQUIETE.

R. — Si le tissu de votre jupe est lavable, ce cerne partira peut-être en la lavant dans une eau tiède savonneuse. Sinon, vous faites mieux de la porter chez un nettoyeur commercial. En passant, j'espère que vous savez que le naphte est un produit extrêmement inflammable. Il est excessivement dangereux de s'en servir à la maison même en prenant toutes les précautions voulues.

* * *

Q. — Ma fille est mariee depuis douze ans à un homme qui est un fils pour nous. Nous avons toujours cru qu'avec leurs trois jeunes enfants, ils étaient une famille très heureuse. Or mon mari vient d'apprendre de source sûre que notre gendre oublie ses devoirs et fréquente une certaine dame dont la réputation est très mauvaise. Vous dire le chagrin que nous éprouvons me serait impossible. Notre fille ne semble pas inquiète et mène sa petite vie ordinaire. Elle ne doit certainement pas se douter de ce qui se passe. Aussi, nous ne voudrions pour rien au monde la mettre au courant des faits. Croyez-vous qu'il serait bon que mon mari parle à ce garçon que nous aimons? Il y va du bonneur de notre enfant, du sien et de celui des enfants. Merci.

PEINES.

R. — Vous faites face à une situation très délicate. La "source sûre" l'est-elle vraiment? Si votre mari le croit, il serait plus sage de sa part de faire la preuve lui-même. Puisque votre gendre vous aime et que vous avez pour lui une grande affection, votre mari pourrait alors lui parler tranquillement. Qu'il appuie d'abord sur le fait que c'est son bonheur à lui qu'il compromet, puis il parlera de sa femme, de ses enfants qui souffriront terriblement. Qu'il lui fasse sentir aussi, même en lui faisant des reproches, la grande affection que vous lui portez tous les deux. Espérons pour vous tous que votre gendre ne soit victime que d'une faiblesse passagère et qu'il rentrera dans la voie du devoir avant de briser le coeur de tous les siens. Si son père vit encore et que vous avez avec lui de bonnes relations, c'est sans doute à lui que votre mari devrait s'adresser en premier lieu, lui demandant d'avoir un entretien avec son fils. Croyez que j'éprouve beaucoup de sympathie pour vous et j'espère que cette malheureuse affaire se réglera sans que trop d'innocents soient blessés.

* * *

Q. — Nous irons faire une croisière aux Antilles, mon mari et moi, au mois de mars. Aurais-je besoin d'un manteau chaud à bord du bateau ou puis-je me contenter d'une étole de fourrure? Merci.

J'AI HATE.

R. — Je vous envie! Quel beau voyage vous allez faire. Une jaquette serait préférable, si vous en avez une, Sinon, portez un manteau assez chaud pour les premier et dernier jours de la croisière, qui sont assez froids. D'ailleurs, vous porterez sûrement, pour votre départ d'ici au mois de mars, soit un manteau chaud avec un tailleur ou même un manteau de fourrure pleine longueur. Ce dernier conviendrait fort bien aussi et vous le garderez dans votre cabine pendant les beaux jours. N'oubliez pas une étole en lainage léger pour le soir et un chandail pour traverser les salles climatisées au retour de la sieste au soleil. Bon voyage!

* * *

Q. — Je lis régulièrement votre courrier et le trouve très intéressant. J'ai un conseil à vous demander. Une religieuse qui est mon institutrice m'a beaucoup aidée dans une récente difficulté. Je voudrais lui témoigner ma reconnaisssance en lui offrant un disque classique. Est-ce une bonne idée? Est-ce que vous publier les lettres gratuitement?

RECONNAISSANTE.

R. — Votre idée est excellente et je crois que la religieuse aurait la permission d'accepter un tel cadeau dont ses compagnes profiteront avec elle. Oui nous publions gratuitement les lettres. Il y a des frais que pour les réponses personnelles. Ils sont de cinquante cents. Merci de vos bonnes remarques.

LOUISE.

Buckingham Palace

La nurse du petit prince André n'a pas apprécié du tout le cadeau de la Gambie, colonie et protectorat britannique d'Afrique, à son royal élève; il s'agit d'un bébé crocodile long malgré tout de 16 pouces, qui arriva dans un petit paquet sans aucune mention spéciale. Il fut gardé 24 heures dans une baignoire. Sur les instances de la nurse, qui avait passé une nuit d'angoisse, le bébé crocodile a été expédié au Zoo de Londres où il passera une enfance paisible. La reine a promis d'envoyer son fils le visiter régulièrement.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 45

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AVEZ-VOUS SONGE aux possibilités de notre agence? Excomple intéressant assurant un revenu au-dessus de la moyenne, 250 produits garantis pour la maison et la ferme, 30 jours d'essai. FAMILEX, Dépt. J.M., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

MADAME PELLETIER, téléphone CEdar 3-5618, désire annoncer qu'elle est à la disposition de ses clients pour couture et retouches. 44-653-47C.

JEUNE DAME BILINGUE DEMANDE travail de bureau à domicile. Signaler: ALpine 3-5231. 45-674-45C.

PAIERA RECOMPENSE

Mesdames! Faites le grand ménage du grenier dès maintenant! Vieilles enveloppes affranchies vous rapporteront récompense proportionnée à leur âge. Pour renseignements, écrire à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-643-46C.

ST-BONIFACE TELEVISION — Réparation de télévision, radio et transistor. Nous vérifions les lampes à domicile. Service de 24 heures. Tout travail garanti. Service: $2.50. Signaler: ALpine 3-4402. 44-647-47C.

VOTRE PIANO A-T-IL ETE ACCORDE DEPUIS UN AN? Pour le faire accorder ou réparer, appeler David Hughes, TUrner 8-9252. Virement des frais d'appel interurbains. 43-639-45C.

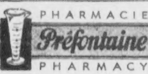
ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 44-651-47C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires.
253, avenue Notre-Dame Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
587, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification · Réparation de pneus

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, gérant



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Service courtois et distingué
. . . Entourage tranquille
Green Acres Memorial Chapel
Située à 1 mille à l'est de St-Boniface
SUR LE CHEMIN TRANS-CANADA
Case postale 28, St-Vital, Winnipeg 8, Man.
TÉLÉPHONES:
CHAPELLE ALpine 3-8676 — BUREAU CHapel 7-2495 — SURINTENDANT ALpine 3-8997

A LOUER — St-Boniface. 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 43-635-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Salle de bain et entrée privées. Véranda. Stationnement. WHitehall 2-1633. 44-661-45C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée pour jeune homme ou jeune fille qui travaille. $30. Signaler: CEdar 3-4757. 45-673-46C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. 3e étage. Réfrigérateur et petit poêle. Nouvellement décoré. Possession: 1er mars. Signaler: CHapel 7-3705. 45-671-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Prélarts et rideaux fournis. Libre: 1er mars. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 45-669-45C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital et autobus. 2 chambres pour jeunes filles. Signaler: CEdar 3-2617. 45-666-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Stationnement si désiré. 45-675-45C.

DESIREZ-VOUS LOUER LOGIS DE 2 PIECES DANS NOUVELLE MAISON? — Belle localité. Toutes commodités. 1er étage. Aussi logis: 4 pièces. Très bas prix. Idéal pour couple âgé. Service sur plateau si désiré. Retenez un logis à l'avance. D'autres seront disponibles bientôt. Ne tardez pas, pour 1er choix. Appeler WHitehall 3-3654 ou écrire à Boite 637, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-657-45C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Vêtements pour fillettes de 2 à 10 ans. Aussi, 2 complets pour homme, grandeur 38. S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg 2. Signaler: SPruce 4-8549. 44-652-T.F.

A VENDRE — Entrepôt frigorifique (locker plant); bureau de poste, magasin. Logis: 5 pièces avec salle de bain. Garage. Chiffre d'affaires en 1961: $96,000. Prendrait maison en échange. Termes faciles. Signaler: CHapel 7-6288. 45-676-46C.

A VENDRE — Caisse enregistreuse "McCaskey". Etat neuf. Balance électrique pour magasin. Capacité: 30 livres. Balance avec poids, "Union". Capacité: 240 livres. Refroidisseur électrique à eau pour liqueurs. Mme Hubert Payette, St-Lupicin, Man. Téléphone: Somerset 306-4. 45-670-46P.

A VENDRE
ST-VITAL
Chemin Fraser — Lot: 5 acres. $5,500. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 45-627C.45C.

A VENDRE — 603, rue Hoka, Transcona. Fournaise à huile avec réservoir: 250 gallons et accessoires complets. Signaler: CAstle 2-4350. 43-637-45C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces, $5,000 comptant. Balance assumée par propriétiare. Signaler: CHapel 7-7453. 44-665-46C.

FOIN A VENDRE — Environ 9,200 balles. Qualité variée, foin naturel et cultivé. Prix: $5,000. Ecrire à Boite 664, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-664-T.F.

Canadiens français et catholiques
Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces. 1½ étage. Chauffage: huile. Pas d'agents. Signaler: CEdar 3-6734. 45-668-45C.

A VENDRE — St-Norbert, Man. $22,000. Grande maison: 10 pièces. 6 chambres à coucher, grande cuisine. Gaz et eau chaude. 2 plomberies. Située sur terrain: 2 acres. 150' en bordure de rivière. Près église et école catholiques bilingues. Revenu possible. Signaler: GRover 4-2682. 45-667-46C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison — 4 grandes pièces. Soubassement complet. Près école et chapelle. Lot: 50' x 120'. $9,900 à termes. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627B-45C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près école et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE
30 milles au sud de Winnipeg
A 5 milles à l'ouest et 2 milles au sud de Carey, Man. Ferme: 320 acres de bonne terre sans cailloux. Toute en culture. Bonnes bâtisses. Bon chemin gravelé. Pas d'agents. S'adresser à M. Antonin Lussier, Bureau de Poste, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301-2. 42-625-45P.

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTE — Epicerie de campagne. Très bas prix. Assez bonne clientèle. Lot: 60' x 200'. Electricité. Broche pour poêle. Plomberie, toilette eau courante. Téléphone. Garage. Grand jardin. Venez voir. S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381. 44-600-45P.

A VENDRE
NORWOOD
Maison — 5 pièces. Soubassement à grandeur. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $150. Lot: 33' x 100'. Près églises et écoles. $2,000 comptant. Balance: $80 par mois. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627A-45C.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Libré et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-47C

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
NORWOOD
Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. En très bon état. Salle de bain au 1er étage. Beau grand lot avec garage. Prix: $13,600. Comptant requis: $5,000.
ST-BONIFACE
Duplex. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $1,500 comptant.
ST-CHARLES
Près école et église. Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Prix: $9,300. $500 comptant. Balance: $75 par mois.
Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
42-630-45C.

A VENDRE
St-Boniface centre — 2 maisons sur même lot. L'une: 5 pièces, l'autre 4. Parfait état. Bon revenu. Comptant: $2,000. Balance assumée par vendeur.
Norwood — Rue Carrière. Maison: 1½ étage. Stuc. 5 pièces. 3 chambres à coucher; une finie au soubassement. Grand lot. Garage. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Bungalow: 3 ans. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Grand lot. Taxe: $270. Comptant requis: $3,000 ou plus.
Magasin général — Près de la ville. Echangerait pour maison ou duplex. Bons termes.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
45-672-45C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Langevin. Près écoles. Bungalow moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Montant substantiel comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow. 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: huile. Lot: 40' x 120'. Garage. $12,300. Montant substantiel comptant.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison pour famille. 3 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage moderne. $11,500. $3,000 comptant.
St-Boniface — Rue Langevin. Près basilique et école. Maison moderne pour famille ou revenu. 2 salles de bain. Montant minimum comptant: $3,000. Balance portée par vendeur.
Norwood — Lot: 53' x 123'. $8,000 comptant.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
44-629-45C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. Prix: $8,900. Duplex: 4 et 4. Revenu annuel: $1,560. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Maison de revenu. Prix: $8,500. 10 pièces. Revenu annuel: $2,160. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Près basilique. Duplex: 4 et 4. Double plomberie. Titre clair. Possession immédiate. Considérerait offre raisonnable.
Nous avons quelques bonnes fermes de 340-600 acres ou plus, avec ou sans contrats de lait et machines aratoires.
N. Bernier, 394, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-3027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
42-626-45C.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7602. 33-382-T.F.

Emission d'un timbre-souvenir le jour même de l'exploit

OTTAWA — M. William Hamilton, ministre canadien des Postes, a été agréablement surpris lorsque son collègue des Etats-Unis, actuellement en visite à Ottawa, lui a remis des copies d'un nouveau timbre américain de quatre cents commémorant l'exploit du cosmonaute John Glenn.

M. J. Edward Day a offert les timbres à M. Hamilton dès que la radio eut annoncé que la capsule venait d'être récupérer de l'Atlantique. Le ministre canadien a même reçu les timbres commémoratifs quelques minutes avant que le ministre adjoint des Postes aux Etats-Unis remette un album contenant une feuille complète de ces timbres à Mme John Glenn, à sa demeure d'Arlington.

Le secret le plus complet a entouré l'impression des 100 millions d'exemplaires du timbre. Au moment de l'annonce de la réussite complète de l'envolée de Glenn, 300 bureaux de poste ont mis le timbre en vente à travers les Etats-Unis. Immédiatement, des queues se sont formées aux portes de ces bureaux, tout le monde voulant avoir ce timbre dès la première journée de sa mise en vente.

M. Day a de plus révélé que 1,000,000 de missives portant le nouveau timbre et oblitérées de Cap Canaveral, Fla., seront mises en vente à travers les Etats-Unis. Les collectionneurs, d'abord offusqués du fait que le département des Postes leur ait caché l'émission du timbre commémoratif, se réjouissent de pouvoir se procurer ces enveloppes qui deviendront des sujets d'orgueil pour leurs propriétaires.

Savoir faire front au goût du jour

BAMBERG — Mgr Joseph Schneider, archevêque de Bamberg, a lancé un appel aux jeunes de son diocèse afin qu'ils participent aux retraites de carême organisées à leur intention. L'archevêque déclare en substance: Sachez résister à l'art persuasif et trompeur des responsables de la propagande, sachez résister aux influences de la presse à sensation!

L'archevêque conseille aux jeunes de savoir faire front au goût du jour, de ne pas suivre toutes les aberrations de la mode, de savoir résister à la propagande émanant de textes faciles. "Ne vous occupez pas des revues immorales, des publications à scandale, des illustrés malfaisants. Ils ne veulent pas votre salut, ni votre bien; ils veulent seulement votre argent".

Mgr Schneider, pour terminer, engage les jeunes à garder une vue critique, un jugement indépendant et une conscience claire à l'égard de toutes les modes et de tous les goûts du jour.

Le NPD veut une enquête sur le bi-culturalisme

MONTREAL (La Presse) — Le Canada n'est pas une nation! C'est un Etat formé de deux nations distinctes, l'une de culture anglo-saxonne, l'autre, de culture française.

Ce n'est pas un nationaliste canadien-français qui l'affirme, mais M. T. C. Douglas lui-même, le chef du Nouveau parti démocratique.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan a précisé sa pensée à l'occasion d'une conférence de presse donnée mardi à Montréal.

Le NPD avait convoqué les journalistes pour réclamer la création immédiate d'une commission royale d'enquête sur le fédéralisme et le bi-culturalisme canadien. Un communiqué a été émis conjointement par MM. Douglas, chef fédéral, et Roméo Mathieu, président du conseil provisoire du NDP québecois.

Abandon de l'or

Un expert du système monétaire mondiale, M. Harry Johnson, de Toronto, a suggéré l'abandon de l'or comme base internationale de la monnaie. M. Johnson, professeur de sciences économiques à l'Université de Chicago, a suggéré que l'or soit remplacé par des devises internationales de crédit. Ce système, a-t-il précisé, éliminerait la difficulté de convertir en pièces d'or, les valeurs monétaires des pays.

La guerre au Sud Viet-Nam

SAIGON — Trois cent soldats américains et 21 avions ont été débarqués à Saïgon au Sud Viet-Nam pour venir en aide au gouvernement qui lutte contre les infiltrations d'éléments communistes venus du nord. Le but principal de cet envoi de militaires et du matériel américain est de ravitailler les troupes vietnamiennes qui combattent les communistes à 300 milles au nord-est de la capitale.

AVIS
THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY
THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company s'adresseront conjointement au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, afin d'obtenir l'adoption d'une loi

1. Approuvant et ratifiant un projet d'amalgamation des compagnies susdites, daté du 26 juillet 1961, et auquel il est stipulé, entre autre,
   (a) que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company consentent à se fusionner en une corporation portant le nom anglais de "The Canadian Indemnity Company" et le nom français de "L'Indemnité Compagnie Canadienne" et
   (b) que le capital social de ladite corporation ainsi constituée sera de $5,000,000 divisés en 500,000 actions de la valeur au pair de $10 chacune.
2. Indiquant les diverses catégories de risques auxquelles la susdite corporation pourra souscrire.

Daté de Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 6e jour de février 1962.

Les Procureurs des requérantes,
FILLMORE, RILEY & COMPAGNIE,
208, avenue Portage,
Winnipeg 1, Manitoba.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pou rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

A VENDRE
Rue Kitson — Près église et école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Réduite à $12,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumerait balance.
Norwood — 15 ans. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. $8,800. $2,900 comptant. Propriétaire assumerait balance.
Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow: style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.
St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Double plomberie. Possession immédiate. $11,300. $2,500 comptant.
Ile-de-Chênes — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.
Village Lorette — Maison: 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,900.
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
42-632-45C.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et
le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

Avis est par les présentes donné que le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest, corps constitués ayant leur siège social dans la Cité de Toronto dans la province d'Ontario et, respectivement, dans la Cité de Winnipeg, présenteront au Parlement du Canada à sa présente session un bill privé ayant pour objet une modification de leurs lois d'incorporation, à savoir chapitre 132 des Statuts du Canada 1909 (8-9 Edouard VII) avec amendements, et chapitre 64 des Statuts du Canada 1916 (6-7 George V) respectivement, élargissant leurs pouvoirs d'investir des fonds d'une manière qui leur permettra de faire des placements en telles valeurs qu'ils jugeront conseillables et qui leur ajoutera le pouvoir de recevoir des fonds liquides ou des biens mobiliers sous réserve et en considération de paiement d'intérêt ou d'annuité à l'égard de tels fonds ou biens.

Daté à Toronto, le 24 janvier 1962.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est
Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest
par leurs avocats
BOWLBY AND BOWLBY,
330 Bay Street,
Toronto 1, Ontario

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

VISITE LIBRE
les samedi et dimanche
de 1 h. p.m. à 5 h. 30 p.m.
les autres jours de la semaine
de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.
ST-NORBERT — 30, RUE LAGRAVE
GLobe 2-2487
Venez visiter notre magnifique résidence modèle.
Nous parlons français.
Laidlaw Construction Co. Ltd.
340, rue Stafford — GLobe 3-0661

Petites Notes

En voyage

M. et Mme Alphonse Lord, de 813, chemin Ste-Marie, sont en voyage à Honolulu, Hawaii, depuis le 20 janvier. Ils reprendront le bateau le 28 février et séjourneront pour un mois chez leurs fils et bru, M. et Mme Edouard Lord, de Vancouver.

* * *

Mlle Jeanne Péloquin, fille de M. et Mme Elphège Péloquin, de 110, chemin Academy, est partie par avion le 17 février pour un voyage en Californie où elle est l'invitée de M. et Mme Roland Rajotte, de Los Angeles. Elle visitera le Mexique et Las Vegas.

Les hôpitaux catholiques fustigent l'assurance-hospitalisation au Québec

QUEBEC — La Commission générale des hôpitaux catholiques du Québec a affirmé que l'assurance-hospitalisation de la province de Québec a été mise en vigueur trop rapidement, ce qui aurait amené des erreurs et des abus. L'organisme, formé en août dernier, a fait cette déclaration à Québec, au cours d'une conférence de presse.

Leur porte-parole a déclaré que la commission approuve le principe de l'assurance-hospitalisation, mais il a ajouté qu'un manque d'analyse a amené des budgets inadéquats. Selon lui, les hôpitaux ont été obligés à dépenser moins d'argent pour la nourriture, les remèdes et les services des professionnels.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
Maison moderne à vendre: 3 chambres à coucher, à St-Norbert, possession immédiate, angle des rues St-Pierre et Ste-Thérèse
Maison moderne à vendre: 3 chambres à coucher, à St-Norbert, rue Lagrave, possession le 1er juin
Plusieurs lots disponibles à St-Norbert, Ile-de-Chênes, St-Vital
Adressez-vous à
M. Henri DAUDET, gérant
Bureau:
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

LA TOUTE NOUVELLE
FORNEY C-5
est la machine à souder la plus complète
Entièrement équipée
Forney Arc Welders, Ltd.
1052, rue Main, Winnipeg 4, Man.
Téléphone: JU 2-3276
M. Geo Champagne, gérant

jcb interiors ltd.
834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

ABLE JOBBERS CO.
158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996
La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz. Blé d'Inde de choix (moins de 12½c par boite)	$2.95
24/15 oz. Pois de fantaisie, la douz.	$1.75
24/15 oz. Betteraves tranchées, la douz.	$1.20
SPECIAL 24/15 oz. Poires Bartlett, la douz.	$2.50
24/15 oz. Pêches, la douz.	$2.25
24/15 oz. Fraises, la douz.	$2.75
24/20 oz. Ananas écrasés, la douz.	$2.95
24/20 oz. Soupe aux tomates, la caisse	$3.75
la douz.	$2.00
48/10 oz. Soupe aux tomates, la caisse	$3.95
5 livres Bonbons gélatineux, prix rég., 1 livre	59c
5 livres	$1.00

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi.

CET HOMME A APPORTÉ LA SÉCURITÉ

Cet homme est un de ceux qui ont contribué à vendre plus d'un milliard d'assurance Sun Life au cours de l'année dernière et à porter l'assurance-vie en vigueur auprès de la Sun Life à plus de dix milliards. Par son travail diligent, des fonds qui, autrement, n'auraient pas été disponibles, ont été pourvus pour l'assistance de veuves, pour des pensions de retraite, pour des études avancées et pour des besoins d'urgence.

Peut-être cet homme vous a-t-il apporté la sécurité, à vous et à votre famille. Cet homme est le représentant Sun Life de votre localité.

Assurance-vie nouvelle vendue en 1961	$ 1,129,922,229
Montant global d'assurance-vie en vigueur	$10,185,070,715
Versements effectués en 1961 aux assurés et aux bénéficiaires	$ 194,628,661
Actif au 31 décembre 1961	$ 2,480,916,134

La Sun Life Assurance Company of Canada annonce une nouvelle échelle de dividendes qui, pour la treizième année de suite, entraînera une augmentation du montant total devant être versé en dividendes à ses détenteurs de polices participantes. En 1962, plus de $45 millions seront versés sous forme de dividendes, une augmentation de plus de 3½ millions sur le montant correspondant de 1961.

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel de la Sun Life pour 1961; on pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à l'un des 150 bureaux de la Compagnie d'un océan à l'autre.

L. G. Sowton, C.L.U., gérant de succursale, 1349, ave Portage, Wpg 10
D. A. Dick, C.L.U., gérant de succursale, 930, ave Portage, Wpg 10
Téléphone: SPruce 5-4556

